

**RAPPORT INTÉRIMAIRE
DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL
SUR LE BUDGET-PROGRAMME
DE L'EXERCICE BIENNAL 1974-1975**

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

DOCUMENTS OFFICIELS : VINGT-NEUVIÈME SESSION

SUPPLÉMENT N° 6 (A/9606)



NATIONS UNIES

**RAPPORT INTÉRIMAIRE
DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL
SUR LE BUDGET-PROGRAMME
DE L'EXERCICE BIENNAL 1974-1975**

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

DOCUMENTS OFFICIELS : VINGT-NEUVIÈME SESSION

SUPPLÉMENT N° 6 (A/9606)



NATIONS UNIES

New York, 1974

NOTE

Les cotes des documents de l'Organisation des Nations Unies se composent de lettres majuscules et de chiffres. La simple mention d'une cote dans un texte signifie qu'il s'agit d'un document de l'Organisation.

TABLE DES MATIERES

	<u>Pages</u>
RAPPORT INTERIMAIRE DU SECRETAIRE GENERAL SUR LE BUDGET-PROGRAMME DE L'EXERCICE BIENNAL 1974-1975	1
ANNEXES	
I. Etat récapitulatif des montants révisés pour l'exercice biennal 1974-1975	9
II. Détail des montants révisés des dépenses et des recettes pour l'exercice biennal 1974-1975	13

RAPPORT INTERIMAIRE DU SECRETAIRE GENERAL SUR LE BUDGET-PROGRAMME
DE L'EXERCICE BIENNAL 1974-1975

1. Le présent rapport a pour objet d'indiquer les principaux faits qui ont marqué l'exécution du budget-programme pendant les huit premiers mois de l'exercice biennal en cours, de réévaluer les ressources qui seront éventuellement nécessaires pour l'ensemble de l'exercice, sur la base de l'évolution constatée et des tendances qui ont caractérisé les dépenses jusqu'au moment où les présents montants révisés ont été calculés et de présenter des projections prudentes pour le reste de l'exercice biennal.

2. Par sa résolution 3195 (XXVIII) du 18 décembre 1973, l'Assemblée générale a ouvert des crédits d'un montant total de 540 473 000 dollars aux divers chapitres de dépenses pour l'exercice biennal 1974-1975 et a approuvé pour la même période des prévisions de recettes, provenant de diverses sources, d'un montant total de 92 646 000 dollars, le montant net des contributions à mettre en recouvrement s'élevant donc à 447 827 000 dollars. Compte tenu des faits intervenus ultérieurement, dont beaucoup étaient exceptionnels et échappaient en grande partie au contrôle du Secrétaire général, on estime à l'heure actuelle que le montant net des dépenses effectives dépassera de 44 352 000 dollars le montant mis en recouvrement, de sorte qu'il faudrait ouvrir un crédit additionnel de 47 706 000 dollars, ce qui porterait le montant total révisé à 588 179 000 dollars; du fait que le crédit additionnel sera en partie compensé par une augmentation de 3 354 000 dollars des prévisions de recettes, le montant total révisé sera de 492 179 000 dollars.

3. Sur le total du crédit ouvert pour l'exercice biennal (540 473 000 dollars), un montant de 269 182 000 dollars a été initialement affecté à l'exécution du budget en 1974 et un montant de 271 291 000 dollars à l'exécution du budget en 1975. Au 30 septembre 1974, un montant de 210 000 000 de dollars, soit 78 p. 100 du montant total alloué pour l'année en cours, avait déjà été engagé. Compte tenu du fait que les divers facteurs d'augmentation des coûts qui sont examinés dans le présent rapport n'ont évidemment pas eu leur plein effet dès le début mais sont intervenus à divers intervalles pendant la période de neuf mois considérée, ce pourcentage représente de toute évidence une proportion excessivement élevée du total des ressources actuellement disponibles aux fins d'engagement pendant la première période de 12 mois. Cette conclusion est étayée par les exemples ci-après qui montrent qu'à ce jour, le taux des dépenses a été à divers moments relativement plus faible qu'il l'a été par la suite ou qu'il le sera probablement pendant le reste de l'exercice :

a) Pendant les premiers mois de 1974, certains taux de change ont été plus favorables que les taux en vigueur en août 1974, sur la base desquels on a calculé les montants révisés pour le reste de l'exercice biennal; c'est ainsi que pour le franc suisse, le taux de change a été de 3,20 francs suisses pour un dollar des Etats-Unis en janvier, de 3,30 francs suisses en février, de 3,12 francs suisses en mars et de 3 francs suisses en avril, contre 2,98 francs suisses depuis le mois de juin;

b) A ce jour, le nombre de postes vacants a été de beaucoup supérieur au nombre minimum moyen requis pendant tout l'exercice biennal pour correspondre aux abattements pour mouvements de personnel appliqués aux crédits correspondants (385 postes d'administrateur au 30 septembre, le nombre minimum requis étant de 243 postes); on peut compter que cette situation se modifiera progressivement à partir de maintenant;

c) Les augmentations de l'indemnité de poste et les augmentations des traitements des agents des services généraux ont été espacées, New York passant dans la classe 5 aux fins de l'indemnité de poste en février et dans la classe 6 en juillet, et les traitements des agents des services généraux au Siège augmentant de 5,25 p. 100 en mars et de 5,4 p. 100 en septembre;

d) D'autres augmentations, comme celles qui touchent les frais de voyage et les dépenses d'éclairage, chauffage, énergie et eau, ont également été espacées.

4. Il s'ensuit que l'effet cumulatif de ces facteurs et des autres augmentations qui interviendront vraisemblablement de temps à autre deviendra de plus en plus prononcé au cours des 15 derniers mois de l'exercice biennal. En conséquence, on estime qu'un tiers du total du crédit additionnel demandé concernerait l'année 1974 et deux tiers l'année 1975.

Taux de change et inflation

5. Lorsqu'il a présenté sa dernière série de demandes de crédits révisées à l'Assemblée générale vers la fin de sa session ordinaire en 1973, le Secrétaire général a formellement réservé sa position quant au caractère suffisant ou non du total des crédits qu'il demandait alors pour l'exercice biennal. C'est ainsi qu'il indiquait dans son rapport pertinent (A/C.5/1572, par. 2) que depuis l'établissement des prévisions initiales, huit mois auparavant dans la plupart des cas, des changements importants étaient intervenus quant aux taux de change et aux tendances du coût de la vie sur la base desquels le projet de budget avait été établi. Conformément au principe accepté de la budgétisation intégrale, le Secrétaire général aurait été fondé à demander des crédits supplémentaires importants pour compenser les effets de ces facteurs à la date de son rapport. Toutefois, la situation économique demeurant extrêmement fluide, il indiquait qu'il préférerait calculer les crédits nécessaires sur la base de l'évolution effective de la situation pendant l'exercice biennal. En conséquence, il n'a pas demandé de crédits supplémentaires à ce stade, étant entendu qu'il présenterait des demandes de crédits additionnels à l'Assemblée générale, dans la mesure nécessaire à ses sessions ordinaires de 1974 et de 1975.

6. Calculer à l'avance les crédits budgétaires nécessaires, avec un degré d'exactitude satisfaisant, continue d'être une tâche qui pose de graves problèmes. On est de plus en plus obligé de calculer ces prévisions en se fondant sur des hypothèses purement arbitraires quant à la situation monétaire et économique qui prévaudra vraisemblablement. Conformément au principe de la budgétisation intégrale, qui implique l'inscription au budget de toutes les dépenses supplémentaires que l'on peut raisonnablement prévoir, le Secrétaire général aurait pu se considérer fondé à présumer pour 1975 des taux annuels d'inflation au moins équivalents à ceux qui ont été constatés en 1974. Toutefois, compte tenu des efforts sérieux déployés à l'échelon gouvernemental et intergouvernemental pour mieux contrôler la situation, le Secrétaire général s'est senti obligé, par principe, d'adopter une position plus circonspecte, comme l'indique le tableau reproduit plus loin au paragraphe 11. Il s'ensuit que, si les hypothèses sur lesquelles les prévisions initiales sont fondées se révèlent erronées, il devient inévitable d'ajuster la situation après coup au moyen de crédits additionnels.

7. Jusqu'à présent, les différences entre les taux de change et les hausses du coût de la vie sur la base desquels les crédits ouverts avaient été calculés et les taux et hausses qui ont effectivement prévalu ont influé dans une mesure exceptionnelle sur le montant effectif des dépenses pendant l'exercice biennal en cours. De plus, certaines dépenses imprévues ont dû être engagées du fait de décisions prises par un certain nombre d'organes de l'ONU et, dans un certain nombre de cas, de propositions que le Secrétaire général a jugées nécessaire de présenter de sa propre initiative.

8. Les deux tableaux ci-après indiquent la répartition des crédits additionnels demandés et des prévisions de recettes révisées entre les quatre facteurs d'augmentation susmentionnés :

DEPENSES

(Dollars E.-U.)

Taux de change	Montant estimatif des dépenses additionnelles			Total
	Inflation	Décisions des organes directeurs	Autres changements apportés aux programmes	
14 344 000	27 556 000	1 865 000	3 941 000	47 706 000
30 p. 100	58 p. 100	4 p. 100	8 p. 100	100 p. 100

RECETTES

(Dollars E.-U.)

Taux de change	Montant estimatif de l'augmentation			Total
	Inflation	Décisions des organes directeurs	Autres changements apportés aux programmes	
1 245 000	322 000	40 000	1 747 000	3 354 000
37 p. 100	10 p. 100	1 p. 100	52 p. 100	100 p. 100

Taux de change

9. Les variations qui se sont produites dans le rapport entre le dollar des Etats-Unis et les diverses autres monnaies dans lesquelles l'Organisation effectue ses dépenses sont illustrées par les données ci-après concernant les lieux d'affectation les plus touchés :

Principaux lieux d'affectation	Taux sur la base duquel les crédits ouverts pour 1974-1975 ont été calculés	Taux en vigueur en août 1974	Augmentation
Genève (franc suisse)	3,40	2,98	14 p. 100
Vienne (schilling autrichien)	21	18,25	15 p. 100
La Haye (florin)	2,90	2,65	9,5 p. 100
Bangkok (baht)	20,83	20,15	3,4 p. 100
Beyrouth (livre libanaise)	2,77	2,31	20 p. 100
Nairobi (shilling kényen)	7,14	7,11	0,4 p. 100

10. Les dépenses additionnelles imputables à ce facteur sont estimées à 14 344 000 dollars, soit 30 p. 100 du total du crédit additionnel demandé à ce stade pour l'exercice biennal.

Inflation

11. Les taux d'inflation de plus en plus élevés dans le monde entier ont eu des effets encore plus graves sur le montant effectif des dépenses. Ainsi, dans presque chaque cas, le taux annuel moyen sur la base duquel le projet de budget pour l'exercice biennal avait été établi a été largement dépassé. Le tableau ci-après indique les taux moyens dont on estime qu'ils auront prévalu en 1974 dans les principaux lieux d'affectation et les taux qui, conformément à la position circonspecte mentionnée plus haut au paragraphe 6, ont été appliqués pour calculer le montant estimatif des dépenses additionnelles qui seront imputables à ce facteur en 1975 :

	<u>1974</u> (En pourcentage)	<u>1975</u> (En pourcentage)
New York	11	8
Genève	11,5	9
Vienne	11,5	9
La Haye	12	9
Bangkok	15	9

	<u>1974</u>	<u>1975</u>
	(En pourcentage)	(En pourcentage)
Santiago	30 [*]	9
Mexico	10	9
Addis-Abeba	8,5	9
Beyrouth	10	9
Nairobi	9	9

* Effet combiné de l'inflation et des fluctuations du taux de change.

12. Sur le montant total (47 706 000 dollars) du crédit additionnel demandé dans le présent rapport, 33 034 000 dollars (69 p. 100) sont demandés pour les seuls traitements et dépenses communes de personnel. L'une des conséquences inévitables de l'augmentation des indices du coût de la vie est que les lieux d'affectation passent dans des classes plus élevées aux fins de l'indemnité de poste et que l'indemnité payable à ce titre aux administrateurs augmente tandis qu'il faut augmenter les traitements de base des fonctionnaires des autres catégories pour les aligner sur les conditions d'emploi les plus favorables en vigueur dans certains lieux d'affectation. On trouvera dans les deux tableaux ci-après une analyse des taux moyens d'augmentation pour l'exercice biennal sur la base desquels des crédits ouverts pour les traitements avaient été calculés et une analyse des taux que l'on prévoit actuellement sur la base des hypothèses circonspectes retenues pour les taux d'inflation futurs, comme il est indiqué plus haut au paragraphe 11.

Ajustements (indemnités de poste ou déductions) : nombre moyen
de classes correspondant à l'indemnité de poste payable pendant
l'exercice biennal 1974-1975

Principaux lieux d'affectation	1974-1975 Crédits ouverts	1974-1975 Montants révisés	Augmentation
New York	4,6	6,85	2,25
Genève	7,0	11,3	4,3
Vienne	4,3	9,35	5,05
La Haye	5,53	11,72	6,19
Bangkok	(1,5)	2,5	4,0
Santiago	(4,0)	0,25	4,25
Mexico	0	3,08	3,08
Addis-Abeba	2,2	4,5	2,3
Beyrouth	0	4,45	4,45
Nairobi	0,5	1,16	0,66

Traitements (autres que ceux des administrateurs) : augmentation
moyenne (en pourcentage) à accorder pendant l'exercice biennal
1974-1975 par rapport aux traitements moyens de 1972

Principaux lieux d'affectation	1974-1975 Crédits ouverts	1974-1975 Montants révisés
New York	12	30
Genève	22	31
Vienne	26	34
La Haye	21	36,7
Bangkok	8	32
Santiago	-	19
Mexico	28,5	45,6
Addis-Abeba	17	22,4
Beyrouth	14	23
Nairobi	10	19

13. Outre les émoluments du personnel, il n'est guère d'autre catégorie de dépenses qui n'ait subi les effets de la tendance inflationniste générale. Les dépenses les plus touchées par l'inflation sont celles qui concernent presque tous les services contractuels (y compris les dépenses d'éclairage, chauffage, énergie et eau), les frais de voyage et l'indemnité de subsistance, le matériel et les fournitures. Dans le cas de certains services contractuels et de certains produits, les dépenses additionnelles en question ont été déterminées par des pourcentages d'augmentation déjà effectifs qui, dans bien des cas, sont de beaucoup supérieurs aux taux moyens indiqués plus haut au paragraphe 11. Ainsi, en ce qui concerne les voyages autorisés, il a fallu tenir compte du fait que les tarifs en vigueur au 1er mai 1974 étaient déjà supérieurs de 20 p. 100 aux tarifs retenus pour calculer le montant des crédits ouverts. En outre, on a présumé une augmentation annuelle moyenne de 8 p. 100. Parmi d'autres exemples, on peut citer les prix de l'électricité, de la vapeur et du mazout au Siège, qui ont déjà augmenté à ce jour de 32 p. 100, 27,5 p. 100 et 130 p. 100, respectivement.

14. Dans ces conditions, il a fallu recalculer, conformément à des procédures révisées d'établissement des coûts standard, les crédits nécessaires pour toutes les catégories de dépenses directement touchées par les tendances inflationnistes exposées plus haut. On a pris en considération pour cela les dépenses effectives des huit premiers mois de l'exercice biennal et, dans le cas des traitements et des dépenses communes de personnel, on a tenu compte, selon qu'il convenait, de ce que le nombre de postes d'administrateur vacants continuerait d'être supérieur au nombre requis pour correspondre aux abattements appliqués aux crédits ouverts en prévision des mouvements de personnel et délais de recrutement normaux, ainsi

que d'autres facteurs compensatoires. Le montant net des dépenses additionnelles imputables à l'inflation est estimé à 27 556 000 dollars, soit 58 p. 100 du total du crédit additionnel (47 706 000 dollars) demandé pour l'exercice biennal.

Décisions des organes directeurs

15. Sur le montant total des crédits additionnels nécessaires aux divers chapitres de dépenses, un montant de 1 865 000 dollars est imputable à des décisions d'organes directeurs; ce montant se décompose comme suit :

	<u>Dollars</u>
Admission de nouveaux Etats Membres	34 000
Sixième session extraordinaire de l'Assemblée générale	275 000
Décisions prises par le Conseil économique et social à ses cinquante-sixième et cinquante-septième sessions	751 000
Décisions prises par la Commission économique pour l'Asie occidentale à sa première session	205 000
Décisions prises par le Conseil du commerce et du développement et par ses organes subsidiaires	349 000
Décisions prises par la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique	40 000
Décisions d'autres organes	211 000
	<u>1 865 000</u>

16. Au cas où d'autres décisions ayant des incidences financières seraient prises par l'Assemblée générale à sa vingt-neuvième session et par le Conseil économique et social à la reprise de sa cinquante-septième session, d'autres crédits additionnels seront peut-être nécessaires au titre des décisions des organes directeurs.

Autres changements apportés aux programmes

17. Le reste du crédit additionnel demandé (3 941 000 dollars), qui représente 8 p. 100 de l'augmentation totale, est imputable à diverses autres dépenses imprévues, dont les plus importantes concernent les programmes suivants :

	<u>Dollars</u>
Division des services généraux, Genève	788 000
Commission économique pour l'Asie occidentale	726 000
Programme des Nations Unies pour l'environnement	622 000
Bureau des services généraux, New York	364 000
Département des conférences, New York	354 000
	<u>2 854 000</u>

18. Les montants révisés indiqués ci-dessus ne comprennent pas ceux qui font l'objet de rapports distincts concernant : les inégalités de traitement fondées sur le sexe, découlant de l'application des dispositions du Statut et du Règlement du personnel (A/C.5/1603, A/9608/Add.5) (190 000 dollars); le rapport du Comité consultatif de la fonction publique internationale sur l'augmentation proposée des traitements et de certaines indemnités des administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur (A/9709) (7 440 000 dollars nets); la traduction en allemand de certains documents officiels de l'Assemblée générale et des résolutions du Conseil de sécurité et du Conseil économique et social (A/C.5/1617) (468 000 dollars nets); et la création de la Commission de la fonction publique internationale (A/9738/Add.1) (171 700 dollars nets).

Annexes

19. On trouvera à l'annexe I un état récapitulatif des montants révisés pour l'exercice biennal 1974-1975 aux divers chapitres des dépenses et des recettes. On trouvera à l'annexe II des renseignements détaillés sur l'exécution des programmes et sur les dépenses additionnelles correspondantes dans chaque cas.

ANNEXE I

Etat récapitulatif des montants révisés pour l'exercice biennal 1974-1975
(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Chapitres	Crédits ouverts	Montant estimatif des dépenses additionnelles				Montant total révisé
		Taux de change	Inflation	Décisions des organes directeurs	Autres changements apportés aux programmes	
<u>Titre premier. Politiques, direction et coordination d'ensemble</u>						
1. Organes directeurs (l'Assemblée générale et ses organes subsidiaires)	7 835	-	611	309	-	8 755
2. Services relevant directement du Secrétaire général ...	7 063	134	169	-	152	7 523
- Le Secrétaire général	338	-	53	-	96	477
- Cabinet du Secrétaire général	2 401	-	(73)	-	-	2 328
- Cabinet du Secrétaire général adjoint aux affaires politiques et aux affaires de l'Assemblée générale	837	-	38	-	25	900
- Cabinet du Secrétaire général adjoint aux affaires politiques spéciales	786	-	2	-	8	796
- Secrétariat du Comité scientifique des Nations Unies pour l'étude des effets des rayonnements ionisants	322	-	15	-	8	345
- Cabinet du Sous-Secrétaire général aux questions politiques spéciales	410	-	11	-	6	427
- Cabinet du Secrétaire général adjoint aux affaires interorganisations et à la coordination	825	-	81	-	7	913
- Cabinet du Directeur général de l'Office des Nations Unies à Genève	1 149	134	42	-	12	1 337
<u>Titre II. Activités politiques et maintien de la paix</u>						
3. Organes directeurs	4 705	14	78	-	(17)	4 814
4. Département des affaires politiques et des affaires du Conseil de sécurité	6 070	-	559	-	15	6 644
5. Missions spéciales	22 409	-	335	-	(428)	22 316
<u>Titre III. Activités économiques et sociales</u>						
6. Organes directeurs	1 883	194	6	483	163	2 729
7. Département des affaires économiques et sociales	32 983	100	1 355	36	-	34 474

ANNEXE I (suite)

Chapitres	Crédits ouverts	Montant estimatif des dépenses additionnelles					Montant total révisé
		Taux de change	Inflation	Décisions des organes directeurs	Autres changements apportés aux programmes	Total	
<u>Titre III. Activités économiques et sociales (suite)</u>							
8. Commission économique pour l'Europe	10 113	593	316	-	-	909	11 022
9. Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique	11 066	376	504	40	92	1 012	12 078
10. Commission économique pour l'Amérique latine	12 677	-	1 119	-	36	1 155	13 832
11. Commission économique pour l'Afrique	13 602	-	-	-	80	80	13 682
12. Commission économique pour l'Asie occidentale	2 422	323	323	205	726	1 582	4 004
13. Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés	10 904	807	481	-	-	1 288	12 192
14. Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement	23 135	2 310	1 950	349	30	4 639	32 774
15. Organisation des Nations Unies pour le développement industriel	30 798	2 660	2 740	-	-	5 400	36 198
16. Programme des Nations Unies pour l'environnement	6 090	17	338	-	622	977	7 067
17. Bureau du Coordonnateur des Nations Unies pour les secours en cas de catastrophe	1 018	49	32	-	80	161	1 179
18. Contrôle international des stupéfiants	2 704	260	79	20	48	407	3 111
19. Programme ordinaire d'assistance technique	17 966	-	-	-	-	-	17 966
<u>Titre IV. Droits de l'homme</u>							
20. Droits de l'homme	4 102	294	253	151	(101)	597	4 699
<u>Titre V. Egalité des droits et autodétermination des peuples</u>							
21. Organes directeurs	466	-	-	-	25	25	491
22. Département des affaires politiques, de la tutelle et de la décolonisation	2 922	-	198	-	18	216	3 138
23. Conseil et Commissaire des Nations Unies pour la Namibie	997	-	1	-	51	52	1 049

ANNEXE I (suite)

Chapitres	Crédits ouverts	Montant estimatif des dépenses additionnelles				Montant total révisé
		Taux de change	Inflation	Décisions des organes directeurs	Autres changements apportés aux programmes	Total
Titre VI. Jus ⁺ ice internationale						
24. Cour internationale de Justice	4 172	177	138	-	169	4 656
Titre VII. Activités juridiques						
25. Commission, comités et conférences juridiques	1 123	52	84	-	94	1 348
26. Service juridique	5 133	-	296	-	(14)	5 420
Titre VIII. Services communs						
27. Service de l'information	23 529	170	1 689	120	12	25 520
- New York	15 038	-	1 562	120	-	16 770
- Centres d'information	7 173	110	112	-	-	7 400
- Genève	1 263	60	15	-	12	1 350
28. Administration, gestion et services généraux	35 370	2 370	7 309	112	1 403	96 564
- Cabinet du Secrétaire général adjoint	365	-	-	-	-	365
- Service de gestion administrative	1 265	-	53	-	-	1 323
- Service de vérification intérieure des comptes	1 706	60	14	-	-	1 790
- Service du traitement électronique de l'information et des systèmes informatiques	3 039	-	-	-	-	3 039
- Bureau des services financiers	5 872	-	400	-	-	6 272
- Bureau des services du personnel	4 837	-	223	-	110	5 170
- Services administratifs et financiers, Genève (à l'exclusion du Service de recrutement pour l'assistance technique)	3 629	385	176	-	96	4 276
- Service de recrutement pour l'assistance technique ..	1 370	62	97	-	3	1 532
- Formation du personnel (y compris le Service de la formation du personnel, à New York)	2 871	48	208	-	-	3 127
- Bureau des services généraux, New York	42 875	-	5 251	-	364	48 490
- Division des services généraux, Genève	14 906	1 781	840	-	788	18 315
- Participation de l'Organisation des Nations Unies aux dépenses qu'entraînent les activités de coordination administrative financées en commun	300	10	5	-	10	325
- Participation de l'Organisation des Nations Unies aux dépenses relatives au Corps commun d'inspection ..	478	24	12	-	42	556
- Participation de l'Organisation des Nations Unies aux dépenses de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies	358	-	25	112	-	495
- Participation de l'Organisation des Nations Unies aux dépenses d'exploitation du Centre international de calcul	1 499	-	-	-	-	1 499

ANNEXE I (suite)

Chapitres	Crédits ouverts	Montant estimatif des dépenses additionnelles					Montant total révisé
		Taux de change	Inflation	Décisions des organes directeurs	Autres changements apportés aux programmes	Total	
<u>Titre VIII. Services communs (suite)</u>							
29. Département des conférences	63 474	1 037	5 269	-	354	6 660	70 134
- New York	46 336	-	3 120	-	354	3 474	49 360
- Genève	17 088	1 037	2 149	-	-	3 136	20 274
30. Bibliothèques	7 121	168	372	-	19	560	7 631
- New York	5 482	-	343	-	3	346	5 828
- Genève	1 639	168	30	-	16	214	1 853
<u>Titre IX. Dépenses spéciales</u>							
31. Obligations émises par l'Organisation des Nations Unies	17 313	-	-	-	-	-	17 313
32. Dépenses diverses	592	-	-	-	-	-	592
<u>Titre X. Locaux</u>							
33. Travaux de construction, transformation et amélioration des locaux et gros travaux d'entretien	20 606	994	-	-	144	1 138	21 744
<u>Titre XI. Contributions du personnel</u>							
34. Contributions du personnel	76 949	1 245	1 432	40	144	2 361	79 310
- Economies réalisées grâce à la reproduction de publications par les soins du Secrétariat	(3 854)	-	(486)	-	-	(486)	(4 340)
Total des dépenses (montant brut)	540 473	14 344	27 556	1 865	3 941	47 706	588 179
Pourcentage d'augmentation		30 p. 100	58 p. 100	4 p. 100	8 p. 100	100p.100	
<u>Chapitres des recettes</u>							
1. Recettes provenant de contributions du personnel	78 210	1 245	1 490	40	144	2 919	81 129
2. Recettes générales	7 893	-	113	-	360	473	9 366
3. Activités productrices de recettes	6 543	-	(1 231)	-	1 243	(38)	6 505
Total des recettes	92 646	1 245	322	40	1 747	3 354	96 000
Pourcentage d'augmentation		37 p. 100	10 p. 100	1 p. 100	52 p. 100	100p.100	
Total des dépenses (montant net)	447 827	13 099	27 234	1 825	2 194	44 352	492 179
Pourcentage d'augmentation		29 p. 100	62 p. 100	4 p. 100	5 p. 100	100p.100	

ANNEXE II

Détail des montants révisés des dépenses et des recettes pour l'exercice biennal 1974-1975

SOMMAIRE

<u>Chapitres</u>	<u>Pages</u>
TITRE PREMIER. POLITIQUES, DIRECTION ET COORDINATION D'ENSEMBLE	
1er. Organes directeurs (l'Assemblée générale et ses organes subsidiaires)	16
2. Services relevant directement du Secrétaire général	18
TITRE II. ACTIVITES POLITIQUES ET MAINTIEN DE LA PAIX	
3. Organes directeurs (activités politiques et maintien de la paix)	27
4. Affaires politiques et affaires du Conseil de sécurité	33
5. Missions spéciales	44
TITRE III. ACTIVITES ECONOMIQUES ET SOCIALES	
6. Organes directeurs (activités économiques et sociales)	49
7. Département des affaires économiques et sociales (y compris la Division du développement social)	55
8. Commission économique pour l'Europe	65
9. Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique ...	75
10. Commission économique pour l'Amérique latine	82
11. Commission économique pour l'Afrique	86
12. Commission économique pour l'Asie occidentale	96
13. Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés	102
14. Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement	104
15. Organisation des Nations Unies pour le développement industriel	110
16. Programme des Nations Unies pour l'environnement	112
17. Bureau du Coordonnateur des Nations Unies pour les secours en cas de catastrophe	117

SOMMAIRE (suite)

<u>Chapitres</u>	<u>Pages</u>
18. Contrôle international des stupéfiants	119
19. Programme ordinaire d'assistance technique	121
TITRE IV. DROITS DE L'HOMME	
20. Droits de l'homme	122
TITRE V. EGALITES DES DROITS ET AUTODETERMINATION DES PEUPLES	
21. Organes directeurs	127
22. Département des affaires politiques, de la tutelle et de la décolonisation	129
23. Conseil et Commissaire des Nations Unies pour la Namibie	139
TITRE VI. JUSTICE INTERNATIONALE	
24. Cour internationale de Justice	144
TITRE VII. ACTIVITES JURIDIQUES	
25. Commissions, comités et conférences juridiques	148
26. Service juridique	154
TITRE VIII. SERVICES COMMUNS	
27. Service de l'information	162
28. Administration, gestion et services généraux	169
29. Services de conférence	200
30. Bibliothèques (New York et Genève)	207
TITRE IX. DEPENSES SPECIALES	
31. Obligations émises par l'Organisation des Nations Unies	210
32. Dépenses diverses	211

<u>Chapitres</u>		<u>Pages</u>
	TITRE X. LOCAUX	
33.	Travaux de construction, transformation et amélioration des locaux et gros travaux d'entretien	212
	TITRE XI. CONTRIBUTIONS DU PERSONNEL	
34.	Contributions du personnel	214
	Imprimerie : Economies réalisées grâce à la reproduction de publications par les soins du Secrétariat	215
	CHAPITRES DES RECETTES	
1er.	Recettes provenant de contributions du personnel	216
2.	Recettes générales	217
3.	Activités productrices de recettes	219

TITRE PREMIER

POLITIQUES, DIRECTION ET COORDINATION D'ENSEMBLE

Chapitre premier. Organes directeurs (l'Assemblée générale et ses organes subsidiaires)

(Dollars E.-U.)

Crédit ouvert	Montant estimatif des dépenses additionnelles					Montant total révisé
	Taux de change	Inflation	Décisions des organes directeurs	Autres changements apportés aux programmes	Total	
7 835 000	-	611 000	309 000	-	920 000	8 755 000
	-	66 p. 100	34 p. 100	-	100 p. 100	

Tableau 1.1

Répartition des montants révisés, par programme

(Dollars E.-U.)

Programme	Crédits ouverts	Montant estimatif des dépenses additionnelles				Montant total révisé
		Taux de change et inflation	Décisions des organes directeurs	Autres changements apportés aux programmes	Augmentation totale	
Assemblée générale	6 744 000	493 000	309 000	-	802 000	7 546 000
Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires	284 000	73 000	-	-	73 000	357 000
Comité des contributions	44 000	16 000	-	-	16 000	60 000
Comité des commissaires aux comptes	685 000	1 000	-	-	1 000	686 000
Comité mixte de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies	18 000	7 000	-	-		25 000
Comité scientifique des Nations Unies pour l'étude des effets des rayonnements ionisants	60 000	21 000	-	-		
Total	7 835 000	611 000	309 000	-	920 000	8 755 000

Tableau 1.2

**Répartition de l'augmentation totale, par principale
catégorie de dépense**

(Dollars E.-U.)

Traitements	Dépenses communes de personnel	Frais de voyage	Imprimerie	Divers	Augmentation totale
202 000	-	608 000	99 000	11 000	920 000
22 p. 100	-	66 p. 100	11 p. 100	1 p. 100	100 p. 100

Montants révisés

a) Inflation

1.1 Sur le total (920 000 dollars) des crédits additionnels nécessaires, un montant de 611 000 dollars, soit 66 p. 100, est imputable à l'inflation. Sur ce dernier montant, 97 000 dollars correspondent à l'augmentation des traitements du personnel engagé pour des périodes de courte durée pour assurer le service des sessions de l'Assemblée générale, 286 000 dollars à l'augmentation, par suite de la hausse des tarifs aériens, des frais de voyage des représentants (240 000 dollars) et des fonctionnaires de l'Office de Genève qui viennent assurer le service de l'Assemblée générale (46 000 dollars), 99 000 dollars à une nouvelle hausse de 8 p. 100 des frais d'imprimerie qui est prévue pour 1975 et 11 000 dollars à l'augmentation des dépenses de représentation à l'occasion de l'Assemblée générale; en outre, un montant additionnel de 118 000 dollars correspond exclusivement aux effets de l'inflation sur les dépenses relatives aux frais de voyage et à l'indemnité de subsistance des membres d'autres organes subsidiaires de l'Assemblée générale et, le cas échéant, du personnel chargé d'assurer le service des réunions desdits organes.

b) Décisions des organes directeurs

1.2 Les trois nouveaux Etats Membres - le Bangladesh, la Grenade et la Guinée-Bissau - auront droit au remboursement des frais de voyage de leurs représentants qui se rendront aux vingt-neuvième et trentième sessions de l'Assemblée générale. Les dépenses à engager à ce titre, compte tenu du fait qu'en moyenne les Etats ne demandent le remboursement que de 75 p. 100 des sommes auxquelles ils ont droit, sont estimées à 34 000 dollars.

1.3 La sixième session extraordinaire de l'Assemblée générale, tenue au printemps 1974, a entraîné des dépenses d'un montant de 275 000 dollars, dont 170 000 dollars au titre des frais de voyage des représentants et 105 000 dollars au titre du personnel temporaire et des heures supplémentaires. Ces dépenses ont été engagées avec l'assentiment préalable du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires conformément aux dispositions de la résolution 3196 (XXVIII) de l'Assemblée générale relative aux dépenses imprévues et extraordinaires de l'exercice biennal 1974-1975.

Chapitre 2. Services relevant directement du Secrétaire général

(Dollars E.-U.)

Crédit ouvert	Montant estimatif des dépenses additionnelles					Montant total révisé
	Taux de change	Inflation	Décisions des organes directeurs	Autres changements apportés aux programmes	Total	
7 068 000	134 000	169 000	-	152 000	455 000	7 523 000

Tableau 2.1

Répartition des montants révisés, par catégorie de programme et programme

(Dollars E.-U.)

Catégorie de programme et programme	Crédits ouverts	Montant estimatif des dépenses additionnelles				Montant total révisé
		Taux de change et inflation	Décisions des organes directeurs	Autres changements apportés aux programmes	Augmentation totale	
Le Secrétaire général	338 000	53 000	-	86 000	139 000	477 000
Cabinet du Secrétaire général ..	2 401 000	(73 000)	-	-	(73 000)	2 328 000
Cabinet du Secrétaire général adjoint aux affaires politiques et aux affaires de l'Assemblée générale	837 000	38 000	-	25 000	63 000	900 000
Cabinet des Secrétaires généraux adjoints aux affaires politiques spéciales	786 000	2 000	-	8 000	10 000	796 000
Secrétariat du Comité scientifique pour l'étude des effets des rayonnements ionisants ...	322 000	15 000	-	8 000	23 000	345 000
Cabinet du Sous-Secrétaire général aux questions politiques spéciales	410 000	11 000	-	6 000	17 000	427 000
Cabinet du Secrétaire général adjoint aux affaires inter-organisations et à la coordination	825 000	81 000	-	7 000	88 000	913 000
Cabinet du Directeur général de l'Office des Nations Unies à Genève	1 149 000	176 000	-	12 000	188 000	1 337 000
Total	7 068 000	303 000	-	152 000	455 000	7 523 000

Le Secrétaire général

Tableau 2.2

(Dollars E.-U.)

Crédit ouvert	Montant estimatif des dépenses additionnelles				Montant total révisé
	Taux de change et inflation	Décisions des organes directeurs	Autres changements apportés aux programmes	Augmentation totale	
338 000	53 000	-	86 000	139 000	477 000
	38 p. 100	-	62 p. 100	100 p. 100	

Tableau 2.3

Répartition de l'augmentation totale, par principale catégorie de dépense

(Dollars E.-U.)

Traitements	Dépenses communes de personnel	Frais de voyage	Imprimerie	Divers	Augmentation totale
-	-	128 000	-	11 000	139 000
-	-	92 p. 100	-	8 p. 100	100 p. 100

Montants révisés

a) Inflation

2.1 Sur le montant total (53 000 dollars) des crédits additionnels nécessaires du fait de l'inflation, 42 000 dollars concernent les frais de voyage et l'indemnité de subsistance, 8 000 dollars l'utilisation et l'entretien de la résidence du Secrétaire général et 3 000 dollars les dépenses de représentation.

b) Autres changements apportés

2.2 Compte tenu des dépenses effectives à ce jour et comme on compte que la tendance actuelle se maintiendra, il est clair que le crédit de 122 000 dollars ouvert pour l'exercice biennal au titre des voyages officiels du Secrétaire général et de ses collaborateurs immédiats sera insuffisant. En conséquence, un crédit additionnel de 86 000 dollars est demandé à cette fin à l'heure actuelle.

Cabinet du Secrétaire général

Tableau 2.4

(Dollars E.-U.)

Crédit ouvert	Montant estimatif des dépenses additionnelles				Montant total révisé
	Taux de change et inflation	Décisions des organes directeurs	Autres changements apportés aux programmes	Augmentation totale	
2 401 000	(73 000)	-	-	(73 000)	2 328 000

Tableau 2.5

Répartition de l'augmentation totale, par principale catégorie de dépense

(Dollars E.-U.)

Traitements	Dépenses communes de personnel	Frais de voyage	Imprimerie	Divers	Augmentation totale
(57 000)	(24 000)	2 000	6 000	-	(73 000)

Montants révisés

2.3 Le Secrétaire général estime que les dépenses additionnelles imputables à l'inflation s'élèveront, au total à 10 000 dollars, dont 2 000 dollars au titre des heures supplémentaires et du sursalaire de nuit, 2 000 dollars au titre des frais de voyage et 6 000 dollars au titre des travaux d'imprimerie. Cependant, comme il y a actuellement plus de postes vacants qu'à l'ordinaire, il se peut qu'un montant net de 73 000 dollars environ demeure inutilisé au Cabinet du Secrétaire général.

Cabinet du Secrétaire général adjoint aux affaires politiques et aux affaires de l'Assemblée générale

Tableau 2-6

(Dollars E.-U.)

Crédit ouvert	Montant estimatif des dépenses additionnelles				Montant total révisé
	Taux de change et inflation	Décisions des organes directeurs	Autres changements apportés aux programmes	Augmentation totale	
837 000	38 000	-	25 000	63 000	900 000
	60 p. 100	-	40 p. 100	100 p. 100	

Tableau 2-7

Répartition de l'augmentation totale, par principale catégorie de dépense

(Dollars E.-U.)

Traitements	Dépenses communes de personnel	Frais de voyage	Imprimerie	Divers	Augmentation totale
46 000	12 000	5 000	-	-	63 000
73 p. 100	19 p. 100	8 p. 100	-	-	100 p. 100

Montants révisés

a) Inflation

2.4 Les dépenses additionnelles imputables à l'inflation s'élèvent au total à 38 000 dollars, se répartissant comme suit : traitements (30 000 dollars), dépenses communes de personnel (7 000 dollars) et frais de voyage (1 000 dollars).

b) Changements apportés aux programmes

2.5 Un crédit additionnel de 25 000 dollars est demandé, dont 21 000 dollars concernent la création proposée d'un nouveau poste permanent de la classe P-1/2 et 4 000 dollars l'augmentation des frais de voyage. Les responsabilités générales et les tâches quotidiennes du Cabinet se sont régulièrement accrues au cours de l'année écoulée. En raison du transfert à Genève de la Division des droits de l'homme et de la nécessité d'une liaison plus étroite avec le Bureau spécial du Sahel et avec le Bureau du Coordonnateur des secours en cas de catastrophe, compte tenu également des nombreuses tâches que lui a assignées le Secrétaire général, le personnel actuel ne peut pas s'acquitter de ses fonctions dans des conditions raisonnables et avec toute la minutie souhaitable. Le nouvel administrateur adjoint s'occuperait surtout des activités de liaison mentionnées ci-dessus et aiderait aussi le Secrétaire général adjoint à exécuter diverses tâches spéciales. Le transfert à Genève de la Division des droits de l'homme, qui relève directement du Secrétaire général adjoint aux affaires politiques et aux affaires de l'Assemblée générale, a contribué à l'augmentation des frais de voyage, ainsi que d'autres missions entreprises par le Secrétaire général adjoint sur la demande du Secrétaire général.

Cabinet des Secrétaires généraux adjoints aux affaires politiques spéciales

Tableau 2-8

(Dollars E.-U.)

Crédit ouvert	Montant estimatif des dépenses additionnelles				Montant total révisé
	Taux de change et inflation	Décisions des organes directeurs	Autres changements apportés aux programmes	Augmentation totale	
786 000	2 000	-	8 000	10 000	796 000
	20 p. 100	-	80 p. 100	100 p. 100	

Tableau 2-9

Répartition de l'augmentation totale, par principale catégorie de dépense
(Dollars E.-U.)

Traitements	Dépenses communes de personnel	Frais de voyage	Imprimerie	Divers	Augmentation totale
6 000	-	4 000	-	-	10 000
60 p. 100	-	40 p. 100	-	-	100 p. 100

Montants révisés

a) Inflation

2.6 Sur une augmentation nette de 2 000 dollars, 1 000 dollars concernent les heures supplémentaires et 1 000 dollars les frais de voyage. Les effets de l'inflation sur les traitements et les dépenses communes de personnel ont été contrebalancés par le fait que le nombre de postes vacants est plus élevé que la moyenne.

b) Autres changements apportés aux programmes

2.7 Le crédit additionnel demandé à ce titre est de 8 000 dollars. Sur ce montant, 5 000 dollars concernent le reclassement à Secrétaire général adjoint d'un poste permanent de Sous-Secrétaire général - mesure approuvée par la Cinquième Commission à sa 1635ème séance, comme suite à une demande du Secrétaire général formulée dans un rapport spécial sur la question (A/C.5/1602) - et 3 000 dollars résultent de l'augmentation des dépenses au titre des voyages autorisés.

Secrétariat du Comité scientifique pour l'étude des effets des rayonnements ionisants

Tableau 2-10

(Dollars E.-U.)

Crédit ouvert	Montant estimatif des dépenses additionnelles				Montant total révisé
	Taux de change et inflation	Décisions des organes directeurs	Autres changements apportés aux programmes	Augmentation totale	
322 000	15 000	-	8 000	23 000	345 000
	65 p. 100	-	35 p. 100	100 p. 100	

Tableau 2-11

Répartition de l'augmentation totale, par principale catégorie de dépense

(Dollars E.-U.)

Traitements	Dépenses communes de personnel	Frais de voyage	Imprimerie	Divers	Augmentation totale
10 000	11 000	2 000	-	-	23 000
43 p. 100	48 p. 100	9 p. 100	-	-	100 p. 100

Montants révisés

a) Inflation

2.8 Les dépenses additionnelles dues à l'inflation sont estimées au total à 15 000 dollars, se répartissant comme suit : traitements (10 000 dollars), dépenses communes de personnel (3 000 dollars) et frais de voyage (2 000 dollars).

b) Autres changements apportés aux programmes

2.9 Conformément à la décision prise par l'Assemblée générale à sa vingt-huitième session, le secrétariat du Comité a été transféré à Vienne dans le courant de 1974. Ce transfert a entraîné une augmentation de 8 000 dollars des crédits nécessaires au titre des dépenses communes de personnel, y compris les frais de voyage et de déménagement.

Cabinet du Sous-Secrétaire général aux questions politiques spéciales

Tableau 2-12

(Dollars E.-U.)

Crédit ouvert	Montant estimatif des dépenses additionnelles				Montant total révisé
	Taux de change et inflation	Décisions des organes directeurs	Autres changements apportés aux programmes	Augmentation totale	
410 000	11 000	-	6 000	17 000	427 000
	65 p. 100	-	35 p. 100	100 p. 100	

Tableau 2-13

Répartition de l'augmentation totale, par principale catégorie de dépense

(Dollars E.-U.)

Traitements	Dépenses communes de personnel	Frais de voyage	Imprimerie	Divers	Augmentation totale
7 000	2 000	8 000	-	-	17 000
41 p. 100	12 p. 100	47 p. 100	-	-	100 p. 100

Montants révisés

a) Inflation

2.10 Les dépenses additionnelles imputables à l'inflation sont estimées au total à 11 000 dollars, dont 4 000 dollars au titre des traitements, 2 000 dollars au titre des dépenses communes de personnel et 5 000 dollars au titre des frais de voyage.

b) Autres changements apportés aux programmes

2.11 Les frais de voyage du personnel du Cabinet ont été sous-estimés à l'origine, notamment eu égard à l'évolution de la situation dans les territoires portugais d'Afrique. Un crédit additionnel de 3 000 dollars est demandé à cette fin.

2.12 Dans le rapport 1/ sur la réorganisation de l'échelon le plus élevé du Secrétariat que le Secrétaire général a présenté à l'Assemblée générale à sa vingt-huitième session, il était dit que le nouveau Cabinet du Sous-Secrétaire général aux questions politiques spéciales se verrait assigner des fonctions qui seraient celles qui étaient antérieurement confiées au Conseiller spécial pour les questions africaines mais comprendraient, en outre, l'exécution de tâches de portée plus générale que le Secrétaire général pourrait confier de temps à autre audit cabinet. Compte tenu des responsabilités accrues du nouveau Cabinet, du caractère délicat des questions politiques dont il s'occupe, et du niveau élevé de ses contacts diplomatiques, il est nécessaire de reclasser à Directeur (D-2) le poste d'administrateur général (D-1) inscrit à son tableau d'effectifs, le titulaire du poste en question devant avoir un rang suffisamment élevé pour aider le Sous-Secrétaire général et le remplacer lorsqu'il est absent. Un crédit additionnel de 3 000 dollars est demandé à cette fin.

1/ A/C.5/1537.

Cabinet du Secrétaire général adjoint aux affaires interorganisations et à la coordination

Tableau 2-14

(Dollars E.-U.)

Crédit ouvert	Montant estimatif des dépenses additionnelles				Montant total révisé
	Taux de change et inflation	Décisions des organes directeurs	Autres changements apportés aux programmes	Augmentation totale	
825 000	81 000	-	7 000	88 000	913 000
	92 p. 100	-	8 p. 100	100 p. 100	

Tableau 2-15

Répartition de l'augmentation totale, par principale catégorie de dépense

(Dollars E.-U.)

Traitements	Dépenses communes de personnel	Frais de voyage	Imprimerie	Divers	Augmentation totale
60 000	23 000	5 000	-	-	88 000
68 p. 100	26 p. 100	6 p. 100	-	-	100 p. 100

Montants révisés

a) Inflation

2.13 Les dépenses additionnelles dues à l'inflation sont estimées au total à 81 000 dollars, se répartissant comme suit : traitements (55 000 dollars), dépenses communes de personnel (23 000 dollars) et frais de voyage (3 000 dollars).

b) Autres changements apportés aux programmes

2.14 Vu le rôle accru assigné au Cabinet du Secrétaire général adjoint aux affaires interorganisations et à la coordination, il a fallu renforcer les effectifs d'agents des services généraux, en particulier pendant la session de l'Assemblée générale. Un crédit additionnel de 5 000 dollars est demandé à cette fin au titre du personnel temporaire. Le solde de 2 000 dollars correspond à une augmentation des frais de voyage.

Cabinet du Directeur général de l'Office des Nations Unies à Genève

Tableau 2-16

(Dollars E.-U.)

Crédit ouvert	Montant estimatif des dépenses additionnelles				Montant total révisé
	Taux de change et inflation	Décisions des organes directeurs	Autres changements apportés aux programmes	Augmentation totale	
1 149 000	176 000	-	12 000	188 000	1 337 000
	94 p. 100	-	6 p. 100	100 p. 100	

Tableau 2-17

Répartition de l'augmentation totale, par principale catégorie de dépense

(Dollars E.-U.)

Traitements	Dépenses communes de personnel	Frais de voyage	Imprimerie	Divers	Augmentation totale
145 000	26 000	14 000	-	3 000	188 000
77 p. 100	14 p. 100	7 p. 100	-	2 p. 100	100 p. 100

Montants révisés

a) Taux de change et inflation

2.15 Les dépenses additionnelles prévues à cette rubrique sont estimées au total à 176 000 dollars, se répartissant comme suit : traitements (133 000 dollars), dépenses communes de personnel (26 000 dollars), frais de voyage (14 000 dollars) et dépenses de représentation (3 000 dollars). Sur le total du crédit demandé, un montant de 134 000 dollars est imputable aux effets des fluctuations des taux de change.

b) Autres changements apportés aux programmes

2.16 Un crédit additionnel de 5 000 dollars est demandé au titre du personnel temporaire, pour une période maximum de six mois, pour remplacer un fonctionnaire en congé de maladie pour une durée indéterminée. Un autre crédit additionnel de 7 000 dollars est demandé pour la rémunération d'heures supplémentaires au Groupe de la correspondance télégraphique. Les trois fonctionnaires du Groupe doivent assurer à tout moment la distribution des télégrammes reçus, ainsi que l'expédition de la correspondance télégraphique. Les heures supplémentaires sont inévitables car les télégrammes arrivent souvent à Genève après les heures de travail ainsi que le samedi et le dimanche et les jours fériés.

TITRE II

ACTIVITES POLITIQUES ET MAINTIEN DE LA PAIX

Chapitre 3. Organes directeurs (activités politiques et maintien de la paix)

(Dollars E.-U.)

Crédit ouvert	Montant estimatif des dépenses additionnelles					Montant total révisé
	Taux de change	Inflation	Décisions des organes directeurs	Autres changements apportés aux programmes	Total	
4 705 000	14 000	78 000	-	17 000	109 000	4 814 000
	13 p. 100	72 p. 100	-	15 p. 100	100 p. 100	

Tableau 3.1

Répartition des montants révisés, par programme

(Dollars E.-U.)

Programme	Crédits ouverts	Montant estimatif des dépenses additionnelles				Montant total révisé
		Taux de change et inflation	Décisions des organes directeurs	Autres changements apportés aux programmes	Augmentation totale	
Le Conseil de sécurité, ses commissions et comités	500 000	21 000	-	-	21 000	521 000
Conférence du Comité du désarmement	789 000	-	-	-	-	789 000
Troisième Conférence des Nations Unies sur le droit de la mer	3 188 000	51 000	-	-	51 000	3 239 000
Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique	113 000	20 000	-	17 000	37 000	150 000
Comité spécial de l' <u>apartheid</u>	108 000	-	-	-	-	108 000
Groupe de travail chargé d'étudier le financement de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient	7 000	-	-	-	-	7 000
Total	4 705 000	92 000	-	17 000	109 000	4 814 000

Le Conseil de sécurité, ses commissions et comités

Tableau 3.2

(Dollars E.-U.)

Crédit ouvert	Montant estimatif des dépenses additionnelles				Montant total révisé
	Taux de change et inflation	Décisions des organes directeurs	Autres changements apportés aux programmes	Augmentation totale	
500 000	21 000	-	-	21 000	521 000

Tableau 3.3

Répartition de l'augmentation totale, par principale catégorie de dépense

(Dollars E.-U.)

Traitements	Dépenses communes de personnel	Frais de voyage	Imprimerie	Divers	Augmentation totale
-	-	-	21 000	-	21 000

I. Exécution du programme

3.1 Le Conseil de sécurité s'est réuni 35 fois au cours des neuf premiers mois de 1974. Le Comité d'admission de nouveaux membres s'est réuni trois fois et le Comité des sanctions, créé en application de la résolution 253 (1968) du Conseil de sécurité, a tenu 28 séances.

II. Montants révisés

3.2 Les seules dépenses prévues pour ce programme au présent chapitre concernent l'impression des documents officiels. Le crédit additionnel de 21 000 dollars demandé à cet effet reflète les tendances inflationnistes.

Conférence du Comité du désarmement

Tableau 3.4

(Dollars E.-U.)

Crédit ouvert	Montant estimatif des dépenses additionnelles				Montant total révisé
	Taux de change et inflation	Décisions des organes directeurs	Autres changements apportés aux programmes	Augmentation totale	
789 000		-		-	789 000

Tableau 3.5

Répartition de l'augmentation totale, par principale catégorie de dépense

(Dollars E.-U.)

Traitements	Dépenses communes de personnel	Frais de voyage	Imprimerie	Divers	Augmentation totale
(13 000)	-	13 000	-	-	-

I. Exécution du programme

3.3 Jusqu'à présent, la Conférence s'est réunie à l'Office des Nations Unies à Genève du 16 avril au 23 mai et du 2 juillet au 22 août 1974.

II. Montants révisés

3.4 Les crédits ouverts ont été calculés en partant de l'hypothèse que la Conférence se réunirait pour une période totale de six mois chaque année de l'exercice biennal. Comme jusqu'à présent elle ne s'est réunie que pendant 13 semaines, il semble peu probable, à ce stade, qu'un crédit additionnel sera nécessaire pour l'ensemble de l'exercice biennal pour compenser l'augmentation de dépenses due aux réalignements monétaires et à l'inflation.

Troisième Conférence des Nations Unies sur le droit de la mer

Tableau 3.6

(Dollars E.-U.)

Crédit ouvert	Montant estimatif des dépenses additionnelles				Montant total révisé
	Taux de change et inflation	Décisions des organes directeurs	Autres changements apportés aux programmes	Augmentation totale	
3 188 000	51 000	-	-	51 000	3 239 000

Tableau 3.7

Répartition de l'augmentation totale, par principale catégorie de dépense

(Dollars E.-U.)

Traitements	Dépenses communes de personnel	Frais de voyage	Imprimerie	Divers	Augmentation totale
33 000	8 000	-	-	10 000	51 000
65 p. 100	15 p. 100	-	-	20 p. 100	100 p. 100

I. Exécution du programme

3.5 La Conférence s'est réunie à Caracas (Venezuela) du 20 juin au 29 août 1974 et a décidé de se réunir à nouveau à Genève du 17 mars au 10 mai 1975.

II. Montants révisés

3.6 Les crédits ouverts à ce titre comprennent 1 303 000 dollars pour le secrétariat spécial de la Conférence et 1 885 000 dollars pour couvrir le coût de la Conférence elle-même; sur cette dernière somme, 475 000 dollars ont été affectés à l'impression des documents officiels.

3.7 Les dépenses additionnelles pour le secrétariat spécial de la Conférence qui sont dues à l'inflation sont estimées à 51 000 dollars et concernent les traitements et dépenses communes de personnel (41 000 dollars), ainsi que les livres pour la bibliothèque, la papeterie et les fournitures de bureau (10 000 dollars). Du fait que les dépenses supplémentaires qu'a entraînées l'organisation de la Conférence à Caracas au lieu de Genève seront à la charge du Gouvernement vénézuélien, conformément à la résolution 2609 (XXIV) de l'Assemblée générale, il n'y a pas eu de dépenses additionnelles à ce titre.

Comité des utilisations pacifiques de l'espace
extra-atmosphérique

Tableau 3.8

(Dollars E.-U.)

Crédit ouvert	Montant estimatif des dépenses additionnelles				Montant total révisé
	Taux de change et inflation	Décisions des organes directeurs	Autres changements apportés aux programmes	Augmentation totale	
113 000	20 000	-	17 000	37 000	150 000
	54 p. 100	-	46 p. 100	100 p. 100	

Tableau 3.9

Répartition de l'augmentation totale, par principale
catégorie de dépense

(Dollars E.-U.)

Traitements	Dépenses communes de personnel	Frais de voyage	Imprimerie	Divers	Augmentation totale
37 000	-	-	-	-	37 000

I. Exécution du programme

3.8 La treizième session du Sous-Comité juridique s'est tenue à Genève du 6 au 31 mai 1974.

II. Montants révisés

3.9 On a constaté que les crédits nécessaires pour assurer le service des réunions du Sous-Comité juridique, qu'il s'agisse des dépenses effectives de 1974 ou des prévisions pour 1975, avaient été sous-estimés et qu'il manquait 14 000 dollars. Le reste des dépenses additionnelles (20 000 dollars) est dû à l'inflation (6 000 dollars) et aux fluctuations monétaires (14 000 dollars).

3.10 En outre, des dépenses additionnelles d'un montant estimatif de 3 000 dollars ont dû être engagées pour couvrir le coût d'une réunion non prévue du Groupe de travail des satellites de radiodiffusion directe qui s'est tenue à Genève du 11 au 22 mars 1974.

Comité spécial de l'apartheid

Tableau 3.10

(Dollars F.-H.)

Crédit ouvert	Montant estimatif des dépenses additionnelles				Montant total révisé
	Taux de change et inflation	Décisions des organes directeurs	Autre changements apportés aux programmes	Augmentation totale	
108 000	-	-	-	-	108 000

I. Exécution du programme

3.11 Le Comité spécial a tenu 14 séances au Siège. A ce jour, ses deux sous-comités ont tenu huit séances et un groupe de travail a tenu environ 30 séances. Le Comité a également tenu une session extraordinaire en Europe du 17 mai au 4 juin et a participé à la Conférence des organisations non gouvernementales, du 1er au 6 septembre, à Genève. Des représentants du Comité se sont rendus au cours de l'année à Paris et à Tokyo.

II. Montants révisés

3.12 En attendant que l'Assemblée générale examine à sa présente session le programme de travail du Comité spécial pour 1975, aucun crédit additionnel pour ce programme n'est prévu dans le présent rapport.

Groupe de travail chargé d'étudier le financement de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient

Tableau 3.11

(Dollars E.-U.)

Crédit ouvert	Montant estimatif des dépenses additionnelles				Montant total révisé
	Taux de change et inflation	Décisions des organes directeurs	Autres changements apportés aux programmes	Augmentation totale	
7 000	-	-	-	-	7 000

Chapitre 4. Affaires politiques et affaires du Conseil de sécurité

(Dollars E.-U.)

Crédit ouvert	Montant estimatif des dépenses additionnelles					Montant total révisé
	Taux de change	Inflation	Décisions des organes directeurs	Autres changements apportés aux programmes	Total	
6 070 000	-	559 000	-	15 000	574 000	6 644 000
	-	97 p. 100	-	3 p. 100	100 p. 100	

Tableau 4.1

Répartition des montants révisés, par programme

(Dollars E.-U.)

Programme	Crédits ouverts	Montant estimatif des dépenses additionnelles				Montant total révisé
		Taux de change et inflation	Décisions des organes directeurs	Autres changements apportés aux programmes	Augmentation totale	
Direction exécutive et administration	645 000	78 000	-	110 000	188 000	833 000
Division des affaires concernant le désarmement	894 000	61 000	-	15 000	76 000	970 000
Division de l'espace extra-atmosphérique	735 000	108 000	-	-	108 000	843 000
Programme d'applications des techniques spatiales	152 000	-	-	-	-	152 000
Section des questions africaines	566 000	70 000	-	34 000	104 000	670 000
Section des affaires concernant le fond des mers et des océans	358 000	38 000	-	-	38 000	396 000
Division des affaires politiques	939 000	45 000	-	(144 000)	(99 000)	840 000
Division du Conseil de sécurité et des commissions politiques	1 611 000	150 000	-	-	150 000	1 761 000
Programme d'enseignement et de formation des Nations Unies pour l'Afrique australe	170 000	9 000	-	-	9 000	179 000
Total	6 070 000	559 000	-	15 000	574 000	6 644 000

Division exécutive et administration

Tableau 4.2

(Dollars E.-U.)

Crédit ouvert	Montant estimatif des dépenses additionnelles				Montant total révisé
	Taux de change et inflation	Décisions des organes directeurs	Autres changements apportés aux programmes	Augmentation totale	
645 000	78 000	-	110 000	188 000	833 000
	41 p. 100	-	59 p. 100	100 p. 100	

Tableau 4.3

Répartition de l'augmentation totale, par principale catégorie de dépense

(Dollars E.-U.)

Traitements	Dépenses communes de personnel	Frais de voyage	Imprimerie	Divers	Augmentation totale
166 000	54 000	2 000	(34 000)	-	188 000
88 p. 100	29 p. 100	1 p. 100	(18 p. 100)	-	100 p. 100

Montants révisés

a) Inflation

4.1 Sur l'augmentation totale de 188 000 dollars relative à ce programme, 78 000 dollars sont imputables aux effets de l'inflation.

b) Changements apportés aux programmes

4.2 L'augmentation nette de 110 000 dollars qui apparaît à cette rubrique résulte de l'opération suivante : le Cabinet du Secrétaire général adjoint a dépensé 144 000 dollars de plus du fait du transfert du Groupe de l'information politique à la Division des affaires politiques au cours de l'année 1974, mais il a dépensé pour ses frais d'imprimerie 34 000 dollars de moins qui ont été engagés par la Section des questions africaines aux fins indiquées plus loin au paragraphe 4.16 et lui ont été imputés.

Division des affaires concernant le désarmement

Tableau 4.4

(Dollars E.-U.)

Crédit ouvert	Montant estimatif des dépenses additionnelles				Montant total révisé
	Taux de change et inflation	Décisions des organes directeurs	Autres changements apportés aux programmes	Augmentation totale	
894 000	61 000	-	15 000	76 000	970 000
	80 p. 100	-	20 p. 100	100 p. 100	

Tableau 4.5

Répartition de l'augmentation totale, par principale catégorie de dépense

(Dollars E.-U.)

Traitements	Dépenses communes de personnel	Frais de voyage	Imprimerie	Divers	Augmentation totale
64 000	5 000	7 000	-	-	76 000
84 p. 100	7 p. 100	9 p. 100	-	-	100 p. 100

I. Exécution du programme

4.3 Au cours des huit premiers mois de 1974, la Division a aidé à assurer le service de la Conférence du Comité du désarmement, du Comité préparatoire de la Conférence des parties chargée de l'examen du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, du Comité spécial de l'océan Indien, du Groupe d'experts de la réduction des budgets militaires, qui s'est réuni à Genève du 16 au 26 avril et du 5 au 16 août, et du Groupe d'experts de l'océan Indien en tant que zone de paix. Elle s'est également acquittée de toutes les tâches qui lui incombait en ce qui concerne la mise en oeuvre des treize résolutions sur le désarmement adoptées lors de la vingt-huitième session.

II. Montants révisés

a) Inflation

4.4 Sur l'augmentation totale de 76 000 dollars relative à cette division, 61 000 dollars sont imputables aux effets de l'inflation.

b) Changements apportés aux programmes

4.5 Le solde de 15 000 dollars se rapporte pour l'essentiel à des réunions supplémentaires imprévues du Groupe d'experts de l'océan Indien.

Division de l'espace extra-atmosphérique

Tableau 4.6

(Dollars E.-U.)

Crédit ouvert	Montant estimatif des dépenses additionnelles				Montant total révisé
	Taux de change et inflation	Décisions des organes directeurs	Autres changements apportés aux programmes	Augmentation totale	
735 000	108 000	-	-	108 000	843 000

Tableau 4.7

Répartition de l'augmentation totale, par principale catégorie de dépense

(Dollars E.-U.)

Traitements	Dépenses communes de personnel	Frais de voyage	Imprimerie	Divers	Augmentation totale
73 000	29 000	3 000	3 000	-	108 000
68 p. 100	27 p. 100	2,5 p. 100	2,5 p. 100	-	100 p. 100

I. Exécution du programme

4.6 La Division a fourni les services fonctionnels requis par le Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique et ses organes subsidiaires, qui ont tenu en 1974 les sessions suivantes :

- a) Troisième session du Groupe de travail de la télédétection terrestre par satellites, tenue en même temps que la session de l'équipe spéciale du Groupe de travail (New York, 25 février-5 mars);
- b) Cinquième session du Groupe de travail de la radiodiffusion directe par satellites (Genève, 11-22 mars);
- c) Onzième session du Sous-Comité scientifique et technique (New York, 15-26 avril);
- d) Septième session du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique (New York, 1er-12 juillet).

4.7 Toute la documentation préalable et postérieure à ces sessions a été établie comme prévu.

4.8 Quatre grandes études dont l'élaboration a été demandée par le Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique et consacrées aux incidences, sur le plan financier et organisationnel, de la création d'un centre international régional de télédétection, d'un centre d'indexage et de référence et d'un service d'éducation et de formation qui serait rattaché à un centre régional de télédétection - tous trois sous les auspices de l'ONU - ainsi qu'aux rapports et études de coût-utilité

existants, sont actuellement en cours de réalisation, avec l'assistance de consultants selon qu'il convient, et seront présentées à la session de 1975 du Sous-Comité scientifique et technique.

4.9 Les travaux liés à la préparation d'une édition révisée et imprimée du document intitulé "Examen des activités et des ressources que l'Organisation des Nations Unies consacre aux utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique" se poursuivent comme prévu.

4.10 Les séminaires ou ateliers suivants ont déjà eu lieu ou sont en cours d'organisation au titre du programme : Journées d'étude des Nations Unies sur les systèmes de radiodiffusion éducative par satellites (Tokyo, 26 février-7 mars); Séminaire régional ONU/FAO sur la téléobservation des ressources terrestres et de l'environnement (Le Caire, 4-12 septembre); Séminaire interrégional des Nations Unies sur les applications à la cartographie des données géodésiques et de télédétection obtenues par satellites (Sao Jose dos Campos (Brésil), 4-15 novembre).

4.11 Environ 70 participants ont assisté au séminaire de Tokyo et 53 à celui du Caire. Dans les deux cas, la plupart d'entre eux venaient de pays en voie de développement. Beaucoup avaient reçu une assistance financière au titre du Programme d'application des techniques spatiales (ONU). Un grand nombre de participants de pays en voie de développement doivent également assister au séminaire interrégional de Sao Jose dos Campos.

II. Montants révisés

4.12 Le déficit estimatif de 108 000 dollars relatif à cette division est entièrement imputable à l'inflation.

Programme d'applications des techniques spatiales

Tableau 4.8

(Dollars E.-U.)

Crédit ouvert	Montant estimatif des dépenses additionnelles				Montant total révisé
	Taux de change et inflation	Décisions des organes directeurs	Autres changements apportés aux programmes	Augmentation totale	
152 000	-	-	-	-	152 000

Montants révisés

4.13 En attendant la décision que prendra l'Assemblée générale à sa présente session quant à l'ampleur du programme de l'ONU relatif aux applications des techniques spatiales, aucun crédit additionnel n'est demandé en vue d'une expansion éventuelle du programme.

Section des questions africaines

Tableau 4.9

(Dollars E.-U.)

Crédit ouvert	Montant estimatif des dépenses additionnelles				Montant total révisé
	Taux de change et inflation	Décisions des organes directeurs	Autres changements apportés aux programmes	Augmentation totale	
566 000	70 000	-	34 000	104 000	670 000
	67 p. 100	-	33 p. 100	100 p. 100	

Tableau 4.10

Répartition de l'augmentation totale, par principale catégorie de dépense

(Dollars E.-U.)

Traitements	Dépenses communes de personnel	Frais de voyage	Imprimerie	Divers	Augmentation totale
59 000	10 000	1 000	34 000	-	104 000
57 p. 100	10 p. 100	1 p. 100	32 p. 100	-	100 p. 100

I. Exécution du programme

Services fournis au Comité spécial de l'apartheid

4.14 Au cours de la période considérée, le Section a assuré le service de vingt réunions du Comité spécial de l'apartheid, dont neuf se sont tenues durant la mission organisée du 17 mai au 4 juin 1974 dans certaines capitales européennes. La Section a également fourni 300 pages de documentation que le Comité spécial avait demandées pour cette mission.

Groupe de l'apartheid

4.15 Conformément au mandat qui lui a été confié, à savoir donner toute la publicité possible aux effets néfastes de l'apartheid, le Groupe a continué d'établir des notes et des documents et de publier des bulletins spéciaux dans diverses langues. Au cours de la période de huit mois sur laquelle porte le présent rapport, 34 numéros de Notes et documents et Action against Apartheid ont été diffusés. Trois cent quatre-vingt-cinq pages ont été publiées en anglais et 350 en français.

II. Montants révisés

4.16 Le dépassement de crédit, d'un montant total de 104 000 dollars, est dû à raison d'environ 70 000 dollars à l'inflation. Le solde (34 000 dollars) représente les dépenses additionnelles engagées pour imprimer les publications relatives à l'apartheid dont s'occupe la Section des questions africaines, les sommes nécessaires ayant été prélevées sur le budget du Cabinet du Secrétaire général adjoint.

Section des mers et des océans

Tableau 4.11

(Dollars E.-U.)

Crédit ouvert	Montant estimatif des dépenses additionnelles				Montant total révisé
	Taux de change et inflation	Décisions des organes directeurs	Autres changements apportés aux programmes	Augmentation totale	
358 000	38 000	-	-	38 000	396 000
	100 p. 100	-	-	100 p. 100	

Tableau 4.12

Répartition de l'augmentation totale, par principale
catégorie de dépense

(Dollars E.-U.)

Traitements	Dépenses communes de personnel	Frais de voyage	Imprimerie	Divers	Augmentation totale
34 000	3 000	1 000	-	-	38 000
89,7 p. 100	7,1 p. 100	3,2 p. 100	-	-	100 p. 100

I. Exécution du programme

4.17 La Section a participé aux préparatifs et aux services de la deuxième Conférence des Nations Unies sur le droit de la mer. Vu le lourd volume de travail que cette conférence lui a imposé, ses autres activités s'en sont trouvées réduites. Au cours des dix semaines qu'a duré la Conférence de Caracas, les ressources de la Section ont été entièrement consacrées à assurer le service de la Conférence.

II. Montants révisés

4.18 Le dépassement de crédit, d'un montant estimatif de 38 000 dollars, est entièrement dû à l'inflation.

Division des affaires politiques

Tableau 4.13

(Dollars E.-U.)

Crédit ouvert	Montant estimatif des dépenses additionnelles				Montant total révisé
	Taux de change et inflation	Décisions des organes directeurs	Autres changements apportés aux programmes	Diminution totale	
939 000	45 000	-	(144 000)	(99 000)	840 000

Tableau 4.14

Répartition de la diminution totale, par principale
catégorie de dépense

(Dollars E.-U.)

Traitements	Dépenses communes de personnel	Frais de voyage	Imprimerie	Divers	Diminution totale
(71 000)	(28 000)	-	-	-	(99 000)
(71 p. 100)	(29 p. 100)	-	-	-	100 p. 100

I. Exécution du programme

4.19 Près d'une centaine d'études analytiques sur des questions politiques présentant un intérêt immédiat ont été établies à l'intention du Secrétaire général et du Secrétaire général adjoint, la plupart de ces études étant directement liées aux besoins des commissions et comités politiques ou étant destinées à conseiller le Secrétaire général sur l'évolution récente en ce qui concerne la promotion des activités de l'Organisation des Nations Unies dans le domaine de la paix et de la sécurité internationales.

II. Montants révisés

4.20 La diminution prévue (99 000 dollars) des crédits nécessaires est due au transfert du Groupe de l'information politique (144 000 dollars) au Cabinet du Secrétaire général adjoint, dont les effets ont été contrebalancés par l'inflation (45 000 dollars), qui a influé sur le reste des dépenses de personnel (traitements et dépenses communes).

Division du Conseil de sécurité et des commissions politiques

Tableau 4.15

(Dollars E.-U.)

Crédit ouvert	Montant estimatif des dépenses additionnelles				Montant total révisé
	Taux de change et inflation	Décisions des organes directeurs	Autres changements apportés aux programmes	Augmentation totale	
1 611 000	150 000	-	-	150 000	1 761 000

Tableau 4.16

Répartition de l'augmentation totale, par principale
catégorie de dépense

(Dollars E.-U.)

Traitements	Dépenses communes de personnel	Frais de voyage	Imprimerie	Divers	Augmentation totale
135 000	12 000	-	3 000	-	150 000
90,3 p. 100	7,7 p. 100	-	2 p. 100	-	100 p. 100

I. Exécution du programme

4.21 La Division a été en mesure de fournir tous les services nécessaires au Conseil de sécurité - dont les activités se sont considérablement accrues au cours des huit premiers mois de 1974 -, à ses organes subsidiaires et aux organes subsidiaires de l'Assemblée générale dont elle est responsable. Suivant une pratique maintenant courante, les séances officielles du Conseil sont précédées de longues consultations officieuses entre les membres du Conseil, qui nécessitent une aide importante de la part du Secrétariat.

II. Montants révisés

4.22 Le dépassement de crédit, d'un montant estimatif de 150 000 dollars, est entièrement imputable à l'inflation.

Programme d'enseignement et de formation des Nations Unies pour l'Afrique australe

Tableau 4.17

(Dollars E.-U.)

Crédit ouvert	Montant estimatif des dépenses additionnelles				Montant total révisé
	Taux de change et inflation	Décisions des organes directeurs	Autres changements apportés aux programmes	Augmentation totale	
170 000	9 000	-	-	9 000	179 000

Tableau 4.18

Répartition de l'augmentation totale, par principale catégorie de dépense

(Dollars E.-U.)

Traitements	Dépenses communes de personnel	Frais de voyage	Imprimerie	Divers	Augmentation totale
8 000	1 000	-	-	-	9 000
89 p. 100	11 p. 100	-	-	-	100 p. 100

I. Exécution du programme

4.23 Au cours des huit premiers mois de 1974, 763 demandes ont été présentées par des réfugiés de différentes nationalités. Ces demandes ont été examinées par le Groupe de sélection à l'occasion de 15 réunions au cours desquelles il a évalué lesdites demandes et statué à ce sujet.

4.24 Le Comité consultatif du Programme d'enseignement et de formation des Nations Unies pour l'Afrique australe a tenu trois réunions au cours de cette période pour examiner les questions relatives à l'administration du Programme, les moyens de fournir une assistance aux candidats originaires d'Afrique du Sud et la coopération et la liaison avec les institutions spécialisées.

II. Montants révisés

4.25 Le dépassement de crédit, d'un montant estimatif de 9 000 dollars, est dû à l'inflation.

Chapitre 5. Missions spéciales

(Dollars E.-U.)

Crédit ouvert	Montant estimatif des dépenses additionnelles					Montant total révisé
	Taux de change	Inflation	Décisions des organes directeurs	Autres changements apportés aux programmes	Total	
22 409 000	-	335 000	-	(428 000)	(93 000)	22 316 000

Tableau 5.1

Répartition des montants révisés, par catégorie de programme et programme

(Dollars E.-U.)

Catégorie de programme et programme	Crédits ouverts	Montant estimatif des dépenses additionnelles				Montant total révisé
		Taux de change et inflation	Décisions des organes directeurs	Autres changements apportés aux programmes	Augmentation totale	
Organisme des Nations Unies chargé de la surveillance de la trêve en Palestine (ONUST)	19 294 000	-	-	(428 000)	(428 000)	18 866 000
Groupe d'observateurs militaires des Nations Unies dans l'Inde et le Pakistan	2 654 000	297 000	-	-	297 000	2 951 000
Commission des Nations Unies pour l'unification et le relèvement de la Corée	145 000	-	-	-	-	145 000
Dépôt de l'ONU à Pise	316 000	38 000	-	-	38 000	354 000
Total	22 409 000	335 000	-	(428 000)	(93 000)	22 316 000

Organisme des Nations Unies chargé de la surveillance de la trêve en Palestine (ONUST)

Tableau 5.2

(Dollars E.-U.)

Crédit ouvert	Montant estimatif des dépenses additionnelles				Montant total révisé
	Taux de change et inflation	Décisions des organes directeurs	Autres changements apportés aux programmes	Augmentation totale	
19 294 000	-	-	(428 000)	(428 000)	18 866 000

Tableau 5.3

Répartition de l'augmentation totale, par principale catégorie de dépense

(Dollars E.-U.)

Traitements	Dépenses communes de personnel	Frais de voyage	Imprimerie	Divers	Augmentation totale
(32 000)	(376 000)	105 000	-	(125 000)	(428 000)

Changements apportés aux programmes

5.1 Les crédits additionnels nécessaires du fait de l'inflation, soit un montant estimatif de 225 000 dollars, qui comprend 105 000 dollars pour les frais de voyage, 98 000 dollars pour les frais généraux de fonctionnement et 22 000 dollars pour les fournitures et accessoires, seront plus que compensés par la diminution d'un montant estimatif de 653 000 dollars des crédits nécessaires pour les traitements et dépenses communes de personnel (diminution de 408 000 dollars), pour la location et l'entretien des locaux (diminution de 120 000 dollars) et pour l'achat de mobilier et de matériel (diminution de 125 000 dollars), du fait que 32 fonctionnaires et 115 véhicules ont été affectés à la FUNU et n'ont pas été remplacés à l'ONUST. Au cas où le Conseil de sécurité déciderait que la FUNU doit poursuivre ses opérations pendant tout l'exercice biennal, on prévoit actuellement que, sur le montant du crédit ouvert pour l'ONUST, 428 000 dollars ne seront pas dépensés.

Groupe d'observateurs militaires des Nations Unies dans l'Inde et le Pakistan

Tableau 5.4

(Dollars E.-U.)

Crédit ouvert	Montant estimatif des dépenses additionnelles				Montant total révisé
	Taux de change et inflation	Décisions des organes directeurs	Autres changements apportés aux programmes	Augmentation totale	
2 654 000	297 000	-	-	297 000	2 951 000

Tableau 5.5

Répartition de l'augmentation totale, par principale catégorie de dépense

(Dollars E.-U.)

Traitements	Dépenses communes de personnel	Frais de voyage	Imprimerie	Divers	Augmentation totale
54 000	123 000	99 000	-	21 000	297 000
18 p. 100	41,5 p. 100	33 p. 100	-	7,5 p. 100	100 p. 100

5.2 Le crédit additionnel de 297 000 dollars qui est demandé est entièrement imputable à l'inflation.

Commission des Nations Unies pour l'unification et le relèvement de la Corée
- Dépenses de liquidation

Tableau 5.6

(Dollars E.-U.)

Crédit ouvert	Montant estimatif des dépenses additionnelles				Montant total révisé
	Taux de change et inflation	Décisions des organes directeurs	Autres changements apportés aux programmes	Augmentation totale	
145 000	-	-	-	-	145 000

5.3 Les opérations de liquidation de cette mission ont été achevées en mars 1974.

Dépôt de l'ONU à Pise

Tableau 5.7

(Dollars E.-U.)

Crédit ouvert	Montant estimatif des dépenses additionnelles				Montant total révisé
	Taux de change et inflation	Décisions des organes directeurs	Autres changements apportés aux programmes	Augmentation totale	
316 000	38 000	-	-	38 000	354 000

Tableau 5.8

Répartition de l'augmentation totale, par principale
catégorie de dépenses

(Dollars E.-U.)

Traitements	Dépenses communes de personnel	Frais de voyage	Imprimerie	Divers	Augmentation totale
-	22 000	-	-	16 000	38 000
-	58 p. 100	-	-	42 p. 100	100 p. 100

5.4 Le crédit additionnel de 38 000 dollars qui est demandé est entièrement imputable aux effets de l'inflation sur les dépenses à faire pour le chauffage, le combustible, les fournitures, les communications, les pièces détachées et les services, ainsi que pour l'indemnité de subsistance (mission).

TITRE III

ACTIVITES ECONOMIQUES ET SOCIALES

Chapitre 6. Organes directeurs (activités économiques et sociales)

(Dollars E.-U.)

Crédit ouvert	Montant estimatif des dépenses additionnelles					Montant total révisé
	Taux de change	Inflation	Décisions des organes directeurs	Autres changements apportés aux programmes	Total	
1 883 000	194 000	6 000	483 000	163 000	846 000	2 729 000
	22,9 p. 100	0,7 p. 100	57,1 p. 100	19,3 p. 100	100 p. 100	

Tableau 6.1

Répartition des montants révisés, par programme

(Dollars E.-U.)

Programme	Crédits ouverts	Montant estimatif des dépenses additionnelles				Montant total révisé
		Taux de change et inflation	Décisions des organes directeurs	Autres changements apportés aux programmes	Augmentation totale	
Conseil économique et social	580 000	70 000	211 000	-	281 000	861 000
Comité du programme et de la coordination	26 000	4 000	8 000	-	12 000	38 000
Programme des Nations Unies pour le développement	216 000	22 000	-	-	22 000	238 000
Comité de la planification du développement	130 000	27 000	-	-	27 000	157 000
Commission de la condition de la femme	25 000	-	-	-	-	25 000
Comité de l'habitation, de la construction et de la planification	9 000	4 000	-	-	4 000	13 000
Comité des ressources naturelles	7 000	3 000	-	-	3 000	10 000
Commission de la population	50 000	13 000	-	-	13 000	63 000
Conférence mondiale de la population	327 000	-	-	-	-	327 000
Comité consultatif sur l'application de la science et de la technique au développement	99 000	35 000	-	-	35 000	134 000

Tableau 6.1 (suite)

Programme	Crédits ouverts	Montant estimatif des dépenses additionnelles				Montant total révisé
		Taux de change et inflation	Décisions des organes directeurs	Autres changements apportés aux programmes	Augmentation totale	
Comité de la science et de la technique au service du développement	7 000	-	-	-	-	7 000
Commission du développement social	31 000	15 000	-	-	15 000	46 000
Comité pour la prévention du crime et la lutte contre la délinquance	27 000	1 000	-	-	1 000	28 000
Commission de statistique	34 000	6 000	-	-	6 000	40 000
Conférence mondiale de l'alimentation	315 000	-	6 000	163 000	169 000	484 000
Conférence internationale de l'Année de la femme	-	-	258 000	-	258 000	258 000
Total	1 883 000	200 000	483 000	163 000	846 000	2 729 000

Tableau 6.2

Répartition de l'augmentation totale, par principale catégorie de dépense

(Dollars E.-U.)

Traitements	Dépenses communes de personnel	Frais de voyage	Imprimerie	Divers	Augmentation totale
609 000	-	196 000	10 000	31 000	846 000
72,0 p. 100	-	23,1 p. 100	1,2 p. 100	3,7 p. 100	100 p. 100

Montants révisés

a) Taux de change et inflation

6.1 Sur l'augmentation totale de 846 000 dollars des dépenses inscrites à ce chapitre, 200 000 dollars, soit 23,6 p. 100, sont imputables aux variations des taux de change et à l'inflation.

b) Décisions des organes directeurs

6.2 Le reste des dépenses additionnelles (483 000 dollars) est imputable aux décisions prises par le Conseil économique et social pendant l'année en cours et à ses cinquante-sixième et cinquante-septième sessions, comme il est indiqué ci-après.

Conseil économique et social (211 000 dollars)

6.3 A sa cinquante-sixième session, le Conseil a décidé qu'il faudrait prévoir pour sa cinquante-septième session six séances par jour au lieu de quatre pour que deux de ses comités puissent se réunir en même temps que le Conseil en séance plénière, à la fois le matin et l'après-midi. Les dépenses additionnelles engagées de ce fait pour assurer le service des réunions sont estimées à 91 000 dollars.

6.4 Par sa résolution 1906 (LVII), le Conseil a décidé que le Comité de la coordination des politiques et des programmes tiendrait une réunion intersessions aussitôt que possible pour examiner les accords entre l'Organisation des Nations Unies et les institutions spécialisées et l'Agence internationale de l'énergie atomique et pour recommander au Conseil les modifications et les dispositions complémentaires qu'il peut être nécessaire d'apporter aux accords actuels. Le Conseil a été informé que le coût de la convocation de cette réunion intersessions était estimé à 131 000 dollars. Il a été établi par la suite que la conférence nécessaire pourrait avoir lieu au Siège du 10 au 28 février 1975 et que le coût de la documentation à établir avant la session, pendant la session et après la session pourrait être absorbé dans les limites des crédits ouverts. Toutefois, il faudra 120 000 dollars pour couvrir le coût des services d'interprétation et d'établissement des comptes rendus analytiques.

Comité du programme et de la coordination (8 000 dollars)

6.5 Le Conseil économique et social, par sa décision 41 prise à sa 1919^{ème} séance, a décidé d'inviter le Comité du programme et de la coordination à limiter l'essentiel de l'ordre du jour de sa quinzième session à la seule question du budget-programme pour 1976-1977 et du plan à moyen terme pour 1976-1979. En conséquence on a modifié les dates de cette session, qui aura lieu non plus du 12 au 23 mai 1975 mais du 10 au 14 mars 1975, de sorte qu'il faudra un crédit additionnel de 8 000 dollars pour recruter du personnel temporaire.

Conférence mondiale de l'alimentation (6 000 dollars)

6.6 A sa 1916ème séance le 19 juillet 1974, le Conseil, par sa décision 23 (LVII), a décidé qu'une réunion des délégations intéressées aurait lieu à Rome du 16 au 20 septembre 1974 avant la troisième session du Comité préparatoire de la Conférence mondiale de l'alimentation. Le Conseil a été informé des incidences financières de cette décision au cours de l'examen de cette question. Les crédits nécessaires pour l'interprétation et la documentation ont été estimés à 6 000 dollars, montant nécessaire pour engager du personnel temporaire pour ces réunions.

Conférence internationale de l'Année de la femme (258 000 dollars)

6.7 Par sa résolution 1851 (LVI), le Conseil économique et social a prié le Secrétaire général de convoquer une conférence internationale pendant l'Année internationale de la femme en 1975. Les dépenses à engager pour les travaux préparatoires et pour la conférence elle-même pendant l'exercice biennal ont été initialement estimées à 300 000 dollars (E/5451). Comme suite à une révision ultérieure des incidences financières, le coût estimatif total de la conférence a été ramené à 266 000 dollars (E/5487).

6.8 Le Secrétaire général a demandé l'assentiment du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires pour engager des dépenses de 163 400 dollars pour la préparation de la conférence en 1974. Le Comité a donné son assentiment, à condition que les engagements de 1974 ne dépassent pas 150 000 dollars et que les dépenses totales pendant l'exercice biennal soient limitées à 258 000 dollars. En conséquence le Secrétaire général demande à l'heure actuelle un crédit additionnel total de ce montant, qui comprend le montant de 150 000 dollars déjà autorisé pour les travaux préparatoires en 1974 et 108 000 dollars pour la conférence elle-même en 1975. Ces montants se décomposent comme suit :

	Travaux prépa- ratoires (1974)	Conférence (1975)
	<u>Dollars</u>	<u>Dollars</u>
Personnel temporaire	112 000	5 000
Consultants	14 000	-
Divers	12 000	-
Frais de voyage du personnel	12 000	-
Interprétation	-	31 000
Traduction	-	72 000
	<u>150 000</u>	<u>108 000</u>
Total	<u>150 000</u>	<u>108 000</u>

c) Autres changements apportés aux programmes

Conférence mondiale de l'alimentation (163 000 dollars)

6.9 A sa vingt-huitième session, l'Assemblée générale a approuvé un budget de 575 000 dollars pour la convocation de la Conférence mondiale de l'alimentation en novembre 1974 et elle a ouvert un crédit d'un montant net de 325 000 dollars 2/ à cette fin, compte tenu d'une contribution de 250 000 dollars que la FAO envisageait de fournir pour assurer le service de la Conférence. Des dépenses additionnelles ont déjà été signalées au Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires, qui a autorisé par la suite le Secrétaire général à engager des dépenses additionnelles jusqu'à concurrence de 125 000 dollars en vertu des dispositions du paragraphe 1 de la résolution 3196 (XXVIII) de l'Assemblée générale relative aux dépenses imprévues et extraordinaires de l'exercice biennal 1974-1975. On estime maintenant que le total des dépenses additionnelles à couvrir en 1974 sera de 163 000 dollars 3/, soit 38 000 dollars de plus que le montant autorisé par le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires. Les dépenses additionnelles d'un montant total de 125 000 dollars qui ont déjà été engagées avec l'assentiment du Comité consultatif concernaient les objets de dépenses suivants :

- i) L'augmentation du coût des traitements du personnel du secrétariat de la Conférence (72 000 dollars), résultant du fait que la durée moyenne des contrats dudit personnel dépasse largement la période moyenne de 8,5 mois en fonction de laquelle les crédits ouverts avaient été calculés;
- ii) L'augmentation des frais de voyage (34 000 dollars), due principalement au fait que le secrétaire général de la Conférence doit avoir de nombreuses consultations dans le monde entier avec des gouvernements, des organisations non gouvernementales et des organisations inter-gouvernementales;
- iii) L'augmentation des frais divers (19 000 dollars) : augmentation du coût des activités d'information (10 000 dollars) et des dépenses générales de fonctionnement (9 000 dollars).

6.10 Lorsqu'il a demandé l'assentiment du Comité consultatif pour engager les dépenses additionnelles susmentionnées, le Secrétaire général, dans son rapport correspondant, a rappelé que les montants initialement demandés pour la Conférence ne comprenaient pas de crédit pour l'interprétation en chinois bien qu'on ait su à l'époque que le personnel de l'ONU nécessaire serait probablement entièrement occupé à cause de la session de l'Assemblée générale. La nécessité d'assurer des services d'interprétation en chinois pour la Conférence avait été reconnue, mais on avait jugé à l'époque qu'il ne serait pas possible de recruter à l'échelle mondiale en 1974 du personnel ayant les compétences voulues. Depuis lors, il

2/ Ce crédit comprend un montant de 10 000 dollars pour des consultants, qui est inscrit au chapitre 7.

3/ Non compris 6 000 dollars prévus plus haut sous la rubrique b) intitulée Décisions des organes directeurs.

s'était avéré que, contrairement aux prévisions initiales, il était possible de s'assurer les services d'interprètes chinois recrutés à l'extérieur pour la durée de la Conférence. En conséquence, le Secrétaire général a demandé l'assentiment du Comité consultatif pour engager à cette fin des dépenses additionnelles jusqu'à concurrence de 36 000 dollars. Toutefois, le Comité consultatif a décidé qu'il fallait attendre pour faire cette dépense que l'Assemblée générale examine la question. Le Secrétaire général est maintenant en mesure de donner de plus amples détails sur les moyens d'assurer à la Conférence les services des neuf interprètes chinois dont elle aura besoin. Grâce à l'augmentation provisoire du nombre des séances dont le service est assuré quotidiennement par les interprètes chinois du Siège affectés à la session de l'Assemblée générale, on pourra détacher à Rome deux membres de la section chinoise d'interprétation de Genève affectés au service de l'Assemblée générale à New York. En outre, il est possible de recruter un interprète indépendant à Genève et les six autres interprètes peuvent être recrutés à Pékin pour une période de courte durée. L'augmentation de dépenses correspondante est estimée maintenant à 28 000 dollars. Le coût de l'indemnité de subsistance versée aux deux interprètes de l'ONU qui seront détachés à Rome, soit 1 000 dollars, sera toutefois compensé par l'économie, d'un montant à peu près équivalent, réalisé sur l'indemnité qui leur est versée à New York, dont le montant est imputé sur le chapitre premier du budget.

6.11 Enfin, tout en approuvant une augmentation totale de 34 000 dollars par rapport au crédit initialement ouvert pour les frais de voyage (4 000 dollars pour les frais de voyage du personnel envoyé à des sessions et 30 000 dollars pour les frais de voyage du personnel en mission), le Comité consultatif a décidé que le reste du crédit demandé par le Secrétaire général à cette rubrique (45 000 dollars) devait être examiné par l'Assemblée générale à sa présente session. Un réexamen rigoureux des voyages que les membres du secrétariat de la Conférence devaient faire pendant les derniers mois précédant la Conférence a permis d'éliminer tous les voyages pour lesquels aucun engagement ferme n'avait été pris à la fin de juin 1974 et de ramener de 45 000 à 10 000 dollars le montant des frais de voyage pour lesquels des crédits n'étaient pas prévus.

6.12 Compte tenu des considérations qui précèdent, un crédit additionnel de 163 000 dollars est demandé pour les dépenses ci-après :

	<u>Dollars</u>
Personnel temporaire affecté à des tâches générales	66 000
Personnel temporaire pour les réunions	34 000
Frais de voyage du personnel envoyé à des sessions	4 000
Frais de voyage du personnel en mission	40 000
Divers, y compris les activités d'information	19 000
	<u>163 000</u>

Chapitre 7. Département des affaires économiques et sociales
(y compris la Division du développement social)

(Dollars E.-U.)

Crédit ouvert	Montant estimatif des dépenses additionnelles					Montant total révisé
	Taux de change	Inflation	Décisions des organes directeurs	Autres changements apportés aux programmes	Total	
32 983 000	100 000	1 355 000	36 000	-	1 491 000	34 474 000
	6,7 p. 100	90,9 p. 100	2,4 p. 100	-	100 p. 100	

Tableau 7.1

Répartition des montants révisés, par catégorie de programme et programme

(Dollars E.-U.)

Catégorie de programme et programme	Crédits ouverts (1974-1975)	Montant estimatif des dépenses additionnelles				Montant total révisé
		Taux de change et inflation	Décisions des organes directeurs	Autres changements apportés aux programmes	Augmentation totale	
I. Direction exécutive et administration	533 000	35 000	-	-	35 000	568 000
II. Programmes						
Planification, projections et politiques relatives au développement	5 258 000	69 000	-	-	69 000	5 327 000
Etablissements humains	2 311 000	17 000	-	-	17 000	2 328 000
Economie des océans et océanologie	590 000	23 000	-	-	23 000	613 000
Ressources naturelles	2 255 000	91 000	-	-	91 000	2 346 000
Population	1 938 000	138 000	-	-	138 000	2 076 000
Administration et finances publiques	1 826 000	69 000	-	-	69 000	1 895 000
Science et technique	1 006 000	(18 000)	-	-	(18 000)	988 000
Développement social et affaires humanitaires	4 055 000	339 000	36 000	-	375 000	4 430 000
Statistiques	5 738 000	345 000	-	-	345 000	6 083 000
Transport et tourisme	664 000	13 000	-	-	13 000	677 000
III. Appui aux programmes						
Gestion des activités de coopération technique	2 984 000	126 000	-	-	126 000	3 110 000
Administration et services communs	3 825 000	208 000	-	-	208 000	4 033 000
Total	32 983 000	1 455 000	36 000	-	1 491 000	34 474 000

Tableau 7.2

Répartition de l'augmentation totale, par principale
catégorie de dépense

(Dollars E.-U.)

Traitements	Dépenses communes de personnel	Frais de voyage	Imprimerie	Divers	Augmentation totale
943 000	370 000	80 000	93 000	5 000	1 491 000
63,3 p. 100	24,8 p. 100	5,4 p. 100	6,2 p. 100	0,3 p. 100	100 p. 100

I. Exécution du programmePlanification, projections et politiques relatives au développement

7.1 L'Etude sur l'économie mondiale, 1973, a été établie en deux parties. La première partie, consacrée à la population et au développement, a constitué une contribution technique à l'Année mondiale de la population et à la Conférence mondiale de la population. La deuxième partie, consacrée à l'évolution économique récente, a aidé le Conseil économique et social dans son examen de la situation économique actuelle. Le Rapport sur la situation sociale dans le monde, 1974, a également été établi.

7.2 Trois documents - sur l'évolution des cours des produits de base depuis 1950, sur l'importance des produits de base dans le commerce mondial depuis 1970 et sur les effets prévisibles des mouvements des cours des produits de base sur le commerce mondial - ont été établis pour la sixième session extraordinaire de l'Assemblée générale.

7.3 Les travaux relatifs à l'opération d'examen et d'évaluation à mi-parcours de la deuxième Décennie pour le développement ont également commencé, y compris l'élaboration d'un document à l'intention du Groupe de travail du Comité de la planification du développement et d'une note pour la Commission du développement social. Deux cycles d'études consacrés aux aspects de l'opération d'examen et d'évaluation au niveau national ont été organisés en Amérique latine. Une assistance a également été fournie pour les préparatifs de la Conférence mondiale de l'alimentation, pour laquelle un document de travail intitulé "Les problèmes de l'alimentation et du développement" a été établi.

7.4 L'étude des incidences des questions et politiques relatives à l'environnement sur la Stratégie du développement a progressé régulièrement et on espère pouvoir en incorporer les conclusions dans l'examen et l'évaluation de 1975.

7.5 Le programme a contribué à l'établissement du rapport intitulé Effets des sociétés multinationales sur le développement et sur les relations internationales, y compris quatre autres documents techniques connexes soumis pour publication : Taxation on Multinational Corporations, State Income Taxation of Multi-State Corporations in the United States, International Tax Differentials for Multinational Corporations, et The Acquisition of Technology from Multinational Corporations by Developing Countries. Trois documents traitant de certains aspects du Fonds international de développement ont été établis à l'intention du Comité ad hoc du programme spécial. Des documents sur l'établissement des prix des transferts, l'imputation des revenus et l'évasion fiscale sont actuellement en cours de préparation à l'intention de la réunion du Groupe d'experts des conventions fiscales qui doit se tenir en février 1975. Un rapport intitulé Directives applicables aux conventions fiscales entre pays développés et pays en voie de développement a été soumis pour publication et un rapport sur la souveraineté permanente sur les ressources naturelles a également été publié. Deux documents, intitulés "Industrialisation et développement : progrès accomplis et problèmes soulevés dans les pays en voie de développement", et "Planification du développement industriel : buts et politiques des pays en voie de développement au cours de la présente décennie", ont été établis pour la dixième session du

Comité de la planification du développement. Les sixième et septième numéros du Journal de la planification du développement ont été publiés. et le prochain numéro est prêt pour l'impression. Des rapports sur l'approche unifiée de l'analyse et de la planification du développement, sur les activités nationales et internationales dans le domaine des indicateurs sociaux et sur la réunion du Groupe d'experts de l'industrialisation rurale devraient être achevés d'ici la fin de 1974.

7.6 Un appui substantiel a été fourni au programme de coopération technique de l'Organisation des Nations Unies dans le domaine de la planification du développement, notamment par la création de 400 postes dans divers pays et l'action des équipes consultatives des Nations Unies pour le développement. Les services consultatifs fournis directement aux gouvernements sur leur demande ont représenté 30 mois de travail au cours des neuf premiers mois de l'année.

Etablissements humains

7.7 La première Enquête mondiale sur le logement, qui doit avoir lieu tous les cinq ans, a été achevée et sera bientôt soumise pour publication. Parmi les documents déjà publiés, on peut citer un ouvrage intitulé Human Settlements, the Environmental Challenge, qui récapitule le contenu de plusieurs documents établis pour la Conférence sur l'environnement.

7.8 Les rapports ci-après ont également été publiés : Report of The Ad Hoc Expert Group on the Role of Housing in Promoting Social Integration; Financing of Rural Housing; Selected Policies and Techniques for Developing Countries; Policies and Measures for the Gradual Industrialization of Building; Integration of Housing into National Development Plans et Report on the New Towns Seminar.

7.9 Parmi les études qui ont été achevées et sont prêtes à être reproduites, on peut citer : Global Review on Urban Land Policies and Land Use Control Measures; Report on the Integration of Economic and Physical Planning; Manual on the Application of Threshold Analysis for Physical Planning; Study on the Situation and Trends in Building in Latin America; et Basic Housing Case Studies.

7.10 Au titre de l'activité ayant trait à l'amélioration des taudis et des colonies de squatters, une mission a été organisée afin d'évaluer les politiques et les programmes nationaux dans la région de l'Asie du Sud-Est. En outre, neuf missions nationales ont été organisées grâce à des ressources fournies par le FISE.

7.11 Un séminaire a été organisé en Hongrie sur l'architecture et les techniques de construction de logements à bon marché. Trois réunions d'experts sont en cours de préparation : l'une sur la gestion financière des projets publics concernant l'habitation, la deuxième sur l'utilisation des déchets agricoles pour la construction de logements à bon marché, et la troisième sur la coordination des travaux de recherche sur la construction en Asie occidentale.

7.12 Conformément à la résolution 3128 (XXVIII) de l'Assemblée générale, des ressources supplémentaires ont été engagées au titre du programme pour les préparatifs de la Conférence-Exposition. On établit actuellement un des documents de référence les plus importants de la Conférence et on contribue à l'élaboration de plusieurs thèmes de discussion pour la Conférence.

7.13 Le volume de l'information a augmenté au cours de la période considérée. La revue trimestrielle Human Settlements a atteint une diffusion de 4 500 exemplaires par trimestre et est à présent également publiée en espagnol, avec la coopération du Gouvernement espagnol.

7.14 En 1974, dans le domaine de la coopération technique, le Centre fournit un appui technique à 46 grands projets et 39 petits projets exécutés dans 50 pays dans le domaine de l'habitation, de la construction et de la planification, au titre desquels on prévoit que les dépenses engagées en 1974 seront de l'ordre de 6 millions de dollars, y compris celles qui sont financées au titre d'arrangements concernant les fonds d'affectation spéciale et la répartition des dépenses.

Economie des océans et océanologie

7.15 Des rapports sur la mise en valeur des gisements minéraux sous-marins et le transfert des techniques de la mer ont été établis en vue de la première session de la Conférence sur le droit de la mer consacrée aux questions fondamentales. Un rapport supplémentaire sur chacune de ces questions est en préparation pour la deuxième session. Des moyens ont été fournis pour assurer le service de la Conférence. Les activités de rassemblement et de diffusion de l'information ont été intensifiées, et l'on a notamment publié des fiches techniques sur des problèmes d'actualité concernant la mer. Les initiatives prévues dans le domaine de la pollution marine ont été dans une large mesure restreintes à mesure que le programme du PNUE s'amplifiait.

7.16 Une mise à jour du rapport du Secrétaire général sur les utilisations de la mer et une étude d'ensemble sur la mise en valeur des zones côtières sont en voie d'achèvement. Un groupe spécial d'experts de la mise en valeur des zones côtières se réunira en novembre 1974.

7.17 Sur le plan opérationnel, des préparatifs sont en cours en vue de créer d'ici la fin de l'année un Institut de la mer à la Trinité-et-Tobago et d'organiser un séminaire sur la mise en valeur des zones côtières dans le courant de l'année prochaine. On a participé activement aux travaux des divers organes coordinateurs et techniques interorganisations s'occupant des questions de la mer.

Ressources naturelles

7.18 Au cours de la période considérée, on s'est efforcé d'améliorer les relations et la coopération avec les commissions économiques régionales, les institutions spécialisées et d'autres organismes des Nations Unies, et une assistance spéciale a été fournie pour l'élaboration du programme de la CEA0. Dans le secteur non opérationnel, on a entrepris d'établir la documentation destinée à la quatrième session du Comité des ressources naturelles et on a commencé à préparer la Conférence des Nations Unies sur les ressources en eau. On a également entrepris les préparatifs du Colloque des Nations Unies sur la coopération dans le domaine pétrolier, qui doit avoir lieu en février 1975 à Beyrouth.

7.19 La nature et l'importance des événements survenus récemment dans le domaine des matières premières, qui ont été l'un des thèmes de discussion de la sixième session extraordinaire de l'Assemblée générale, ont nécessité de profonds remaniements du programme. Les travaux sur les projections de la demande et de

l'offre de ressources naturelles, entrepris avant le début de la crise, comme suite à la résolution 1761 B (LIV) du Conseil économique et social, se sont trouvés en grande partie périmés du fait de la tournure que prenaient les événements. Il a fallu reconsidérer les hypothèses fondamentales et les méthodes et restructurer les moyens prévus pour accomplir cette tâche et pour satisfaire les besoins en matière d'information.

7.20 Un grand nombre de projets financés par le PNUD continuent d'être exécutés au titre du programme relatif aux ressources naturelles. Cinquante-trois grands projets et trente petits projets sont en cours d'exécution au titre de l'élément Ressources minérales; ils ont notamment permis de découvrir des gisements d'étain et de tungstène en Birmanie, des gisements d'émeraude au Pakistan, de l'uranium en Somalie et de l'or en Ethiopie. Dans le domaine de l'énergie, 16 pays bénéficient d'une assistance en matière de prospection pétrolière, tandis que les recherches sur l'énergie géothermique et d'autres sources nouvelles d'énergie se poursuivent. On a également continué de fournir une assistance pour le recensement des sources naturelles d'énergie et pour le développement de la production d'électricité. Soixante projets relatifs aux ressources en eau (eaux de surface et eaux souterraines) sont en cours d'exécution; ces projets traitent également des aspects institutionnels de la mise en valeur et de l'utilisation des ressources en eau. Plusieurs pays ont aussi bénéficié d'une assistance pour l'exécution de levés et de travaux cartographiques.

7.21 Population

7.21 L'une des activités les plus importantes entreprises dans le cadre de ce programme a consisté à fournir un appui technique pour la Conférence mondiale de la population, tant au stade préparatoire que pendant la Conférence. Par exemple, une attention toute particulière a été apportée à l'élaboration du projet de Plan d'action mondial sur la population et aux remaniements qui y ont été apportés ultérieurement à la suite d'une série de consultations régionales organisée préalablement à la Conférence. On s'emploie actuellement à analyser les incidences du Plan d'action et des autres décisions adoptées à Bucarest en vue de reformuler les activités pertinentes inscrites au programme.

7.22 L'élaboration d'une étude des rapports entre population et développement, eu égard en particulier à certains secteurs spécifiques du développement, ainsi que d'un chapitre sur la population et le développement agricole, a continué de progresser. On s'assure actuellement la participation d'un certain nombre de pays à l'étude des rapports entre les phénomènes démographiques, économiques et sociaux. Dans le domaine de la fécondité, un rapport sur les conditions et les tendances de la fécondité est en préparation, et l'on a déjà établi un certain nombre de documents techniques sur diverses méthodes de mesure de l'efficacité des programmes de planification de la famille. On a entrepris également de fournir un appui fonctionnel et de collaborer à l'enquête mondiale sur la fécondité. Deux études portant sur le mouvement de la population urbaine et de la population rurale, ainsi que les projections connexes de la population urbaine, rurale et métropolitaine, sont en voie d'achèvement. Les travaux entrepris pour réviser les projections démographiques et les projections relatives aux ménages compte tenu des recensements effectués récemment continuent de progresser.

7.23 Quatre-vingt-dix pays ont continué de bénéficier d'une assistance technique en matière de population, et on a continué de fournir un appui à des programmes mondiaux, interrégionaux et régionaux extrêmement divers. Plus de 300 bourses ont été accordées durant les huit premiers mois de l'année. Toutefois, on a accordé la priorité au Programme africain de recensements, ainsi qu'à la fourniture d'une assistance technique en matière de formation et pour l'étude, à l'échelon national, des rapports entre les phénomènes démographiques et le développement économique et social.

Administration et finances publiques

7.24 Le programme de travail établi initialement pour 1974-75 a été révisé de manière à envisager dans une optique intégrée et pluridisciplinaire les problèmes essentiels qui se posent en matière d'administration et de finances publiques. Le programme de la troisième réunion du Groupe d'experts a également été élargi afin d'y inclure les questions financières. Ces modifications ont nécessité l'établissement de documents supplémentaires en vue de la réunion qui, de ce fait, a dû être reportée à mars 1975. Le document principal, qui fait le point des progrès accomplis par les pays en voie de développement dans le domaine de l'administration et des finances publiques, est maintenant achevé.

7.25 Parmi les autres activités entreprises, on peut citer l'élaboration de monographies nationales sur l'administration et les finances publiques, des études sur les analyses de postes et la planification des effectifs dans les services publics, et les préparatifs de la réunion du Groupe d'experts des techniques budgétaires qui doit avoir lieu en 1975. Il a été publié deux études sur les problèmes d'organisation et de gestion et sur l'amélioration de la productivité des entreprises publiques.

7.26 Sur le plan opérationnel, on a continué de fournir un appui technique à des projets entrepris antérieurement ou à des projets nouveaux, ainsi qu'à la deuxième phase de plusieurs grands projets.

Science et technique

7.27 Comme suite à la décision prise par le Conseil économique et social conformément aux recommandations formulées par le Comité de la science et de la technique au service du développement à sa deuxième session, il a fallu remanier profondément le programme de travail. Par exemple, il s'est avéré nécessaire de procéder à une réaffectation des ressources en vue d'étudier la possibilité d'organiser une deuxième conférence mondiale sur la science et la technique et de préparer la réunion intergouvernementale qui aura lieu en avril 1975 et formulera les recommandations nécessaires. Un groupe spécial d'experts a été réuni à cette fin. Des consultations ont été engagées avec d'autres organismes des Nations Unies au sujet des méthodes à suivre pour appliquer la directive touchant les problèmes posés par les zones arides et les sécheresses. Des travaux préparatoires similaires ont été entrepris afin de déterminer quelles seraient les conséquences de l'élaboration d'un programme unifié des Nations Unies dans le domaine de la science et de la technique. A cette fin, on a entrepris de rédiger un rapport traitant de l'ensemble des activités des organismes des Nations Unies dans le domaine de la science et de la technique.

7.28 Plusieurs des activités prévues initialement ont été entreprises ou menées à bien. Il a été établi un rapport sur les causes de l'exode du personnel qualifié. Des consultations se sont engagées avec le Bureau de statistique en vue d'améliorer les statistiques relatives à ce problème, et des consultations portant sur d'autres aspects de la question ont eu lieu avec d'autres organismes des Nations Unies.

7.29 De même, on a arrêté les plans relatifs à diverses études portant sur les sciences et techniques informatiques; ces plans ont été examinés par le Sous-Comité du CAC et les travaux ont commencé avec le concours des divers organismes des Nations Unies intéressés.

7.30 Une étude consacrée aux recherches sur les nouvelles sources d'énergie non polluantes, effectuée en collaboration avec la Division des ressources et des transports et un groupe de travail du Comité consultatif sur l'application de la science et de la technique au développement, a été soumise au PNUE.

7.31 En ce qui concerne le choix des techniques, il a été établi un rapport sur les techniques appropriées dans le domaine du génie civil et le secteur du bâtiment et des travaux publics, ainsi qu'un document sur l'évaluation des techniques destiné au Comité consultatif sur l'application de la science et de la technique au développement. Toujours à l'intention du Comité consultatif, on a établi également un document sur l'analyse des systèmes et l'évaluation des techniques. On a en outre entrepris une étude sur la création éventuelle d'un système international d'échange de renseignements sur le transfert et l'évaluation des techniques.

Développement social et affaires humanitaires

7.32 Parmi les activités les plus marquantes entreprises au titre de ce programme, on peut citer un rapport intérimaire sur l'application de la réforme agraire et sur la contribution du mouvement coopératif aux objectifs de la deuxième Décennie pour le développement.

7.33 Des études sur la protection des travailleurs étrangers et de leur famille et sur les aspects de la planification de la famille relatifs à la protection sociale ont été achevées.

7.34 Les préparatifs en vue du Cinquième Congrès des Nations Unies pour la prévention du crime et le traitement des délinquants ont constitué le pôle principal des activités dans ce domaine. Plusieurs réunions régionales ont déjà eu lieu.

7.35 Des réunions spéciales ont eu lieu sur les problèmes du troisième âge et sur les problèmes particuliers des infirmes. Une réunion consultative a également eu lieu sur les contacts avec les organisations de jeunesse.

7.36 L'exécution de 19 projets de coopération technique exécutés dans des pays membres s'est poursuivie, avec le concours de 43 experts des Nations Unies. Une assistance technique a été fournie par l'intermédiaire de trois conseillers interrégionaux pour la réadaptation des handicapés, la planification de la famille et l'élaboration de politiques et de programmes en faveur de la jeunesse. De même, un appui technique a été fourni en matière de prévention du crime et de justice pénale.

7.37 Le premier rapport quinquennal sur la peine capitale, qui doit être présenté au Conseil économique et social l'an prochain, est en cours de préparation.

7.38 Dans le domaine de la promotion de l'égalité des hommes et des femmes, on s'attache surtout à mettre au point un programme d'action concertée et à préparer l'Année internationale de la femme. Conformément à la résolution 1851 (LVI) du Conseil économique et social, une part appréciable des ressources allouées au programme est consacrée à la préparation de la Conférence internationale qui doit avoir lieu pendant l'Année internationale de la femme.

7.39 Un séminaire interrégional a eu lieu sur les mécanismes nationaux visant à accélérer l'intégration des femmes au développement général. Deux séminaires régionaux ont également eu lieu sur cette question. La vingt-cinquième session de la Commission de la condition de la femme s'est tenue au début de l'année.

Statistiques

7.40 Parmi les réalisations au titre de ce programme, il y a lieu de citer des travaux nombreux et poussés sur les problèmes de l'énergie, le commerce international, les statistiques industrielles et la comptabilité nationale. Un nouveau Statistical Pocketbook a été publié et un nouveau Yearbook on Construction Statistics, ainsi qu'un Atlas démographique mondial, ont été achevés et sont prêts à être publiés. Un volume intitulé "Towards a System of Social and Demographic Statistics" a été publié. Un certain nombre de documents relatifs à des projets de directives internationales ont été établis sur les sujets ci-après : indicateurs sociaux; un système de statistiques de la répartition du revenu, de la consommation et de l'accumulation à l'intention des pays en voie de développement; bilans et comptes d'ajustement du système de comptabilité nationale (SCN) et définition des liens avec le système de comptabilité du produit matériel (CPM); secteurs de la distribution et études comparatives des pratiques nationales en matière de comptabilité nationale. Une nouvelle version de la Classification internationale type de tous les biens et services et une mise à jour de la Classification type pour le commerce international ont également été préparées.

7.41 Des progrès considérables ont été accomplis en ce qui concerne la coordination des programmes statistiques internationaux, la mise au point de systèmes informatiques plus efficaces et mieux intégrés, et l'établissement d'un programme de travail détaillé sur les statistiques de l'environnement.

7.42 Un appui plus soutenu a été fourni aux projets de coopération technique, notamment à ceux ayant trait au Programme africain de recensements.

Transport et tourisme

7.43 Plusieurs études ont été achevées, dont une intitulée "Air Cushions Vehicles for Use in Developing Countries", publiée en mai 1974, et le manuscrit de l'étude intitulée "Economics and Techniques of Low Traffic Roads in Developing Countries". Un autre manuscrit, "Ropeways Transport for Developing Countries", est actuellement à l'étude.

7.44 On attache de plus en plus d'importance à la coopération avec les commissions économiques régionales et les institutions spécialisées compétentes; conformément à la résolution 1742 (LIV), un rapport sur les "Normes relatives aux conteneurs utilisés dans les transports internationaux multimodaux" (document E/5449) a été établi en coopération avec l'Organisation internationale de normalisation (ISO) et en consultation avec la CNUCED et l'OMCI. La CEAO a reçu une assistance pour l'élaboration de son plan à moyen terme concernant les transports.

7.45 Dans le domaine du tourisme, le Conseil économique et social a différé son examen de la question jusqu'à 1975 et la réunion interinstitutions connexe a donc été remise à plus tard. Un rapport a été établi sur les progrès accomplis en ce qui concerne la création d'une organisation mondiale du tourisme, et un autre rapport, dans lequel sont évaluées les réponses des gouvernements concernant l'application de la résolution de la CNUCED sur le tourisme, est en cours d'élaboration.

7.46 Dans le domaine des transports, huit projets de grande envergure sont en cours d'exécution et un autre, qui a été approuvé, est en cours de préparation. Pour les projets de petite envergure, environ 36 experts ont reçu un appui technique sur le terrain dans divers domaines intéressant les transports, les travaux publics et le tourisme; ainsi, il y avait au total environ 70 experts travaillant sur le terrain. Le programme a participé activement à la préparation d'un programme de travail à long terme pour la région sahélienne.

II. Montants révisés

a) Taux de change et inflation

7.47 Les crédits additionnels nécessaires pour les traitements et les dépenses communes de personnel du fait de l'inflation ont été ajustés pour tenir compte de la situation existante ou projetée en ce qui concerne les postes vacants. Ainsi, au 31 août 1974, 45 postes d'administrateurs étaient vacants, alors que le nombre moyen requis pour correspondre à l'abattement pour mouvements de personnel prévu lorsque les crédits correspondants ont été approuvés était de 28. Le faible montant additionnel de 100 000 dollars imputable aux incidences des variations des taux de change concerne la Division des affaires sociales à Genève et le Groupe statistique détaché auprès de l'Office des Nations Unies à Genève. Il n'y aura pas en 1974 de dépassement de crédit au titre des frais de voyage, malgré une augmentation de 30 p. 100 des tarifs et les augmentations considérables du taux de l'indemnité de subsistance qui sont intervenues depuis que le projet de budget a été établi. Etant donné que ces augmentations se poursuivent et que toute nouvelle mesure d'austérité aurait vraisemblablement un effet néfaste sur l'exécution des programmes, un crédit additionnel de 80 000 dollars est demandé en raison de la hausse des tarifs aériens et de l'augmentation de l'indemnité de subsistance qui sont prévues pour 1975. Une situation analogue existe en ce qui concerne les dépenses d'imprimerie, auxquelles le Comité des publications a continué d'appliquer des règles de contrôle de gestion très strictes. Le crédit additionnel de 93 000 dollars demandé à cette fin est imputable à une augmentation de 8 p. 100 des dépenses prévues pour 1975 par rapport au crédit ouvert initialement; cette augmentation est indubitablement modeste eu égard à la hausse rapide du coût du papier et de la main-d'oeuvre.

7.48 Etant donné la décision prise par la Cinquième Commission à sa 1642ème séance, il n'est pas demandé de crédit additionnel au titre des consultants et des groupes spéciaux d'experts, malgré la diminution en valeur réelle du crédit initialement ouvert à cette fin, du fait de l'augmentation des frais de voyage et de l'indemnité de subsistance. Dans le cas du Département des affaires économiques et sociales, un crédit additionnel de 60 000 dollars aurait sinon été demandé pour compenser l'effet de ces facteurs.

b) Décisions du Conseil économique et social

7.49 A sa cinquante-sixième session, le Conseil économique et social a, en adoptant sa résolution 1842 (LVI) 4/, approuvé deux réunions supplémentaires du Groupe consultatif spécial pour la jeunesse pendant l'exercice biennal. En conséquence, des crédits additionnels de 26 000 dollars et de 10 000 dollars sont demandés pour ces réunions, au titre des frais de voyage et de l'indemnité de subsistance des participants et du personnel temporaire, respectivement, dans le cadre du programme concernant le Développement social et affaires humanitaires.

7.50 A la même session, le Conseil a décidé [décision 6 (LVI)] de prier le Conseil du commerce et du développement de convoquer un groupe intergouvernemental ad hoc sur les normes relatives aux conteneurs utilisés dans les transports internationaux multimodaux. L'état des incidences financières correspondant (E/5449) prévoyait un crédit pour les frais de voyage et l'indemnité de subsistance du personnel des services organiques. Si l'Assemblée générale approuve les montants révisés calculés pour les frais de voyage en fonction des effets prévus de l'inflation, il sera possible d'absorber ces dépenses dans le budget.

4/ Les incidences financières de cette résolution ont été publiées dans le document E/5429.

Chapitre 8. Commission économique pour l'Europe

(Dollars E.-U.)

Crédit ouvert	Montant estimatif des dépenses additionnelles					Montant total révisé
	Taux de change	Inflation	Décisions des organes directeurs	Autres changements apportés aux programmes	Total	
10 113 000	593 000	316 000	-	-	909 000	11 022 000
	55 p. 100	35 p. 100	-	-	100 p. 100	

Tableau 8-1

Répartition des montants révisés, par catégorie de programme et programme

(Dollars E.-U.)

Catégorie de programme et programme	Crédits ouverts	Montant estimatif des dépenses additionnelles				Montant total révisé
		Taux de change et inflation	Décisions des organes directeurs	Autres changements apportés aux programmes	Augmentation totale	
I. Direction exécutive et administration	593 000	60 000	-	-	60 000	653 000
II. <u>Programmes</u>						
Agriculture et sylviculture	451 000	57 000	-	-	57 000	508 000
Planification, projections et politiques relatives au développement	2 203 000	132 000	-	-	132 000	2 335 000
Environnement	697 000	39 000	-	-	39 000	736 000
Peuplements humains	399 000	62 000	-	-	62 000	461 000
Développement industriel	936 000	35 000	-	-	35 000	971 000
Commerce international et développement	640 000	60 000	-	-	60 000	700 000
Ressources naturelles	881 000	65 000	-	-	65 000	946 000
Science et technique	231 000	9 000	-	-	9 000	240 000
Statistiques	1 236 000	162 000	-	-	162 000	1 398 000
Transports	919 000	101 000	-	-	101 000	1 020 000
III. <u>Appui aux programmes</u>						
Gestion des activités de coopération technique	493 000	67 000	-	-	67 000	560 000
Services communs	434 000	60 000	-	-	60 000	494 000
Total	10 113 000	909 000	-	-	909 000	11 022 000

Tableau 2-2

**Répartition de l'augmentation totale, par principale
catégorie de dépense**

(Dollars E.-U.)

Traitements	Dépenses communes de personnel	Frais de voyage	Imprimerie	Divers	Augmentation totale
903 000	92 000	24 000	(110 000)	-	909 000
99 p. 100	10 p. 100	3 p. 100	(12 p. 100)	-	100 p. 100

I. Exécution du programme

8.1 A sa session plénière annuelle d'avril 1974, la Commission a décidé de jouer un rôle accru dans le développement de la coopération économique, scientifique et technique dans la région, d'envisager de nouvelles méthodes de formulation et d'application de son programme, afin d'imprimer une impulsion nouvelle à ses activités, compte tenu de l'amélioration du climat dans lequel elles s'exercent, enfin de demander au Secrétaire exécutif de rédiger pour la prochaine session un rapport sur les nouvelles méthodes qu'il préconise. En outre, par sa résolution 3 (XXIX), la Commission a approuvé son programme de travail et les priorités pour 1974-1975 et, sous réserve de réexamen à sa prochaine session, a entériné en principe un programme de travail à long terme et des priorités pour 1975-1979.

Agriculture et sylviculture

8.2 Le secrétariat a poursuivi l'élaboration de rapports sur le marché agricole en Europe, sur la situation du marché des principaux produits agricoles et sur les prix des produits agricoles et de certains facteurs de production, ainsi que d'un résumé des derniers faits en vue de la session annuelle du Comité des problèmes agricoles. Trois publications ont été mises en vente au cours du premier semestre : une sur le marché agricole, une sur la situation agricole en Europe à la fin de 1973 (où figure un résumé des derniers faits et trois rapports de produits), et une sur les prix.

8.3 En ce qui concerne le bois, le secrétariat a continué de produire des rapports et des études sur les produits forestiers courants (production, commerce et consommation). Etudes sur le marché et études spéciales par secteur sont complétées par la publication du Bulletin semestriel du bois pour l'Europe, où figurent des statistiques trimestrielles sur la production, le commerce et les prix des principaux produits forestiers en Europe et en Amérique du Nord. Trois rapports généraux sur le marché ont été publiés, ainsi qu'une étude spéciale sur les panneaux. En outre, on a poursuivi l'étude de différents produits finals comme les meubles, les articles de menuiserie, les articles d'emballage, ainsi que l'étude de l'évolution à long terme des prix des produits forestiers en général, afin de recueillir assez de renseignements de base pour rédiger une étude intitulée "Study on European Timber Trends and Prospects", dont le premier projet doit être prêt à l'automne de 1975. Dans le même dessein, on a entrepris une analyse nouvelle des ressources forestières européennes et de leurs possibilités.

Planification, projections et politiques relatives au développement

8.4 L'Etude sur la situation économique de l'Europe en 1973 a été achevée et mise à la disposition de la Commission pour examen en 1974 lors de sa vingt-neuvième session. Une version abrégée de l'étude du Secrétariat intitulée "Recent demographic trends in Europe and the outlook until the year 2000" a été rédigée et présentée à la Conférence mondiale de la population qui a eu lieu à Bucarest en 1974. L'étude complète constituera la deuxième partie de l'Etude sur la situation économique de l'Europe en 1974. En outre, deux études spéciales ont été mises en train, l'une sur la planification et le développement de l'industrie touristique, qui servira de base aux débats du Colloque de la CEE sur la planification et le développement de l'industrie touristique dans la région de la CEE, qui aura lieu en 1975, l'autre sur le développement économique à long terme de la Bulgarie, qui figurera aussi dans l'Etude sur la situation économique de l'Europe en 1974.

Environnement

8.5 Une grande étude sur "La production de chaleur résiduelle dans les centrales thermiques et ses incidences sur l'environnement" a été achevée au cours de la période considérée.

8.6. Une étude intitulée "Les principes et les techniques et systèmes de productions sans déchets" a été mise en train. Un groupe d'experts étudie les méthodes visant à limiter les rejets de produits chimiques et déchets toxiques dans l'environnement. En vue de guider les dirigeants, un groupe spécial étudie les méthodes d'évaluation des effets que les activités humaines exercent sur l'environnement.

8.7 En outre, les rapports suivants ont été achevés et publiés :

- a) Manuel pour l'établissement des bilans des ressources et des besoins en eau;
- b) La pollution des eaux côtières et des eaux des estuaires;
- c) Mode de calcul de l'équivalent-habitant dans les activités industrielles par rapport aux différentes techniques de production et à la quantité de pollution qui en résulte;
- d) Principes et méthodes de stimulation économique et notamment fixation des droits et redevances afférents à l'approvisionnement en eau et à l'évacuation des eaux usées.

Etablissements humains

8.8 Au cours de la période considérée ont été achevés et publiés les rapports ci-après :

- a) Actes du Séminaire sur le financement du logement;
- b) Actes du quatrième Séminaire de la CEE sur l'industrie du bâtiment;
- c) Etude sur la planification et la programmation du logement;

- d) Etude sur la coordination dimensionnelle dans le bâtiment - tendances et politiques actuelles dans les pays de la CEE;
- e) Etude sur les aspects économiques de la rénovation urbaine;
- f) Etude sur la prise de décision dans la planification et la construction.

En outre, on a achevé les travaux préparatoires à la réunion d'un séminaire sur la construction dans les régions sujettes à des séismes ou présentant des conditions de terrain difficiles, qui devait avoir lieu à Bucarest en octobre 1974. Des progrès ont été faits dans les travaux préparatoires à la réunion en 1975 d'un Séminaire sur la planification nationale et régionale en tant que cadre de l'aménagement local, et dans les travaux préparatoires à la Troisième Conférence de la CEE sur la recherche urbaine et régionale, qui doit avoir lieu à Varsovie au printemps de 1976.

Développement industriel

a) Acier

8.9 Les études achevées à ce sujet au cours de la période considérée sont les suivantes :

- i) Le marché de l'acier en 1973;
- ii) L'évolution des formes d'énergie utilisées dans l'industrie sidérurgique;
- iii) Evolution structurelle de l'industrie sidérurgique;
- iv) Perspectives à long terme de l'industrie sidérurgique;

b) Industrie chimique

8.10 La version finale de la Revue annuelle de l'industrie chimique 1972-1973 a été achevée et publiée en trois langues. Le projet de Revue annuelle de l'industrie chimique 1973-1974 est achevé et a été traduit, il devrait être soumis au Comité de l'industrie chimique à sa session organisée du 9 au 11 octobre 1974. On a achevé aussi l'élaboration d'un projet visant à améliorer la forme des revues annuelles ultérieures : il est distribué aux pays membres pour examen lors de la prochaine réunion du Comité de l'industrie chimique.

c) Industries mécaniques et électriques

8.11 Une étude intitulée "Le rôle et la place des industries mécaniques et électriques dans les économies nationales et dans l'économie mondiale" a été publiée dans les trois langues de travail de la CEE. Les travaux préparatoires au Séminaire sur les aspects technico-économiques et les résultats des mesures de protection contre la corrosion dans les industries mécaniques et électriques sont terminés et le Séminaire doit avoir lieu à Genève en janvier 1975.

8.12 La première réunion spéciale d'experts gouvernementaux pour l'étude des aspects particuliers des tendances et des perspectives du marché dans certaines branches des industries mécaniques et électriques a eu lieu en janvier 1974. Le plan de l'étude tel que l'avait préparé le Secrétariat a été adopté après des modifications de détail. Au cours de la période considérée, le Secrétariat a distribué un formulaire d'enquête aux pays membres et a commencé de recueillir des renseignements en vue de rédiger le premier projet de l'étude.

8.13 La première réunion spéciale d'experts gouvernementaux chargés d'étudier la production de l'équipement mécanique et électrique de lutte contre la pollution et l'efficacité technique et économique de cet équipement a eu lieu en janvier 1974. Le plan d'étude établi par le Secrétariat a été adopté après certaines modifications proposées au cours de la réunion. Cette étude portera sur le matériel de lutte contre la pollution produit par les industries mécaniques et électriques et utilisé notamment dans les secteurs suivants : énergie, métallurgie, industrie chimique, industrie automobile et chauffage domestique. Au cours de la période considérée, le Secrétariat a distribué une formule et un questionnaire d'enquête.

8.14 Les travaux relatifs à la publication du Bulletin des statistiques du commerce mondial des produits des industries mécaniques et électriques pour 1972 ont été achevés et le Bulletin a été publié en mai 1974.

d) Automatisation

8.15 Le projet d'une étude des éléments statistiques permettant de déterminer le taux de développement et la diffusion de l'automatisation dans les différentes branches de l'économie a été présenté en février 1974 au Groupe de travail de l'automatisation qui tenait sa troisième session. Le Secrétariat a été chargé de recueillir des observations des données supplémentaires auprès des pays membres et auprès des organisations internationales et des institutions spécialisées qui s'intéressent à l'automatisation dans le contexte du développement économique et de planification industrielle.

8.16 Une réunion préparatoire au Séminaire sur l'utilisation des ordinateurs comme auxiliaires de gestion a eu lieu en juillet et on a entamé les travaux d'organisation de ce séminaire qui doit avoir lieu en URSS en mai 1975.

8.17 On a achevé les travaux relatifs au Séminaire sur l'automatisation de la production industrielle et ses conséquences sociales et économiques, qui devait avoir lieu à Lyon (France) en septembre 1974.

8.18 Comme suite aux recommandations de la réunion spéciale d'experts consacrée aux aspects technico-économiques de l'automatisation, qui a eu lieu en juillet 1974, on a entrepris une nouvelle étude sur l'efficacité économique de l'automatisation dans différentes branches industrielles.

Commerce international et développement

8.19 Le deuxième Séminaire sur la promotion des échanges, la commercialisation et les contacts d'affaires entre l'Est et l'Ouest, qui s'est tenu du 13 au 18 mai 1974, a donné lieu à un échange détaillé d'éléments d'expérience, produit par produit et région par région, entre entreprises pratiquant le commerce est-ouest, experts universitaires et fonctionnaires gouvernementaux. Le Séminaire a suscité une

importante documentation sur les différentes méthodes d'étude et d'analyse des marchés, ainsi que sur les circuits de distribution et les techniques de vente et de promotion des ventes dans les pays ayant des systèmes économiques et sociaux différents. Pour point de départ de ses travaux, le séminaire disposait d'une étude de recherche où le Secrétariat avait passé en revue les modifications des principes directeurs et du cadre institutionnel du commerce entre l'Est et l'Ouest dont il convient de tenir compte pour tenter de favoriser plus efficacement les échanges de renseignements sur les marchés et les relations d'affaires.

8.20 Au cours de la période considérée, le Groupe d'experts sur les besoins en données et la documentation et le Groupe d'experts sur le traitement automatique de l'information et le codage ont tenu une session chacun. Au cours de ces réunions, des progrès marqués ont été faits sur plusieurs points importants, notamment en ce qui concerne l'élaboration de recommandations visant à faciliter le commerce.

8.21 Les préparatifs des sessions des Groupes d'experts et du Groupe de travail sur la facilitation des procédures du commerce international qui doivent avoir lieu à la fin de cette année sont pratiquement achevés.

Ressources naturelles

a) Charbon

8.22 A sa soixante-neuvième session, en septembre 1973, le Comité du charbon a adopté pour 1974-1975 un programme de travail à court terme qui prévoyait, outre les activités de caractère permanent, 24 études et deux colloques. De janvier à septembre 1974, six réunions ont été consacrées à ce programme. Quatre projets ont été achevés et un colloque a eu lieu. Les projets concernaient des études sur les méthodes statistiques destinées à mesurer l'influence de la température sur la consommation de charbon, l'utilisation du charbon pour le chauffage urbain, l'emploi de méthodes statistiques, mathématiques et informatiques dans l'industrie du charbon, et les problèmes d'environnement résultant de l'activité de cette industrie; le Colloque a porté sur les problèmes de transport dans les mines à ciel ouvert. Les autres études prévues ont été entreprises et en sont à différents stades d'avancement.

b) Energie électrique

8.23 A sa trente-deuxième session, en novembre 1973, le Comité de l'énergie électrique a approuvé son programme de travail et ses priorités pour 1974-1975. En dehors des activités de caractère permanent, le programme prévoyait 39 études et un séminaire. Pendant la période allant du 1er janvier au 1er septembre 1974, l'une de ces études, portant sur les perspectives à long terme de l'industrie de l'énergie électrique en Europe (1970-1985), a été achevée et ses résultats ont été publiés. Le Séminaire sur les systèmes de refroidissement des centrales thermiques et l'environnement s'est tenu en mai 1974. Les autres études en sont à divers stades d'avancement. On a commencé à exécuter un nouveau projet recommandé par le Comité, touchant les problèmes économiques et techniques que pose l'interconnexion des réseaux d'électricité des pays balkaniques.

c) Gaz

8.24 A sa vingtième session, en novembre 1973, le Comité du gaz a adopté un programme de travail à court terme pour 1974-1975, qui prévoyait, outre les activités de caractère permanent, 29 études, un colloque et un voyage d'études. Six réunions ont été consacrées à ces projets entre mai et septembre 1974. Deux projets du programme de travail ont été menés à bien : le Colloque sur l'évolution du marché du gaz en Europe et les possibilités d'approvisionnement jusqu'en 1985, et l'étude concernant l'évaluation des erreurs commises dans l'estimation des réserves de gaz naturel. Le projet relatif aux aspects économiques de l'exploitation des champs de gaz et de condensat de gaz devrait s'achever d'ici la fin de 1974. Les 26 autres études ont commencé.

d) Energie

8.25 On a établi le schéma d'une étude sur les mesures qui sont ou qui pourraient être prises pour que l'extraction, la conversion, le transport et l'utilisation des produits énergétiques soient plus économiques et plus rationnels.

Science et technique

8.26 Les principales études pour lesquelles les recherches ont été achevées entre janvier et août 1974 ont été les suivantes :

- a) Répertoire des politiques et activités nationales portant sur la diffusion de renseignements techniques;
- b) Etude de toutes les activités de la CEE concernant l'évolution technique dans le domaine des matières premières industrielles et des ressources naturelles;
- c) Etude de l'organisation, du financement et de la gestion des recherches menées en commun dans les pays de l'OCDE, soit sur le plan national, soit par différents pays;
- d) Etude des formes que revêtent les recherches en commun en Europe occidentale;
- e) Etude des tendances constatées dans la formulation des politiques de recherche-développement énergétique.

8.27 Par ailleurs, les études ci-après sont très avancées :

- a) Etude sur les rapports entre la spécialisation technique, la position concurrentielle sur le marché international et la politique économique générale;
- b) Tendances actuelles de la mise au point de nouvelles techniques pour la production et l'utilisation d'énergie;
- c) Etude du Secrétariat sur le contexte économique des innovations techniques dans le domaine de l'énergie;

- d) Inventaire et analyse, par le Secrétariat, des accords de coopération scientifique et technique à long terme.

Statistiques

8.29 Les travaux concernant la comparaison internationale des différences relatives de revenus au sein de la population se sont poursuivis comme prévu. Un document contenant un projet révisé de directives internationales applicables à un système de statistiques des quantités et des prix est presque achevé.

8.30 Une version révisée d'une table de correspondance détaillée entre la Classification type pour le commerce international (ONU) et la Classification type pour le commerce extérieur (CAEM) a été achevée, et l'on met la dernière main à un projet de table pratique de conversion entre les deux classifications, fondée sur la table de correspondance.

8.31 Vu l'évolution et l'accroissement des besoins en statistiques de l'énergie, on a commencé à établir un système général de statistiques de l'énergie qui doit servir de cadre à l'élaboration et à l'amélioration des statistiques nécessaires sur les plans national et international.

8.32 A sa réunion de juin 1974, le Groupe de travail chargé d'étudier un système de statistiques sociales et démographiques a examiné un avant-projet de directives internationales relatives aux indicateurs sociaux. Un document a été rédigé au sujet des définitions et des classifications du système de statistiques sociales et démographiques, et il doit être discuté lors d'une réunion qui se tiendra en 1974 ou 1975. On a achevé les préparatifs en vue de la première réunion sur les statistiques culturelles, qui devait être convoquée en septembre de concert avec l'UNESCO. Le travail sur les statistiques concernant les études et politiques environnementales se poursuit conformément aux conclusions formulées par le séminaire sur les statistiques de l'environnement, dans le cadre du programme de travail mondial de la Commission de statistique.

8.33 La première version d'un rapport où figurent des tableaux d'entrées-sorties normalisés, pour une année proche de 1965, intéressant 21 pays de la CEE, la Communauté économique européenne dans son ensemble et le Japon est achevée et sera soumise prochainement aux services nationaux de statistique pour observations. On a continué à établir et à mettre à jour deux fichiers : i) valeur ajoutée, consommation, formation brute de capital fixe, main-d'oeuvre et emploi et salaires par secteur; et ii) valeur ajoutée, formation brute de capital fixe et salaires, par branche, dans les industries manufacturières.

8.34 En outre, les bulletins statistiques courants ci-après ont été établis et publiés : statistiques du charbon (annuelles et trimestrielles); statistiques de l'énergie électrique (annuelles et semestrielles); statistiques du gaz (annuelles); statistiques générales de l'énergie (annuelles); statistiques du logement et de la construction (annuelles); statistiques de l'acier (annuelles et trimestrielles); statistiques du commerce mondial de l'acier (annuelles); statistiques des accidents de la circulation routière (annuelles); statistiques des transports (annuelles et trimestrielles); indicateurs statistiques des changements économiques à court terme (mensuels, avec suppléments hebdomadaires), statistiques de la production des produits de l'industrie mécanique (annuelles).

Transports

a) Transport de marchandises dangereuses

8.35 Le groupe d'experts du transport des marchandises dangereuses a élaboré une réglementation concernant le transport international de marchandises dangereuses... par voie navigable intérieure, ainsi que divers amendements à l'Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route.

b) Transports routiers

8.36 L'avant-projet d'un accord européen sur les normes minimales pour la délivrance des permis de conduire a été établi. Il devrait être définitivement approuvé et ouvert à la signature au début de 1975.

8.37 L'avant-projet d'un accord européen sur le réseau de grandes routes (routes E) a été rédigé; appelé à remplacer la Déclaration de 1950 sur le même sujet, il devrait être définitivement approuvé et ouvert à la signature au début de 1975.

8.38 Le groupe d'experts de la sécurité routière a élaboré plusieurs recommandations sur la signalisation routière et les règles de circulation routière, qui seront soumises à l'approbation finale du Groupe de travail des transports routiers en décembre 1974.

8.39 Quatre nouveaux projets de réglementation concernant la construction des véhicules automobiles ont été adoptés par le groupe d'experts de la construction de véhicules (deux sur les feux et phares d'automobiles, un sur les attelages pour ensemble de véhicules et un sur les véhicules assurant un service public).

c) Questions douanières affectant les transports

8.40 Une version révisée de la Convention douanière relative au transport international de marchandises sous le couvert de carnets TIR (Convention TIR de 1959) a été établie et doit être soumise à une conférence de révision qu'on envisage de convoquer à la fin de 1975 et dont la préparation va se poursuivre.

d) Transports par voie navigable intérieure

8.41 Un certificat international pour bateaux de plaisance a été adopté et soumis aux gouvernements.

8.42 Un séminaire, dont les résultats ont été fructueux, a été consacré au choix d'aménagements rationnels et de méthodes optimales de construction des installations portuaires sur les voies navigables intérieures.

8.43 Un texte définitif a été adopté au sujet de la signalisation et de la pose de bouées sur les lacs et cours d'eau aux fins des activités de loisirs.

e) Transports de denrées périssables

8.44 Des propositions tendant à amender l'Accord relatif au transport international des denrées périssables et à l'utilisation d'engins spéciaux pour leur transport (ATP) ont été élaborées et distribuées; elles seront examinées lors d'une réunion qui est prévue en janvier 1975.

8.45 Un projet révisé de normes applicables à l'emballage des pommes, des poires et des agrumes a été établi et distribué; il sera étudié lors d'une réunion qui doit avoir lieu en janvier 1975.

Gestion des activités de coopération technique

8.46 Pendant les huit premiers mois de 1974, le Bureau de l'assistance technique de Genève a pris des dispositions pour placer dans 25 pays d'Europe 900 boursiers, 305 boursiers pour le compte de l'ONUDI et 50 pour celui de la CNUCED. En outre, il a fait le nécessaire pour que 32 experts participent aux voyages d'étude de la CEE. Une assistance a été fournie à la Division des stupéfiants pour l'organisation de trois cours, à la CNUCED pour la mise sur pied de deux cours de politique commerciale, et à la Division de statistique et aux autorités hongroises pour l'organisation d'un cours international destiné aux programmeurs d'applications expérimentés.

II. Montants révisés

8.47 Le montant net des crédits additionnels nécessaires à la Commission économique pour l'Europe (CEE) pour l'exercice biennal en cours 1974-1975 est estimé à 909 000 dollars, soit un accroissement d'environ 9 p. 100 par rapport au crédit de 10 113 000 dollars que l'Assemblée générale a ouvert à sa vingt-huitième session. Sur cette augmentation projetée de 909 000 dollars, 593 000 dollars sont imputables à la modification du taux de change entre le franc suisse et le dollar des Etats-Unis, et 316 000 dollars aux effets de l'inflation. Vu la décision prise par la Cinquième Commission à sa 1642ème séance, aucun crédit additionnel n'est demandé pour les consultants et les groupes d'experts ad hoc, malgré la diminution en valeur réelle des crédits initialement ouverts à cette fin, du fait de la réévaluation des monnaies et de l'augmentation du coût des voyages et de l'indemnité de subsistance. Sans cette décision, des crédits additionnels d'un montant de 30 000 dollars auraient été demandés dans le cas de la CEE pour compenser les effets de ces facteurs.

8.48 Les crédits additionnels nécessaires se répartissent comme suit par principales catégories de dépenses : 903 000 dollars prévus pour les traitements et salaires, 92 000 dollars pour les dépenses communes de personnel, et 24 000 dollars pour les frais de voyage. Toutefois, une diminution de 110 000 dollars est proposée au titre de l'imprimerie, compte tenu du volume de documentation actuellement prévu pour le reste de l'exercice biennal. Pour calculer les crédits additionnels nécessaires pour les traitements et salaires, on a appliqué au coût des postes d'administrateur pour tout l'exercice biennal un abattement supplémentaire de 5 p. 100 pour mouvement de personnel, du fait qu'il y avait 15 postes d'administrateur vacants à la fin d'août 1974, alors qu'on avait tablé sur un minimum de 5 postes vacants pendant tout l'exercice pour déterminer l'abattement normal qui a été appliqué lors de l'ouverture des crédits initiaux.

(Dollars E.-U.)

Crédit ouvert	Montant estimatif des dépenses additionnelles					Montant total révisé
	Taux de change	Inflation	Décisions des organes directeurs	Autres changements apportés aux programmes	Total	
11 066 000	376 000	504 000	40 000	92 000	1 012 000	12 078 000
	37 p. 100	50 p. 100	3,9 p. 100	9,1 p. 100	100 p. 100	

Tableau 9-1

Répartition des montants révisés, par catégorie de programme et programme

(Dollars E.-U.)

Catégorie de programme et programme	Crédits ouverts	Montant estimatif des dépenses additionnelles				Montant total révisé
		Taux de change et inflation	Décisions des organes directeurs	Autres changements apportés aux programmes	Augmentation totale	
I. Organes directeurs	116 000	20 000	40 000	-	60 000	176 000
II. Direction exécutive et administration	483 000	166 000	-	-	166 000	649 000
III. Programmes						
Agriculture	133 000	76 900	-	-	76 900	209 900
Planification, projections et politiques relatives au développement	1 086 000	(64 400)	-	-	(64 400)	1 021 600
Environnement	41 000	(13 000)	-	-	(13 000)	28 000
Etablissements humains	163 000	20 000	-	-	20 000	183 000
Développement industriel	865 000	(1 400)	-	-	(1 400)	863 600
Commerce international et développement	731 000	25 600	-	-	25 600	756 600
Ressources naturelles	1 120 000	68 600	-	-	68 600	1 188 600
Assistance au projet de mise en valeur du bassin inférieur du Mékong	115 000	(115 000)	-	-	(115 000)	- a/
Population	303 000	30 000	-	-	30 000	333 000
Administration publique	65 000	18 700	-	-	18 700	83 700
Science et technique	106 000	(42 000)	-	-	(42 000)	64 000
Développement social	426 000	35 400	-	-	35 400	461 400
Statistiques	753 000	108 700	-	-	108 700	861 700
Transports et communications	627 000	23 700	-	-	23 700	650 700
IV. Appui aux programmes						
Gestion des activités de coopération technique	102 000	45 200	-	-	45 200	147 200
Services administratifs et services communs	2 614 000	393 000	-	92 000	485 000	3 099 000
Services de conférence	1 217 000	84 000	-	-	84 000	1 301 000
Total	11 066 000	880 000	40 000	92 000	1 012 000	12 078 000

a/ A compter du 1er janvier 1974, le PNUD a pris à sa charge le coût de ce programme.

Tableau 9-2

Répartition de l'augmentation totale, par principale catégorie de dépense

(Dollars E.-U.)

Traitements	Dépenses communes de personnel	Frais de voyage	Imprimerie	Divers	Augmentation totale
710 000	131 000	69 000	(3 000)	105 000	1 012 000
70 p. 100	13 p. 100	7 p. 100	-	10 p. 100	100 p. 100

I. Exécution du programme

9.1 Pendant la période allant de janvier à août 1974, on a redoublé d'efforts afin d'élaborer un nouveau programme d'action intégré et dynamique pour la région. Ces efforts ont porté essentiellement sur trois domaines : premièrement définir les secteurs prioritaires pour leur consacrer l'essentiel des efforts concertés entrepris par la CESAP; deuxièmement, rationaliser l'appareil de conférence de la CESAP et, troisièmement, favoriser une optique intégrée et pluridisciplinaire à l'égard des principaux problèmes que connaît cette région ainsi qu'une conception sous-régionale dans le contexte général de la coopération régionale.

9.2 A sa trentième session, en 1974, la Commission a défini quatre secteurs prioritaires dans le cadre de son programme d'action, à savoir l'alimentation, l'énergie, les matières premières et les ressources financières extérieures. Elle a décidé également d'inclure le chinois et le russe parmi ses langues de travail, en plus de l'anglais et du français.

Agriculture

9.3 Au cours de la période considérée, la plus grande partie du personnel de la Division s'est occupée des travaux préparatoires (établissement de divers documents de base, etc.) et du secrétariat des réunions du Groupe d'experts du développement agricole en Asie et en Extrême-Orient.

9.4 La Division a continué à étudier l'évolution de la situation en matière d'alimentation et d'agriculture et a rassemblé des renseignements destinés à être utilisés aux fins de l'établissement de l'Etude annuelle sur la situation économique de l'Asie et de l'Extrême-Orient, ainsi qu'à l'occasion de l'opération d'examen et d'évaluation prévue au milieu de la deuxième Décennie des Nations Unies pour le développement. La Division a également établi la documentation suivante : a) une étude des plans de développement agricole et de leur exécution dans les pays de la région; b) des études sur la production alimentaire à long terme et ses incidences sur le développement et la stabilité de la région; c) des monographies concernant des expériences concluantes en matière de développement agricole, notamment une monographie sur la diversification des récoltes en Thaïlande; et d) des documents de base pour la réunion du Groupe d'experts du développement agricole.

Planification du développement

9.5 Au cours de la période considérée, la Division s'est surtout employée à mettre au point des études par pays à soumettre à la session de la Commission, notamment en y incorporant les observations formulées à la Réunion de conseillers économiques principaux chargée d'étudier la conjoncture économique et les politiques économiques à court terme, tenue en décembre 1973. La Division a également établi, en vue de les présenter à la cinquième session de la Conférence des planificateurs économiques de l'Asie, des études sur les sujets suivants : a) conception unifiée de la planification du développement; et b) politiques et stratégies visant à résoudre les problèmes de la pauvreté des masses et du chômage.

Etablissements humains

9.6 Les réalisations marquantes au cours de la période considérée ont été :

a) le Séminaire sur l'amélioration de l'habitation rurale en Asie et en Extrême-Orient, tenue à Bandoung (Indonésie) du 4 au 15 mars 1974; et b) la réunion du Groupe consultatif chargé d'étudier l'aménagement des taudis et des colonies de squatters en Asie et en Extrême-Orient.

Développement industriel

9.7 Pour ce qui est de l'examen et de l'évaluation des progrès réalisés, des mesures sont actuellement prises pour examiner à un échelon élevé les résultats enregistrés au milieu de la décennie et la Commission a approuvé en principe, dans ce but précis, la convocation en 1976 de la troisième Conférence asiatique sur l'industrialisation. Un groupe d'experts doit se réunir pour établir un rapport complet sur ce sujet. En même temps, le programme envisagé pour le milieu de la décennie prévoit des travaux préparatoires en vue d'ordonner les activités de la troisième Décennie du développement.

9.8. On prend actuellement les dispositions nécessaires pour organiser la réunion ministérielle en octobre de cette année. Cette réunion sera précédée par une réunion du Groupe d'experts en septembre. Les documents sur a) les principaux problèmes et les nécessités fondamentales de l'industrialisation dans la région de la CESAP et b) une déclaration des pays d'Asie sur l'industrialisation, sont terminés, de même que les consultations avec les gouvernements à propos de ces documents. On est en train de terminer les préparatifs en vue de réunir le Groupe d'experts en septembre de façon qu'il puisse examiner les documents dont sera saisie la réunion ministérielle.

Commerce international

9.9 La CESAP a organisé, en coopération avec la Washington State Commission, une conférence du commerce et du développement ONU/CESAP (Hawaii, Seattle et Spokane, 5-21 juin 1974) pour encourager les arrangements bilatéraux en matière de commerce et de développement entre les pays de la région de la CESAP et l'ouest des Etats-Unis. Le secrétariat a également entrepris les préparatifs nécessaires et pris les dispositions voulues pour l'exécution des programmes ci-après de perfectionnement du personnel : a) un stage de formation sur la promotion des exportations et la commercialisation internationale, mettant l'accent sur les aspects concrets et utiles de la commercialisation, qui se tiendra à Paris du 16 octobre au 15 novembre 1975, en coopération avec le Gouvernement français; b) un programme de perfectionnement du personnel en matière d'études de produits, qui se tiendra à Tokyo de septembre à novembre 1974, en coopération avec le Gouvernement japonais; et c) un séminaire régional sur l'emballage pour l'exportation, qui se tiendra dans un pays en voie de développement en février 1975 avec l'aide du Gouvernement néerlandais.

9.10 Une assistance a également été fournie au Centre CNUCED/GATT du commerce international pour la mise en route et l'administration du programme de formation ASEAN sur la promotion des exportations.

9.11 Le secrétariat a également terminé une étude sur la structure du commerce à l'intention du Groupe des négociations commerciales (quatrième session). Cette étude a été élargie de façon à porter sur 124 produits et 13 pays et elle a été présentée au Groupe en juillet, à la reprise de sa quatrième session.

9.12 Pour donner suite à la table ronde qui a réuni des agents d'assurance asiatiques à Bangkok en juin 1972, la CESAP organisera à Bangkok en octobre 1974, en coopération avec la CNUCED et la Swedish International Development Authority, une Table ronde sur la coopération en matière de réassurance en Asie.

9.13 Une demande de projet concernant l'assistance aux pays sans littoral les moins avancés, que le secrétariat avait présentée au PNUD par l'intermédiaire de la CNUCED, a récemment été approuvée. Des mesures ont été prises pour recruter des experts et des consultants en vue d'exécuter les activités prévues dans le cadre du projet.

Ressources naturelles

9.14 Une Réunion intergouvernementale sur les effets de la crise actuelle de l'énergie sur l'économie de la région de la CESAP s'est tenue en mars et avril 1974. Elle a examiné les problèmes provoqués par la crise de l'énergie et défini les mesures qui permettraient de les atténuer.

9.15 Le plan d'opérations du Centre régional pour la mise en valeur des ressources minérales qui doit être créé à titre provisoire pour une période de deux ans à Bandoung (Indonésie), a été mis au point et révisé ultérieurement pour être adopté par les gouvernements des pays membres.

9.16 En ce qui concerne la création à Ipoh (Malaisie) d'un centre d'études et de recherches sur l'étain en Asie du Sud-Est, une réunion des trois principaux producteurs d'étain de l'Asie du Sud-Est (Indonésie, Malaisie et Thaïlande) s'est tenue à Bangkok du 1er au 3 juillet 1974. A l'issue de la réunion, les trois gouvernements participants sont convenus d'adopter, avec quelques amendements mineurs, le descriptif de projet établi par la mission du PNUD.

9.17 On a également achevé les préparatifs en vue de la troisième session du Comité pour la coordination de la prospection commune des ressources minérales au large des côtes du Pacifique Sud /Apia (Samoa-Occidental) 2-10 septembre 1974/.

9.18 On a également pris des dispositions pour réunir, avec l'appui financier du PNUD, le Séminaire sur l'application de la télédétection à la mise en valeur des ressources naturelles (Bangkok, 30 septembre-7 octobre 1974).

9.19 En ce qui concerne le programme cartographique régional de la CESAP, des projets de cartes des gisements minéraux en Indonésie, en Mongolie et au Sri Lanka ont été regroupés et reportés conformément à la légende type, sur la carte de base à l'échelle de 1:2 500 000.

Population

9.20 Parmi les activités entreprises au titre du programme asiatique relatif à la population au cours des huit premiers mois de l'exercice budgétaire en cours

(janvier-août 1974), on peut citer les stages de formation, séminaires et réunions de groupes d'experts suivants : a) stage national de formation aux techniques d'analyse démographique (Saïgon); b) stage régional de formation à l'analyse des données concernant la main-d'oeuvre; c) réunion d'un groupe de travail de l'expérimentation et de l'évaluation du matériel d'information utilisé dans les programmes de planification de la famille; d) séminaire régional sur le rôle des enquêtes et des études dans l'établissement et la gestion des programmes de planification de la famille; e) réunion d'un groupe d'experts sur les aspects sociaux et psychologiques du comportement procréateur; f) séminaire national sur l'information concernant la planification de la famille; g) stage national de formation sur l'évaluation de la fécondité et des programmes de planification de la famille /11 avril-15 mai 1974, Lahore (Pakistan) (24 stagiaires)/.

Administration publique

9.21 Une mission a été envoyée en Indonésie en vue de développer la capacité administrative de ce pays. Un rapport contenant des propositions d'action conjointe a été soumis au gouvernement pour examen. En outre, un programme d'action a été établi en faveur du Népal.

Science et technique

9.22 La CESAP et le Gouvernement israélien ont organisé conjointement un séminaire sur le transfert des techniques dans un pays en voie de développement, qui s'est tenu en Israël du 14 février au 6 mars 1974.

Développement social

9.23 Les rapports et études suivants ont été achevés dans le courant de l'année : a) une étude sur la situation sociale dans la région de la CESAP en 1972-1973; b) le rapport d'un colloque régional sur l'efficacité des programmes de lutte contre la pauvreté (Bangkok, 12-21 décembre 1973); c) un rapport sur les quartiers de taudis et les colonies de squatters dans cinq pays (aspects sociaux); d) une étude régionale des tendances en matière de protection sociale, en particulier du point de vue des normes et des principes; e) une étude comparée des législations sociales en vigueur dans les pays de la région de la CESAP; f) un rapport du groupe préparatoire d'experts sur le plan de travail du Centre asiatique de formation et de recherche en matière de protection sociale et de développement social; g) un rapport sur les journées régionales de formation d'animateurs de jeunes dans les communautés urbaines; h) un rapport sur les journées régionales de formation d'animateurs de jeunes dans les communautés rurales; i) des études des politiques à long terme en faveur de la jeunesse dans divers pays de la région de la CESAP.

Statistiques

9.24 Le cinquième numéro de l'Annuaire statistique pour l'Asie et l'Extrême-Orient a été publié pendant la période considérée. On a continué à préparer le sixième

numéro (1973) de l'Annuaire, qui portera sur un plus grand nombre de pays et comprendra notamment des tableaux statistiques concernant le Bangladesh, les îles Gilbert et Ellice et le Territoire sous tutelle des Îles du Pacifique. On a également continué à rassembler, collationner et analyser des statistiques démographiques, économiques, sociales et financières en vue de les publier dans le Quarterly Bulletin of Statistics for Asia and the Far East.

9.25 Un appui a été fourni à l'Institut asiatique de statistiques pour l'organisation de ses cours de formation. Le secrétariat a donné des directives aux experts fournis par la France pour organiser un centre de formation sous-régional dans les pays francophones de la région. En coopération avec l'Institut asiatique de statistique, un questionnaire a été établi en vue d'être distribué aux pays membres pour recueillir des renseignements sur les effectifs de leurs services statistiques et sur les possibilités d'enseignement et de formation existant dans ce domaine.

Transports et communications

9.26 Le quarante-neuvième numéro du Transport and Communication Bulletin for Asia and the Far East, a été publié. On est en train de rassembler des renseignements pour le prochain numéro. Deux études préliminaires, l'une sur les coûts et avantages respectifs des téléphériques et des routes, en particulier dans les zones montagneuses, et l'autre sur les aspects du développement des transports et communications intéressant l'environnement, ont été achevées et soumises au Comité des transports et communications, à sa vingt-deuxième session.

9.27 Des études ont été entreprises dans les domaines suivants : a) élaboration de méthodes et de principes fondamentaux pour l'établissement de plans directeurs nationaux en matière de tourisme; b) préparation de projets relatifs à la création, à l'échelon sous-régional, de centres de formation des cadres et du personnel des offices nationaux de tourisme; c) analyse des coûts et des avantages du tourisme, du point de vue économique, social et écologique.

9.28 En ce qui concerne le développement des chemins de fer et des transports ferroviaires dans la région, des études ont été achevées sur les sujets suivants : a) mesures adoptées par les administrations ferroviaires face à la crise de l'énergie; b) méthodes nouvelles de traction ferroviaire et matériel roulant moderne; c) amélioration des systèmes de freinage à vide pour compenser l'accroissement du tonnage et de la vitesse des trains de voyageurs et de marchandises; d) amélioration du rendement des locomotives diesel; e) mise au point et utilisation de traverses en béton; f) méthodes modernes pour l'évaluation économique des modifications de tracé des voies ferrées; g) protection des voies ferrées et du matériel roulant contre les mouvements et tempêtes de sable.

Gestion des activités de coopération technique

9.29 Le coût estimatif du programme pour 1974, financé au moyen de ressources provenant du programme ordinaire, du PNUD, du FNUAP et de fonds extra-budgétaires,

s'élève au total à 4,7 millions de dollars. En août 1974, sur un total de 162 mois de travail de consultants régionaux financés au titre du programme ordinaire et du FNUAP, on en avait utilisé 110. Le Groupe a été chargé d'organiser en 1974 un total de 47 séminaires, stages de formation et projets autres que des réunions; 16 d'entre eux ont été menés à bien entre janvier et août 1974. Durant la même période, 47 bourses ont également été accordées au titre du programme régional de bourses de la CESAP.

II. Montants révisés

a) Taux de change et inflation

9.30 Le montant net des crédits additionnels nécessaires à la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) pour l'exercice biennal 1974-1975 est estimé à 1 012 000 dollars, soit environ 9 p. 100 de plus que le montant des crédits ouverts par l'Assemblée générale à sa vingt-huitième session (11 066 000 dollars). Sur l'augmentation prévue de 1 012 000 dollars, 376 000 dollars sont imputables à la modification du taux de change du baht par rapport au dollar des Etats-Unis (de 20,83 à 20,15 pour un dollar des Etats-Unis), et 504 000 dollars aux effets de l'inflation. Le reste (132 000 dollars) est imputable à des décisions des organes directeurs et à des changements apportés aux programmes.

9.31 Par principale catégorie de dépenses, l'augmentation se répartit comme suit : traitements (710 000 dollars), les dépenses communes de personnel (131 000 dollars), frais de voyage (69 000 dollars) et frais généraux de fonctionnement (105 000 dollars). Toutefois, on prévoit une réduction de 3 000 dollars des dépenses d'imprimerie, compte tenu du volume de documentation actuellement envisagé. Pour calculer les crédits additionnels nécessaires pour les traitements, on a appliqué au coût des postes permanents d'administrateur un abattement supplémentaire pour mouvements de personnel représentant environ 15 p. 100 pour 1974 et 10 p. 100 pour 1975, du fait qu'il y avait 38 postes d'administrateur vacants à la fin d'août 1974, alors qu'on avait tablé sur un minimum de 8 postes vacants pendant tout l'exercice biennal pour déterminer l'abattement normal qui a été appliqué lorsque les crédits ont été ouverts. En outre, les économies réalisées sur les traitements et dépenses communes de personnel du fait que le PNUD a pris entièrement à sa charge le coût du projet du Mékong ont été prises en considération pour calculer le montant net des dépenses additionnelles prévues pour la CESAP (tableau 9.1).

b) Décisions de la Commission

9.32 Sur le crédit additionnel de 132 000 dollars imputable aux décisions des organes directeurs et aux changements apportés aux programmes, 40 000 dollars sont demandés pour les frais de voyage à couvrir pour assurer les services de conférence à fournir en chinois et en russe aux trentième et trente et unième sessions de la Commission, comme suite à la décision de la Commission d'augmenter le nombre de ses langues de travail.

c) Autres changements apportés aux programmes

9.33 Le solde de 92 000 dollars est demandé au titre du personnel temporaire, pour recruter un ingénieur chargé de l'entretien des bâtiments, un chef des services de sécurité et 21 gardes pour le nouveau bâtiment de la CESAP qui doit être achevé en 1975.

Chapitre 10. Commission Économique pour l'Amérique latine

(Dollars E.-U.)

Crédit ouvert	Montant estimatif des dépenses additionnelles					Montant total révisé
	Taux de change	Inflation	Décisions des organes directeurs	Autres changements apportés aux programmes	Total	
12 677 000	-	1 119 000	-	36 000	1 155 000	13 832 000
	-	96,9 p. 100	-	3,1 p. 100	100 p. 100	

Tableau 10-1

Répartition des montants révisés, par catégorie de programme et programme

(Dollars E.-U.)

Catégorie de programme et programme	Crédits ouverts	Montant estimatif des dépenses additionnelles				Montant total révisé
		Taux de change et inflation	Décisions des organes directeurs	Autres changements apportés aux programmes	Augmentation totale	
I. <u>Organes directeurs</u>						
Sessions de la Commission	100 000	17 000	-	6 000	23 000	123 000
II. <u>Direction exécutive et administration</u>	1 049 000	88 000	-	(322 000)	(234 000)	815 000
III. <u>Programmes</u>						
Agriculture	289 000	25 000	-	38 000	63 000	352 000
Développement économique général	1 852 000	164 000	-	(20 000)	144 000	1 996 000
Environnement	121 000	11 000	-	(21 000)	(10 000)	111 000
Développement industriel	537 000	48 000	-	4 000	52 000	589 000
Commerce international	1 153 000	102 000	-	161 000	263 000	1 416 000
Ressources naturelles	324 000	29 000	-	(7 000)	22 000	346 000
Développement social	495 000	44 000	-	-	44 000	539 000
Statistique	1 047 000	92 000	-	(7 000)	85 000	1 132 000
Transports et tourisme	304 000	27 000	-	(46 000)	(19 000)	285 000
IV. <u>Appui aux programmes</u>						
Gestion des activités de coopération technique	248 000	22 000	-	36 000	58 000	306 000
Services administratifs et services communs	3 734 000	331 000	-	393 000	724 000	4 458 000
Services de conférence	1 424 000	119 000	-	(179 000)	(60 000)	1 364 000
Total	12 677 000	1 119 000	-	36 000	1 155 000	13 832 000

Tableau 10-2

Répartition de l'augmentation totale, par principale
catégorie de dépense

(Dollars E.-U.)

Traitements	Dépenses communes de personnel	Frais de voyage	Imprimerie	Divers	Augmentation totale
492 000	141 000	73 000	-	449 000	1 155 000
42,6 p. 100	12,2 p. 100	6,3 p. 100	-	38,9 p. 100	100 p. 100

I. Exécution du programme

10.1 Le Comité plénier de la CEPAL a tenu sa huitième session extraordinaire à New York, les 24 et 25 janvier 1974 et il a, à cette occasion, déterminé les modalités de la quatrième phase d'activités de l'Institut latino-américain de planification économique et sociale. Il a également pris des décisions visant à renforcer les bureaux sous-régionaux de la CEPAL et à ouvrir un nouveau bureau à Buenos Aires, ainsi qu'à organiser au Mexique, en novembre 1974, la Conférence latino-américaine de l'industrialisation. Au cours du premier semestre de 1974 le secrétariat de la Commission a achevé l'Estudio económico de América Latina, 1973. Plusieurs études ont été établies pour la Conférence latino-américaine de l'industrialisation, y compris des documents concernant les effets des tendances récentes de l'industrialisation sur l'emploi, l'évolution du secteur industriel et la politique industrielle régionale des dernières années. Des contributions ont également été faites au Rapport sur la situation sociale dans le monde 1974, à la Conférence mondiale de la population et à l'évaluation régionale de la Stratégie internationale du développement. Dans le domaine de l'assistance technique, huit descriptifs de projets ont été établis pour présentation au PNUD et au FNUAP et, conformément aux demandes officielles faites par les gouvernements intéressés, la CEPAL a organisé dans des pays de la région 60 missions consultatives auxquelles ont participé des conseillers régionaux de la Commission et des fonctionnaires du secrétariat.

II. Montants révisésa) Taux de change et inflation

10.2 Etant donné que la CEPAL effectue une grande partie de ses dépenses à son siège au Chili, l'augmentation des crédits nécessaires est imputable pour l'essentiel au taux d'inflation élevé que ce pays a continué à enregistrer. Il est cependant difficile d'évaluer avec précision l'effet de l'inflation sur le budget de la CEPAL car le coût des différents biens et services achetés par la Commission a été touché à des degrés divers. On estime, par exemple que, pour compenser la hausse du coût de la vie à Santiago, le coût moyen d'un poste d'agent local devra être augmenté de 19 p. 100, alors que le coût mensuel, en dollars, du chauffage, de la climatisation et de la réfrigération dans le bâtiment de la Commission est passé de 66 à 1 050 dollars, soit une augmentation de 1 485 p. 100 au cours de la période allant de janvier à juin 1974. Au cours de la même période, le coût, exprimé en dollars, de 1 000 litres de mazout pour chaudière a augmenté de 270 p. 100 et le prix horaire de la location de matériel de traitement de l'information de 496 p. 100. D'autre part, ces taux d'accroissement des coûts ont été calculés compte tenu des variations du taux de change de l'escudo au cours de la période considérée. De fait, il est pratiquement impossible de considérer séparément les effets de l'inflation, d'une part, et ceux de la dévaluation de l'escudo, de l'autre. Entre mars 1973 et août 1974, le taux de change est passé de 60 escudos pour un dollar à 990 escudos pour un dollar, soit une variation de 1 315 p. 100. Il est cependant très difficile de déterminer l'effet de cette situation sur le montant exprimé en dollars des dépenses de la CEPAL, étant donné que les ajustements de la valeur de la monnaie chilienne ont eu lieu à intervalles fréquents et que leur ampleur n'était pas directement liée à la hausse des prix.

10.3 Compte tenu des tendances enregistrées au cours des six premiers mois de l'exercice biennal, on estime provisoirement que l'effet net des variations des taux de change et de l'inflation, considérées ensemble, devrait normalement entraîner une augmentation de 1 760 000 dollars des dépenses de la CEPAL pour l'exercice biennal, c'est-à-dire un dépassement de 13,8 p. 100 par rapport aux crédits ouverts. Cette augmentation sera néanmoins en grande partie compensée par les économies que l'on compte réaliser sur les traitements et dépenses communes de personnel par suite de l'augmentation imprévue du nombre de postes vacants au cours des sept premiers mois de l'exercice biennal (26 postes d'administrateur à la fin d'août 1974 contre 10 à la fin de décembre 1973). Bien que la CEPAL ait indiqué qu'elle compte pourvoir 13 de ces postes d'ici la fin de l'année, elle estime qu'en raison du nombre de postes vacants l'augmentation susmentionnée, pour l'exercice biennal, sera ramenée à 1 119 000 dollars, soit 8,8 p. 100 des crédits initialement ouverts.

b) Autres dépenses additionnelles

10.4 Il était indiqué dans le projet de budget pour 1974-1975 qu'il n'avait pas été possible de fixer avec précision le coût estimatif de la seizième session de la Commission qui doit se tenir à Port of Spain en 1975 5/. Il semble maintenant que, indépendamment des réajustements nécessaires en raison de l'inflation et de l'augmentation des tarifs aériens (17 000 dollars), le crédit initialement ouvert (100 000 dollars) a été sous-estimé et qu'il faudra un montant additionnel de 6 000 dollars essentiellement pour couvrir les frais de voyage du personnel qui sera envoyé à Port of Spain. D'autres crédits additionnels d'un montant non encore précisé seront nécessaires par suite de la décision prise récemment d'organiser à New York une session extraordinaire du Comité plénier de la CEPAL, qui examinera la situation au Honduras à la suite de la catastrophe qui a frappé ce pays.

10.5 On se rappellera qu'à sa vingt-huitième session l'Assemblée générale a approuvé la création, en 1973, d'un centre de télé-imprimeurs radio au siège de la CEPAL à Santiago. On avait initialement estimé qu'il faudrait imputer un montant de 18 000 dollars par an sur le chapitre 10 du budget pour couvrir le coût des services contractuels de la Radio Corporation of America (RCA) en contrepartie de l'utilisation de ses installations. Ce chiffre avait été fixé en fonction d'une utilisation prévue de 200 heures par mois, à 7,50 dollars l'heure. En raison d'un oubli, aucun crédit n'a cependant été demandé à ce titre pour 1974-1975 au chapitre 10 et il est maintenant proposé de réparer cette omission, en tenant compte du fait que la station ne commencera probablement pas à fonctionner le 1er novembre 1974. Vu la hausse des tarifs d'électricité et des frais de fonctionnement, le tarif est passé à 16 dollars l'heure, ce qui portera les dépenses mensuelles de la CEPAL à ce titre de 1 500 à 3 200 dollars par mois. Comme la station fonctionnera pendant 14 mois au cours de l'exercice biennal, un montant additionnel de 45 000 dollars est par conséquent nécessaire. Il est cependant prévu que l'on réalisera des économies de 15 000 dollars pour l'ensemble de la période sur les sommes précédemment payées à des réseaux commerciaux, ce qui ramène le montant additionnel nécessaire à 30 000 dollars.

5/ Documents officiels de l'Assemblée générale, vingt-huitième session, Supplément No 6 (A/9606 et Corr.1), par. 10.11 et 10.12.

10.6 Les autres variations qui apparaissent sous la rubrique "Autres changements apportés aux programmes" du tableau 10-1 et qui s'annulent dans l'ensemble résultent d'une nouvelle affectation des ressources, surtout du personnel permanent, du personnel temporaire, des groupes d'experts et des consultants entre les programmes, comme le Secrétaire exécutif l'a décidé. On se rappellera, à cet égard, que le programme du travail et la structure du secrétariat de la CEPAL ont été réexaminés après l'établissement et l'approbation du budget.

Crédit ouvert	Montant estimatif des dépenses additionnelles					Montant total révisé
	Taux de change	Inflation	Décisions des organes directeurs	Autres changements apportés aux programmes	Total	
13 602 000	-	-	-	80 000	80 000	13 682 000

Tableau 11-1
Répartition des montants révisés, par catégorie de programme et programme
(Dollars E.-U.)

Catégorie de programme et programme	Crédits ouverts	Montant estimatif des dépenses additionnelles				Montant total révisé
		Inflation	Décisions des organes directeurs	Autres changements apportés aux programmes	Augmentation totale	
I. <u>Organes directeurs</u>	281 000	8 000	-	-	8 000	289 000
II. <u>Direction exécutive et administration</u>	343 000	72 000	-	-	72 000	415 000
III. <u>Programmes</u>						
Agriculture	659 000	(13 000)	-	-	(13 000)	646 000
Planification, projections et politiques relatives au développement	1 663 000	(1 000)	-	-	(1 000)	1 662 000
Enseignement et formation	243 000	60 000	-	-	60 000	303 000
Etablissements humains	188 000	13 000	-	-	13 000	201 000
Développement industriel	808 000	(76 000)	-	-	(76 000)	732 000
Commerce international et développement	481 000	95 000	-	-	95 000	576 000
Main-d'oeuvre, gestion et emploi	116 000	(2 000)	-	-	(2 000)	114 000
Ressources naturelles	672 000	91 000	-	-	91 000	763 000
Population	113 000	5 000	-	-	5 000	118 000
Administration publique	153 000	(17 000)	-	-	(17 000)	136 000
Finances publiques et institutions financières	259 000	17 000	-	-	17 000	276 000
Science et technique	309 000	(32 000)	-	-	(32 000)	277 000
Développement social	492 000	50 000	-	-	50 000	542 000
Statistiques	1 130 000	(74 000)	-	-	(74 000)	1 056 000
Transports, communications et tourisme	501 000	3 000	-	-	3 000	504 000
IV. <u>Appui aux programmes</u>						
Gestion des activités de coopération technique	295 000	21 000	-	-	21 000	316 000
Services administratifs et services communs	3 378 000	(670 000)	-	80 000	(590 000)	2 788 000
Services de conférence	1 518 000	450 000	-	-	450 000	1 968 000
Total	13 602 000	-	-	80 000	80 000	13 682 000

Tableau 11-2
Répartition de l'augmentation totale, par principale catégorie de dépense
(Dollars E.-U.)

Traitements	Dépenses communes de personnel	Frais de voyage	Imprimerie	Divers	Augmentation totale
(187 000)	(180 000)	92 000	(9 000)	364 000	80 000

I. Exécution du programme

11.1 On trouvera ci-après un résumé des principales réalisations de la Commission pendant le premier semestre de l'exercice biennal. Ce résumé a été établi à partir du rapport intérimaire circonstancié sur les activités de la Commission économique pour l'Afrique pour la période allant du 1er janvier au 30 juin 1974 qui a été publié sous la cote E/CN.14/TECO/25.

Agriculture

11.2 Une mission de cinq personnes s'est rendue au Dahomey et au Niger pour achever les activités sur le terrain entreprises dans le cadre d'un projet pilote sur le développement de l'agriculture par l'expansion du commerce et la coopération multinationale. Deux missions ont été effectuées dans la sous-région de l'Afrique du centre, l'une pour étudier la production et la commercialisation des céréales au Tchad, au Cameroun du Nord et dans la République centrafricaine, l'autre pour établir une étude et fournir des services consultatifs concernant les structures du développement rural dans la République centrafricaine.

11.3 Conformément à une résolution adoptée par le Comité exécutif de la CEA, le Secrétariat, en collaboration avec la FAO, a préparé un document sur la situation alimentaire mondiale et le Plan africain pour le développement de la production alimentaire. Ce document a été présenté au Comité exécutif à sa onzième réunion qui a eu lieu en juin. Il y est souligné que l'augmentation de la production est indispensable si l'on veut assurer des stocks alimentaires stables, suffisants et régulièrement reconstitués dans les pays africains; des indications préliminaires sont données sur les moyens d'accroître la production alimentaire et on définit les grandes lignes d'un Plan africain pour le développement de la production alimentaire.

Planification, projections et politiques relatives au développement

11.4 Tous les chapitres de l'Etude des conditions économiques en Afrique, 1973, Partie I et les articles destinés au Bulletin économique pour l'Afrique, Nouvelle série No 2 ont été achevés.

11.5 Une étude des facteurs dont les investisseurs privés étrangers tiennent le plus compte pour l'évaluation des possibilités d'investissement et une étude des problèmes que pose la coordination entre les secteurs publics et privés ont été achevées et présentées à la Conférence des planificateurs africains, à sa cinquième session qui s'est tenue à Addis Abeba du 19 au 28 juin 1974.

11.6 Pendant la période considérée, l'essentiel des efforts et des ressources au titre de ce programme ont été consacrés à la rationalisation des activités des équipes de conseillers des Nations Unies pour le développement et à la constitution de la nouvelle équipe de Lusaka; on a mis en particulier l'accent sur les questions suivantes : i) amélioration des méthodes de formulation des projets; ii) contrôle financier; iii) administration, recrutement, organisation et services du personnel; iv) examen des programmes et diffusion de l'information.

11.7 Les ressources de l'équipe de conseillers des Nations Unies pour le développement en poste à Niamey ont été mises à la disposition du Comité permanent interétats de lutte contre la sécheresse dans le Sahel pour l'aider à trouver des solutions à court terme aux ravages causés par les années de sécheresse dans cette région.

11.8 Pendant la même période, on a achevé la première version du manuel sur les coûts et avantages de la coopération économique qui était en cours d'établissement depuis quelque temps et seul un travail d'édition reste à faire. En réponse à une demande de l'OUA, un document relatif à la possibilité d'instaurer un cadre institutionnel propre à faciliter la coopération économique entre pays africains a été établi. En outre, une étude comparative des législations régissant la propriété industrielle dans les pays africains de langue anglaise a été achevée en vue de la conférence qui a eu lieu sur cette question du 4 au 10 juin 1974.

Enseignement et formation

11.9 Grâce aux bons offices de la CEA une coopération s'est établie entre le Seneca College, Ontario (Canada) et le Management and Technology Institute, Enugu (Nigéria); cette coopération a permis de mobiliser l'aide du Canada pour organiser un cours de formation de huit semaines qui a commencé en juin 1974 et a été suivi par une trentaine de cadres techniques.

11.10 Pendant cette période deux monographies intitulées "Development Change and Economic Policy for Employment and Training Programmes" ont été achevées pour la Zambie et le Botswana. En outre, on a entrepris une étude préliminaire intitulée "Enlarging Employment Opportunities for Educated African Females in the Modern Sector", qui porte sur le Ghana, le Kenya, la Zambie, l'Egypte, la Côte d'Ivoire et la Tunisie.

11.11 Le développement et l'administration du programme de bourses d'études et de perfectionnement octroyées par l'intermédiaire de la Commission au titre d'arrangements bilatéraux ont continué d'absorber la plus grande partie des ressources de la section. Pendant la période considérée, 60 candidats ont pu être placés.

Etablissements humains

11.12 Une mission s'est rendue dans la sous-région de l'Afrique de l'Ouest du 8 janvier au 27 février 1974 en vue de rassembler des renseignements pour améliorer le logement dans les zones péri-urbaines et rurales et élaborer des plans pour les habitations à bon marché et les équipements collectifs. Une mission commencée le 4 juin 1974 recueille dans les sous-régions de l'Afrique de l'Ouest et du Nord des données supplémentaires sur ces questions.

11.13 On a rassemblé et établi la documentation nécessaire à un colloque intra-africain sur les matériaux de construction, les plans et la construction, tenu au Caire en juillet 1974. Un projet d'étude intitulé "Theoretical Study of Feasible Standard, Goals and Targets for Housing and Related Infrastructure - Environmental Development - at Varying Rates of Growth and Capital Formation" a été préparé et distribué aux divers Etats membres pour observations.

Développement industriel

11.14 Conformément aux recommandations de la Deuxième Conférence des ministres africains de l'industrie qui a eu lieu au Caire du 18 au 23 décembre 1973, le secrétariat rassemble actuellement des données en vue de la préparation d'une étude intitulée "Relative Price Trends of Commodities and Manufactured Products". On compte

que l'étude sera achevée au cours de l'année. Des données sont également rassemblées sur la base des renseignements dont dispose le Secrétariat et de ceux qui ont été réunis au cours de missions sur le terrain en vue de préparer l'étude annuelle intitulée Examen et évaluation des tendances et des structures industrielles.

11.15 Le Groupe consultatif CEA/FAO sur les industries forestières a effectué un certain nombre de missions sur le terrain pendant la période considérée. Une mission composée de deux personnes a étudié les industries de la transformation du papier et de l'imprimerie au Kenya. Une mission d'une seule personne a étudié les moyens de formation existant et les besoins futurs dans le domaine des industries forestières au Kenya. Une étude des possibilités de développement des industries forestières au Ghana a été effectuée par une équipe de deux experts. A la demande des Gouvernements guinéen et camerounais, une aide a été fournie pour l'élaboration de plans en vue du développement des industries de la pâte à papier et du papier. L'Ouganda a également bénéficié d'une aide pour procéder à l'évaluation de programmes et de projets destinés à développer ses industries forestières.

11.16 Sur la base des renseignements et des données recueillis au cours de missions sur le terrain, on a établi les rapports et les études ci-après : a) Etude des industries secondaires du bois au Kenya, b) Schéma d'un programme de développement de l'industrie de la pâte à papier et du papier au Ghana, c) Principes directeurs pour l'élaboration d'un plan de développement des industries forestières mécaniques en Côte d'Ivoire, d) Possibilités de développement de l'industrie de la pâte à papier et du papier dans huit pays d'Afrique de l'Ouest et e) Perspectives du commerce intrarégional et de l'intégration économique dans le domaine des industries forestières en Afrique de l'Ouest (Nigéria, Dahomey et Niger).

11.17 Le deuxième numéro du Bulletin des investissements a été publié en mars 1974 et largement diffusé dans les services officiels, les institutions et les milieux d'affaires des pays d'Afrique ainsi qu'aux investisseurs éventuels dans les pays industrialisés.

Commerce international et développement

11.18 On procède actuellement à une analyse du commerce des pays africains avec les principaux pays développés à économie de marché.

11.19 L'étude sur la possibilité de réaliser des accords entre pays africains producteurs et consommateurs en ce qui concerne la viande et les produits dérivés a été achevée et sera présentée à la neuvième réunion mixte CEA/OUA sur le commerce et le développement. L'élaboration d'une liste récapitulative des prix des produits de base dont l'exportation présente un intérêt pour les pays africains - commencée à l'occasion de la session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies - touche à sa fin.

11.20 On a établi une étude sur le financement du crédit à l'exportation et l'assurance-crédits à l'exportation. Sur la base de l'expérience acquise par le Secrétariat à l'occasion de l'étude des systèmes en vigueur en Inde, en Corée du Sud, au Kenya et au Nigéria, le Centre prépare un projet de système de financement du crédit à l'exportation dans les pays en voie de développement d'Afrique. Ce système permettra non seulement de faciliter le financement du développement des exportations mais aussi d'africaniser le secteur d'exportation.

Main-d'oeuvre, gestion et emploi

11.21 A l'occasion de la First National Conference on Management Development qui a eu lieu à Ibadan (Nigéria) du 7 au 9 mars 1974, la CEA a présenté un document intitulé "The Indigenization of Business Enterprises : Lessons from Other Developing Countries". Le Secrétariat a également fourni une aide au Nigerian Center for Management Development en organisant en juillet un cours de formation destiné aux responsables locaux de la formation en matière de gestion.

Ressources naturelles

11.22 Au cours de la période considérée, le Secrétariat a fourni une assistance technique aux pays et territoires sous forme de consultations, de réunions d'information et de services consultatifs concernant les différents aspects de la prospection, de l'exploration, de l'exploitation et de l'utilisation des ressources minérales. A la demande du Gouvernement soudanais, un rapport économique sur le développement de l'industrie du ciment au Soudan méridional a été établi et lui a été envoyé. Afin d'aider les pays de l'Afrique de l'Est à mettre sur pied un centre de mise en valeur des ressources minérales, une mission d'experts de la CEA s'est rendue dans huit pays (Botswana, Ethiopie, Kenya, Madagascar, Ouganda, Somalie, Tanzanie et Zambie) entre le 18 mars et le 24 mai et a rassemblé des données sur les activités entreprises, le matériel dont disposent les services locaux des études géologiques et des mines, les moyens d'enseignement et de formation existants et les besoins des divers pays dans le domaine de la mise en valeur des ressources minérales. La mission a établi une série de rapports et recommandations sur la création d'un centre de mise en valeur des ressources minérales qui seront présentés à un groupe de travail de représentants de pays d'Afrique de l'Est qui doit se réunir avant la fin de 1974.

11.23 Le secrétariat a continué à dresser l'inventaire des ressources minérales des pays africains. Une étude donnant un bref aperçu des gisements minéraux d'Afrique a été entreprise, tandis qu'une autre du même type portant sur les gisements de phosphates de ce continent a été achevée.

11.24 Une étude économique sur la mise en valeur des ressources minérales d'Afrique de l'Ouest - situation actuelle et perspectives - a été achevée, et le secrétariat a entrepris deux nouvelles études sur les matières premières de base nécessaires respectivement à l'industrie des engrais et aux industries métallurgiques africaines.

11.25 Le secrétariat a procédé à des discussions préliminaires en vue de réunir une conférence technique régionale sur la mise en valeur des ressources hydrauliques à la fin de 1975 ou au début de 1976. Cette conférence sera saisie notamment de divers documents qui auront été préparés par des groupes spéciaux d'experts et des consultants à l'intention de la Conférence des Nations Unies sur les ressources en eau prévue pour 1977.

11.26 Au cours des six premiers mois de 1974, le service de l'énergie de la Commission s'est occupé en priorité de deux éléments principaux de son programme de travail : la préparation et l'organisation de la première Conférence régionale sur l'industrie pétrolière et les besoins de formation dans le domaine des hydrocarbures; la mise à jour des études existantes sur la mise en valeur des ressources énergétiques en Afrique, en vue de préparer la deuxième réunion africaine sur l'énergie et d'aider les pays africains à formuler une politique énergétique rationnelle.

11.27 Pour la Conférence régionale sur l'industrie pétrolière, la CEA a fourni les documents suivants : a) un inventaire complet des travaux d'exploration pétrolière exécutés en Afrique et des ressources en hydrocarbures des bassins sédimentaires du continent, b) une analyse détaillée du développement de l'industrie pétrolière en Afrique au cours des années 60, et des estimations pour les années 70, c) un rapport complet, pour chaque pays africain producteur de pétrole, sur les aspects géologiques, techniques et économiques de leurs activités, d) une analyse des besoins de main-d'oeuvre et de formation pour le développement de l'industrie pétrolière africaine dans les années 70; e) un examen de la situation des industries de raffinage et des industries pétrochimiques en Afrique et des tendances suivant lesquelles elles se développent, et f) un examen de la coopération entre les pays africains dans les domaines de la législation pétrolière et des politiques en matière de développement et de prix pétroliers.

11.28 Un document destiné au Séminaire sur le développement et l'environnement en Afrique de l'Est intitulé "Africa and the Environmental Challenge" a été établi.

Population

11.29 Les documents suivants ont été achevés au cours des six premiers mois de 1974 : a) une étude sur le volume et les conséquences des migrations à Lusaka, b) des monographies sur les rapports existants entre l'accroissement de la population et le développement économique et social au Dahomey, à Madagascar, au Sénégal, en Côte d'Ivoire et au Togo, c) un manuel destiné à l'exécution d'études pilotes sur la fécondité et la mortalité infantile en Afrique, et d) un manuel de démographie destiné aux enseignants des Centres de formation de niveaux moyen et intermédiaire.

11.30 Au cours de la période considérée, des recensements de la population ont été effectués dans deux pays, le Congo et le Libéria, ce qui porte à sept le nombre des pays dont la population a été recensée sous les auspices du Programme africain de recensements. Un cours de formation sur le traitement électronique des données de recensement par la méthode COCENTS (COBOL Census Tabulation System) a été organisé à Addis-Abeba du 26 mars au 17 avril 1974 dans le cadre du Programme africain de recensements.

11.31 Au cours de la période considérée, le personnel régional a effectué 40 missions consultatives dans 18 pays : l'Algérie, le Cameroun, la Côte d'Ivoire, le Dahomey, l'Ethiopie, la Haute-Volta, le Lesotho, la Libye, le Malawi, le Mali, la Mauritanie, le Niger, la République centrafricaine, le Rwanda, le Sénégal, la Somalie, le Souaziland et le Tchad. Ces missions se sont occupées de divers aspects des recensements, tels que la mise au point de plans de recensement et la formulation de projets par pays.

Administration publique

11.32 Le secrétariat a organisé trois séminaires sur la gestion des achats et fournitures, le premier au Malawi du 8 au 19 février, le second en Zambie du 25 février au 15 mars et le troisième au Botswana du 11 au 26 mars 1974. Ces séminaires avaient pour but de donner aux participants l'occasion de comparer leurs

méthodes d'achats avec d'autres méthodes connues et de mettre ainsi au point en la matière un système plus moderne qui leur permette de réaliser plus rapidement leurs objectifs de développement nationaux.

Finances publiques et institutions financières

11.33 Dans le cadre des services consultatifs fournis par la CEA sur le plan de la formation en matière fiscale, un séminaire local sur la politique, la législation et l'administration fiscales a été organisé à Tripoli à l'intention de 17 hauts fonctionnaires des services des contributions et des douanes.

11.34 La CEA a aidé le Gouvernement soudanais à mettre au point un programme échelonné d'amélioration des méthodes budgétaires et fiscales et de planification des réformes fiscales, en effectuant une étude des recettes perçues et en élaborant un système de répartition des recettes entre l'administration centrale et les administrations provinciales et locales conformément aux dispositions constitutionnelles et aux attributions des différents services officiels.

11.35 Le secrétariat a organisé la Table ronde d'experts africains et internationaux sur la réforme du système monétaire international et l'intérêt africain, qui s'est tenue au Siège de la CEA les 21 et 22 janvier 1974. Dans ses recommandations, la Table ronde a reconnu la nécessité d'exécuter des études sur les deux questions suivantes : a) le mandat d'un groupe de travail qui serait chargé d'étudier les incidences des augmentations récentes du prix du pétrole et b) le mandat d'un groupe d'étude sur le régime de flottement généralisé.

Science et technique

11.36 La mise en oeuvre du Plan régional africain demeure la tâche la plus importante de la Section de la science et de la technique au cours de la période considérée.

11.37 A la demande des Gouvernements du Togo, de la Côte d'Ivoire, du Gabon, du Cameroun et de la République centrafricaine, un membre de la section s'est rendu dans ces pays pour y étudier, avec les fonctionnaires locaux, la création et l'administration de comités nationaux chargés d'appliquer le Plan régional africain.

Développement social

11.38 Pour donner suite aux recommandations du colloque sur le développement rural en Afrique dans les années 70 qui s'est tenu à Addis Abeba en juin 1970, le secrétariat organise actuellement au niveau sous-régional une série de cycles d'études sur la coopération internationale en matière de développement rural. D'autres cycles d'étude sont prévus à Tanger en septembre 1974 et à Accra en novembre 1974. Leur objectif est de réunir les représentants de gouvernements, d'organisations bénévoles et d'organismes des Nations Unies pour leur permettre de procéder à un échange de vues sur les mesures pratiques à prendre pour encourager et renforcer la coopération technique entre eux, de façon à assurer que les programmes de développement rural favorisent au maximum le progrès social et économique de la région. Des directives ont également été établies aux fins de la planification et de l'évaluation des projets de développement.

11.39 Le secrétariat a achevé une étude de la situation sociale en Afrique, qui représente sa participation au Rapport sur la situation sociale dans le monde, 1974. Cette étude, qui analyse les tendances et le développement sociaux, a également pour but d'aider les gouvernements africains à renforcer ceux de leurs services administratifs qui s'occupent des questions sociales.

11.40 Au cours de la période considérée, le secrétariat a effectué des études sur les sujets suivants : a) les femmes qui occupent des emplois salariés : attitudes et pratiques des employeurs et des employés en ce qui concerne l'engagement, la formation et la promotion des femmes; évaluation de la contribution économique des femmes occupant des emplois salariés; b) les femmes dans le développement agricole et rural : influence de la modernisation sur les activités agricoles, marchandes et ménagères des femmes rurales; c) l'influence des efforts de développement sur la vie du paysan africain et sur ses besoins; d) la deuxième phase de l'étude relative aux migrations des travailleurs africains, plus particulièrement en Afrique de l'Ouest; e) le secrétariat a poursuivi l'élaboration de monographies et l'étude comparative de l'organisation, de l'administration et du financement des programmes de développement rural en Afrique, ainsi que la mise au point de modèles de développement rural intégré.

Statistiques

11.41 Au cours de la période considérée, deux études de nature méthodologique et empirique ont été achevées. Elles se rapportent aux estimations du produit intérieur brut en prix constants auxquelles la CEA procède chaque année pour la région. Une de ces études concerne la mise au point d'indices de prix sectoriels pour les pays africains, tandis que l'autre constitue un essai d'analyse par régression à partir des données que la CEA possède sur les agrégats des comptes nationaux aux prix constants, analyse dont l'objet est d'assurer que la CEA dispose des indicateurs les plus appropriés pour calculer les éléments du PIB qui entrent dans ses estimations de ces agrégats.

11.42 En outre, les publications suivantes ont été publiées : a) Informations statistiques; b) Bulletin d'information statistique et économique; c) Annuaire statistique pour l'Afrique : première et troisième parties de l'Annuaire de 1973 concernant l'Afrique du Nord et de l'Est.

11.43 L'un des domaines où la Division de statistique a déployé des efforts importants a été l'établissement d'estimations annuelles du produit intérieur brut des pays africains, tant en prix courants qu'en prix constants, estimations destinées à être utilisées dans l'étude annuelle des conditions économiques en Afrique et à d'autres fins connexes, comme l'évaluation des résultats économiques obtenus au cours de la deuxième Décennie des Nations Unies pour le développement. L'établissement des estimations pour l'année 1973 a maintenant commencé.

Transports, communications et tourisme

11.44 L'étude sur les possibilités de développer le fret aérien dans les pays africains en voie de développement, qui avait été entreprise en décembre 1973, s'est poursuivie; les objectifs de cette étude sont les suivants : a) évaluer les possibilités de transport de fret aérien pour les mouvements à l'intérieur du

continent africain ou pour les mouvements intercontinentaux à partir du continent (à des coûts spécifiés); b) recommander des méthodes propres à accroître l'utilisation de la capacité, l'allocation de capacité et de moyens (en ce qui concerne tant les installations au sol que le matériel volant) et les besoins et c) stimuler la réflexion et le débat sur le développement du transport de fret aérien et de son infrastructure.

11.45 Agissant en qualité de secrétariat provisoire de l'Union des chemins de fer africains, le secrétariat de la CEA a établi des documents et organisé en juin une réunion rassemblant des représentants des organisations ferroviaires des quatre sous-régions; cette réunion était chargée d'examiner les questions relatives aux effectifs du personnel, à l'emplacement du siège, aux contributions financières et au programme de travail de l'Union, de formuler des recommandations à ce sujet et d'établir le projet d'ordre du jour de sa deuxième assemblée générale qui devait avoir lieu à Kinshasa en octobre 1974.

11.46 Dans le domaine du tourisme, des projets préliminaires concernant la mise au point d'un système complet de statistiques touristiques pour le Mali et la Haute-Volta, ainsi que le bulletin annuel intitulé "Tourisme en Afrique, 1973", ont été achevés. Des dispositions ont été prises pour envoyer une autre mission dans les centres européens qui fournissent le plus grand nombre de touristes afin de recueillir des renseignements sur les effets que la crise énergétique et d'autres facteurs peuvent avoir sur le tourisme africain.

11.47 Dans le domaine des télécommunications, une étude préliminaire sur les services de communication par satellites et sur l'intérêt économique de leur installation et de leur utilisation dans la région africaine a été achevée et doit être publiée prochainement.

11.48 Deux réunions ont été organisées à Niamey en janvier 1974 pour marquer le lancement de deux nouveaux projets relatifs au réseau routier transafricain : la route de Dakar à Ndjamena, traversant la zone soudano-sahélienne et reliant le Sénégal, la Mauritanie, le Mali, la Haute-Volta, le Niger, le Nigéria, le Cameroun et le Tchad; la route côtière de Dakar à Lagos, reliant le Sénégal, la Gambie, la Guinée, la Sierra Leone, le Libéria, la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Togo, le Dahomey et le Nigéria.

II. Montants révisés

11.49 Malgré les effets de l'inflation qui sévit à Addis-Abeba depuis l'établissement du projet de budget pour 1974-1975, le montant net des dépenses additionnelles actuellement prévues est estimé à 80 000 dollars : il est imputable au coût de la modernisation de la station radio d'Addis-Abeba proposée par le Secrétaire général dans son rapport sur les communications 6/.

6/ A/C.5/1540/Rev.1, par. 38.

11.50 Comme il est indiqué plus haut dans le tableau 11-2, on prévoit actuellement un déficit de 92 000 dollars au titre des frais de voyage et de 364 000 dollars au titre des dépenses générales de fonctionnement, soit au total 456 000 dollars. D'autre part, on prévoit que 367 000 dollars pourront être économisés sur d'autres catégories de dépenses : 187 000 dollars sur les traitements, 180 000 dollars sur les dépenses communes de personnel et 9 000 dollars sur les dépenses d'imprimerie. Pour calculer les crédits dont la Commission aura besoin, on a appliqué au coût des postes permanents d'administrateur un abattement supplémentaire pour mouvements de personnel (en sus des abattements appliqués lors de l'approbation des crédits) qui est de 15 p. 100 pour 1974 et de 10 p. 100 en 1975. La Commission a signalé 26 postes d'administrateurs vacants au total à la fin d'août 1974, alors que l'abattement normal pour mouvements de personnel correspond à un minimum d'environ 8 postes vacants pendant tout l'exercice biennal.

11.51 Les augmentations indiquées plus haut pour chaque programme dans le tableau 11-1 sont imputables aux effets de l'inflation à Addis-Abeba depuis l'approbation du budget, alors que les diminutions indiquées dans le même tableau sont dues aux postes vacants d'administrateur et de fonctionnaires de rang supérieur.

(Dollars E.-U.)

Crédit ouvert	Montant estimatif des dépenses additionnelles					Montant total révisé
	Taux de change	Inflation	Décisions des organes directeurs	Autres changements apportés aux programmes	Total	
2 422 000	323 000	328 000	205 000	726 000	1 582 000	4 004 000
	20,4 p. 100	20,7 p. 100	12,9 p. 100	46 p. 100	100 p. 100	

Tableau 12.1

Répartition des montants révisés, par catégorie de programme et programme

(Dollars E.-U.)

Catégorie de programme et programme	Crédits ouverts	Montant estimatif des dépenses additionnelles				Montant total révisé
		Taux de change et inflation	Décisions des organes directeurs	Autres changements apportés aux programmes	Augmentation totale	
I. <u>Organes directeurs</u>						
Sessions de la Commission	29 000	6 000	39 000	5 000	50 000	79 000
II. <u>Direction exécutive et administration</u>	268 000	72 000	-	61 000	133 000	401 000
III. <u>Programmes</u>						
Agriculture	40 000	11 000	-	79 000	90 000	130 000
Planification du développement	485 000	130 000	-	9 000	139 000	624 000
Etablissements humains	-	-	-	68 000	68 000	68 000
Industrie	120 000	32 000	-	34 000	66 000	186 000
Commerce international	158 000	43 000	-	(30 000)	13 000	171 000
Ressources naturelles	-	-	-	184 000	184 000	184 000
Population	65 000	17 000	-	11 000	28 000	93 000
Science et technique	-	-	-	25 000	25 000	25 000
Développement social	349 000	94 000	-	(55 000)	39 000	388 000
Transports et tourisme	-	-	-	79 000	79 000	79 000
IV. <u>Appui aux programmes</u>						
Appui aux activités d'assistance technique	78 000	21 000	-	10 000	31 000	109 000
Services administratifs	830 000	225 000	-	246 000	471 000	1 301 000
Services de conférence	-	-	166 000	-	166 000	166 000
Total	2 422 000	651 000	205 000	726 000	1 582 000	4 004 000

Tableau 12.2

**Répartition de l'augmentation totale, par principale
catégorie de dépense**

(Dollars E.-U.)

Traitements	Dépenses communes de personnel	Frais de voyage	Imprimerie	Divers	Augmentation totale
1 132 000	211 000	41 000	-	198 000	1 582 000
71,5 p. 100	13,3 p. 100	2,5 p. 100	-	12,7 p. 100	100 p. 100

I. Exécution du programme

12.1 Conformément aux dispositions de la résolution 1810 (LV) du Conseil économique et social, la CEAO a commencé ses activités le 1er janvier 1974. A sa première session, qui s'est tenue à Beyrouth du 3 au 8 juin 1974, elle a adopté un programme de travail et arrêté ses priorités pour 1975 et a prié le Secrétaire général de présenter à l'Assemblée générale, à sa vingt-neuvième session, un budget pour la Commission qui soit en rapport avec ses besoins présents et prévus. Elle a en outre adopté son règlement intérieur à titre provisoire, y compris une recommandation tendant à faire de l'arabe, de l'anglais et du français ses langues de travail. La décision sur le site du siège de la CEAO a été renvoyée à une session extraordinaire, qui s'est tenue à Beyrouth du 9 au 10 septembre 1974, et au cours de laquelle la Commission a décidé que sa session ordinaire de 1976 serait le dernier délai pour choisir le siège permanent de la Commission, que la ville de Beyrouth serait pendant cinq ans son siège provisoire et que le Gouvernement libanais devrait lui fournir pendant la période de transition toutes les installations nécessaires pour lui permettre d'exécuter son programme de travail et les projets prévus.

12.2 Après que la Commission eut approuvé son programme de travail /résolution 1 (I)/ et que le Conseil économique et social l'eut entériné /décision 38 (LVII)/, le Secrétaire exécutif de la CEAO a invité le Directeur du Service de gestion administrative à venir à Beyrouth pour donner son avis sur la structure générale du secrétariat. A la suite de cette visite, qui a eu lieu du 5 au 12 août, une étude de l'organisation et de l'effectif du secrétariat de la CEAO a été établie. Les recommandations formulées dans cette étude ont par la suite été approuvées par le Secrétaire exécutif et par le Secrétaire général. En outre, des accords ont été conclus avec l'ONUDI et la FAO pour créer à la CEAO des divisions communes de l'industrie et de l'agriculture qui seront chargées de la réalisation de programmes de développement intégrés dans leur domaine respectif.

12.3 Pendant le premier semestre 1974, et avec les effectifs limités dont elle disposait à l'origine, la CEAO a entrepris des activités liées aux opérations d'examen et d'évaluation des progrès réalisés dans l'application de la Stratégie internationale du développement; elle a analysé les tendances économiques, sociales et démographiques apparentes à ce moment-là dans la région, organisé des réunions de groupes d'experts sur des questions relatives au développement, fourni des services consultatifs aux gouvernements et apporté son appui pour les questions de fond aux diverses activités opérationnelles entreprises dans la région. Des efforts vigoureux ont été déployés en même temps pour mettre au point une structure et des mécanismes administratifs

adaptés aux besoins futurs de la Commission. Dans ce domaine, cependant, les réalisations ont été nécessairement limitées par les délais habituels auxquels on se heurte pour pourvoir les postes d'administrateur. Aucun des 55 postes d'agent local approuvés n'était vacant à la fin du mois d'août. Toutefois, à la même date, sur les 45 postes d'administrateur approuvés, il en restait 28 à pourvoir. Il faut néanmoins signaler que ce résultat est simplement dû à la longueur des démarches à accomplir pour l'engagement du personnel recruté sur le plan international. Selon les derniers renseignements reçus de la CEA0, en octobre 1974 le nombre de postes vacants était tombé à 15, dont 2 étaient occupés par des fonctionnaires recrutés pour des périodes de courte durée, 3 étaient destinés à des candidats ayant déjà reçu des offres et un était réservé à un candidat dont le cas est maintenant étudié par les organes chargés des nominations et des promotions.

II. Montants révisés

a) Taux de change et inflation (651 000 dollars)

12.4 Dans le budget approuvé, on est parti de l'hypothèse que le taux de change serait de 2,77 livres libanaises pour un dollar. Or, ce taux est à l'heure actuelle de 2,31. En outre, les projections indiquent que le taux d'inflation à Beyrouth sera de 10 p. 100 en 1974 et de 9 p. 100 en 1975. Ces deux facteurs expliquent que l'on prévoit un déficit de 651 000 dollars pour l'ensemble de ce chapitre. Outre les répercussions qu'ils ont eues sur les traitements, ces deux facteurs combinés auront des effets néfastes, entre autres sur les dépenses de location et d'entretien des locaux, le bail de l'immeuble principal où était installé le BESNUB devant être renouvelé en 1975 moyennant une augmentation de 50 p. 100 du loyer. De plus, des augmentations sensibles des prix (dans certains cas, de 100 ou 200 p. 100) ont été d'ores et déjà enregistrées en ce qui concerne les fournitures et le matériel, surtout la papeterie et les fournitures pour la reproduction des documents par les soins du secrétariat, le mobilier et l'équipement, y compris les bureaux, les machines à calculer et les machines à écrire nécessaires pour le nouveau personnel. Etant donné la décision prise par la Cinquième Commission à sa 1642ème séance, il n'est pas demandé de crédits additionnels pour les consultants et les groupes spéciaux d'experts, malgré la baisse de la valeur réelle des crédits initialement ouverts à ces fins, du fait des réalignements monétaires et de l'augmentation des frais de voyage et de l'indemnité de subsistance. Dans le cas de la CEA0, il aurait fallu autrement demander des crédits additionnels de 12 750 dollars pour compenser les effets de ces phénomènes.

b) Décisions des organes directeurs (205 000 dollars)

12.5 A sa première session, la Commission a adopté provisoirement son règlement intérieur, dont l'article 25 prévoit que l'arabe, l'anglais et le français seront les langues de travail de la Commission. Cette décision a été par la suite approuvée par le Conseil économique et social quand il a pris note des résolutions et des autres décisions adoptées par la Commission à sa première session. Sur la base de l'article 25, on a estimé les crédits nécessaires pour fournir les services linguistiques dans les trois langues, et la Commission a été informée que le

tableau d'effectifs proposé pour les services de traduction de la CEA0 devrait compter 16 administrateurs (1 P-5, 5 P-4, 10 P-3) et 15 agents locaux. Une nouvelle étude des crédits nécessaires pour ce programme en 1975, dont le but était de réaliser des économies, a amené le Secrétaire exécutif à considérer, qu'en attendant la création des divers organes subsidiaires de la Commission, l'effectif des services de conférence de la CEA0 pourrait se limiter pour 1975 à six administrateurs (3 P-4 et 3 P-3) et 14 agents locaux, soit une dépense estimée à 166 000 dollars.

12.6 La Commission ayant décidé à sa première session de tenir une session extraordinaire en septembre 1974, il a fallu recruter du personnel temporaire (3 000 dollars), dépense pour laquelle il n'avait pas été prévu de crédit dans le budget approuvé. Il n'avait pas non plus été prévu de crédit pour une session ordinaire de la Commission en 1975, qui a été décidée à la première session, l'hypothèse étant que la Commission se réunirait tous les deux ans. Les crédits additionnels nécessaires à cette fin sont estimés à 36 000 dollars.

c) Autres nouvelles propositions concernant des programmes

12.7 En fonction du programme de travail approuvé pour 1975 et compte tenu des recommandations du Service de gestion administrative concernant le Cabinet du Secrétaire exécutif et la Division administrative, le personnel dont la Commission aura besoin en 1975 est estimé, après révision, à 70 administrateurs (1 SSG, 1 D-2, 6 D-1, 16 P-5, 21 P-4, 19 P-3 et 6 P-2/1) et 115 agents locaux, non compris un poste P-3 et 5 postes d'agent local déjà alloués au Centre d'information de Beyrouth et que l'on envisage d'intégrer au tableau d'effectifs de la CEA0 7/. Les estimations susmentionnées impliquent que les changements indiqués ci-après seront apportés au tableau d'effectifs actuel, changements qui représentent une augmentation nette de 25 postes d'administrateur et fonctionnaire de rang supérieur et de 60 postes d'agent local :

7/ Il est en outre proposé d'emprunter temporairement un poste P-5 à la Commission économique pour l'Afrique, pour permettre la mutation du titulaire d'Addis-Abeba à Beyrouth pour raisons de santé.

Programme	Postes	SGG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2/1	Agents locaux
Direction exécutive et administration	Approuvés	1	1	1	-	1	-	1	4
	Demandés	1	1	1	1	2	1	-	8
	Différence	-	-	-	1	1	1	(1)	4
Agriculture	Approuvés			-	-	-	1	-	2
	Demandés			-	1	1	2	1	6
	Différence			-	1	1	1	1	4
Planification du développement	Approuvés			1	2	2	3	2	8
	Demandés			1	1	4	1	-	9
	Différence			-	(1)	2	(2)	(2)	1
Etablissements humains	Approuvés			-	-	-	-	-	-
	Demandés			-	1	1	1	1	2
	Différence			-	1	1	1	1	2
Industrie	Approuvés			-	-	2	1	1	2
	Demandés			1	1	1	1	1	4
	Différence			1	1	(1)	-	-	2
Commerce international	Approuvés			-	1	1	2	-	3
	Demandés			-	1	1	-	-	2
	Différence			-	-	-	(2)	-	(1)
Ressources naturelles	Approuvés			-	-	-	-	-	-
	Demandés			1	3	3	3	-	5
	Différence			1	3	3	3	-	5
Population	Approuvés			-	-	-	1	2	1
	Demandés			-	1	1	1	-	1
	Différence			-	1	1	-	(2)	-
Science et technique	Approuvés			-	-	-	-	-	-
	Demandés			-	1	-	-	-	1
	Différence			-	1	-	-	-	1
Développement social	Approuvés			-	1	2	3	2	5
	Demandés			1	-	2	1	-	3
	Différence			1	(1)	-	(2)	(2)	(2)

Programme	Postes	SGG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2/1	Agents locaux
Tranports et tourisme	Approuvés			-	-	-	-	-	-
	Demandés			-	1	1	1	1	3
	Différence			-	1	1	1	1	3
Appui aux programmes	Approuvés			-	1	2	2	5	30
	Demandés			1	4	4	7	2	71
	Différence			1	3	2	5	(3)	41
Total	Approuvés	1	1	2	5	10	13	13	55
	Demandés	1	1	6	16	21	19	6	115
	Différence	-	-	4	11	11	6	(7)	60

12.8 Les nouvelles propositions en matière d'effectifs représentent une augmentation nette des dépenses de personnel (traitements et dépenses communes de personnel) de 633 000 dollars pour 1975, après application d'un abattement pour mouvements de personnel de 50 p. 100 pour tenir compte des délais de recrutement dans le cas des administrateurs. Ce montant ne comprend pas le coût des services de conférence dont il est question au paragraphe 12.5 ci-dessus. Cependant, étant donné les progrès rapides réalisés dans le recrutement du personnel en 1974 et la nécessité pour la CEA0 de recruter aussi rapidement que possible le personnel requis pour exécuter son programme de travail, l'abattement de 50 p. 100 pour délais de recrutement risque de se révéler trop élevé. Les crédits additionnels nécessaires à la présente rubrique sont estimés à 93 000 dollars, qui se répartissent comme suit :

	<u>Dollars</u>
Montants additionnels pour les frais de voyage, en raison d'activités plus diverses et plus suivies prévues aux programmes	18 000
Montants additionnels pour les fournitures et le matériel du fait de l'augmentation du personnel	25 000
Montants additionnels pour le mobilier et l'équipement	50 000
Total	<u>93 000</u>

12.9 Il n'est pas demandé de crédit additionnel pour l'instant au titre de la location, de l'entretien et de l'aménagement des locaux pour tenir compte des locaux supplémentaires nécessaires pour le personnel plus nombreux proposé. A cet égard, la résolution 6 (S-I) de la CEA0 prévoit que, pendant les cinq années de transition, le Gouvernement libanais fournira à la Commission le matériel et autres installations nécessaires pour lui permettre d'exécuter son programme de travail et les projets prévus. Dans ces conditions, et compte tenu des précédents créés notamment par l'ONUDI et d'autres commissions régionales, des négociations sont en cours avec le Gouvernement libanais qui, espère-t-on, prendra entièrement à sa charge le loyer et les frais d'entretien des bureaux qui seront mis à la disposition de la CEA0, ainsi que les frais d'aménagement de ces locaux et le coût de l'installation, le cas échéant, de l'électricité, de l'eau courante, du téléphone et du télex.

(Dollars E.-U.)

Crédit ouvert	Montant estimatif des dépenses additionnelles					Montant total révisé
	Taux de change	Inflation	Décisions des organes directeurs	Autres changements apportés aux programmes	Total	
10 904 000	807 000	481 000	-	-	1 288 000	12 192 000
	62,7 p. 100	37,3 p. 100	-	-	100 p. 100	

Tableau 13.1

Répartition des montants révisés, par catégorie de programme et programme

(Dollars E.-U.)

Catégorie de programme et programme	Crédits ouverts	Montant estimatif des dépenses additionnelles				Montant total révisé
		Taux de change et inflation	Décisions des organes directeurs	Autres changements apportés aux programmes	Augmentation totale	
<u>I. Organes directeurs</u>						
Sessions du Comité exécutif	36 000	7 000	-	-	7 000	43 000
<u>II. Direction exécutive et Administration</u>	652 000	57 000	-	-	57 000	709 000
<u>III. Programmes</u>						
Direction et coordination de la protection des réfugiés	496 000	78 000	-	-	78 000	574 000
Direction et coordination de l'assistance aux réfugiés	60 000	30 000	-	-	30 000	90 000
Programme ordinaire hors siège	7 166 000	862 000	-	-	862 000	8 028 000
<u>IV. Appui au programme</u>						
Administration, gestion et services généraux	1 386 000	134 000	-	-	134 000	1 520 000
Relations avec l'extérieur, information et appels de fonds	1 108 000	120 000	-	-	120 000	1 228 000
Total	10 904 000	1 288 000	-	-	1 288 000	12 192 000

Tableau 13.2

Répartition de l'augmentation totale, par principale catégorie de dépense

(Dollars E.-U.)

Traitements	Dépenses communes de personnel	Frais de voyage	Imprimerie	Divers	Augmentation totale
808 000	134 000	105 000	32 000	149 000	1 288 000
62,7 p. 100	15,1 p. 100	8,2 p. 100	2,4 p. 100	11,6 p. 100	100 p. 100

I. Exécution du programme

13.1 On trouvera un exposé sur l'utilisation projetée des ressources extra-budgétaires et sur les progrès accomplis pendant le premier semestre de 1974 dans le rapport intitulé "Activités d'assistance du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés en 1973-1974 et propositions concernant le programme et le budget financés au moyen des fonds provenant des contributions volontaires pour 1975", qui sera examiné, en même temps que les observations du Comité pour les questions administratives et budgétaires, par le Comité exécutif du Programme du Haut Commissaire, lequel fera à son tour rapport à l'Assemblée générale à la présente session 8/.

II. Montants révisés

13.2 Les dépenses additionnelles à ce chapitre résultent exclusivement des effets des variations des taux de change et de l'inflation.

(Dollars E.-U.)

Crédit ouvert	Montant estimatif des dépenses additionnelles					Montant total révisé
	Taux de change	Inflation	Décisions des organes directeurs	Autres changements apportés aux programmes	Total	
28 135 000	2 310 000	1 950 000	349 000	30 000	4 639 000	32 774 000
	50 p. 100	42,3 p. 100	7 p. 100	0,7 p. 100	100 p. 100	

Tableau 14.1

Répartition des montants révisés, par catégorie de programme et programme

(Dollars E.-U.)

Catégorie de programme et programme	Crédits ouverts	Montant estimatif des dépenses additionnelles				Montant total révisé
		Taux de change et inflation	Décisions des organes directeurs	Autres changements apportés aux programmes	Augmentation totale	
I. <u>Organes directeurs</u>	1 255 000	193 000	-	-	193 000	1 448 000
II. <u>Direction exécutive et administration</u>	1 088 000	178 000	-	-	178 000	1 266 000
III. <u>Programmes</u>						
Recherches sur le commerce international	2 240 000	232 000	11 000	-	243 000	2 483 000
Expansion du commerce et intégration économique	900 000	83 000	-	-	83 000	983 000
Commerce des produits de base	2 448 000	330 000	69 000	-	399 000	2 847 000
Commerce des articles manufacturés	1 816 000	196 000	-	-	196 000	2 012 000
Commerce avec les pays socialistes	556 000	92 000	-	-	92 000	648 000
Financement lié au commerce	2 123 000	199 000	-	-	199 000	2 322 000
Transfert des techniques	702 000	98 000	46 000	-	144 000	846 000
Transports maritimes	1 643 000	192 000	-	-	192 000	1 835 000
Assurances	380 000	84 000	-	-	84 000	464 000
Promotion du commerce (Part des dépenses du centre CNUCED/GATT du commerce international qui est à la charge de l'ONU)	2 965 000	457 000	-	-	457 000	3 422 000
IV. <u>Appui aux programmes</u>						
Gestion des activités de coopération technique	93 000	6 000	-	-	6 000	99 000
Services administratifs	643 000	94 000	-	-	94 000	737 000
Services de conférence	6 391 000	1 291 000	223 000	-	1 514 000	7 905 000
Services communs	2 892 000	535 000	-	30 000	565 000	3 457 000
Total	28 135 000	4 260 000	349 000	30 000	4 639 000	32 774 000

Tableau 14.2

Répartition de l'augmentation totale, par principale
catégorie de dépense

(Dollars E.-U.)

Traitements	Dépenses communes de personnel	Frais de voyage	Imprimerie	Divers	Augmentation totale
3 592 000	161 000	129 000	59 000	698 000 ^{a/}	4 639 000
77,4 p. 100	3,5 p. 100	2,8 p. 100	1,3 p. 100	15,0 p. 100	100 p. 100

I. Exécution du programme

14.1 Depuis que le programme de travail de la CNUCED pour l'exercice 1974-1975 a été établi, en 1972, un nombre limité d'objectifs ont été atteints; dans l'intervalle, la communauté internationale a pris de nouvelles décisions d'importance majeure tant à l'Organisation des Nations Unies que dans les organes directeurs de la CNUCED. En outre, la situation économique mondiale a évolué en 1973 et en 1974 de manière assez significative pour que des changements substantiels soient apportés au programme de travail de la CNUCED et pour que ce programme soit réorienté.

14.2 Parmi les nouvelles décisions d'importance majeure qui influent sur le programme de travail de la CNUCED, on peut citer par exemple la résolution 1734 (LIV) adoptée en janvier 1973 par le Conseil économique et social, par laquelle le Conseil demandait qu'un groupe préparatoire intergouvernemental pour l'élaboration d'une convention sur le transport international multimodal soit créé et que des études soient entreprises par le secrétariat. A l'automne 1973, le Conseil du commerce et du développement a également demandé que des activités supplémentaires soient entreprises et notamment que des réunions soient convoquées sur les articles manufacturés, les pratiques commerciales restrictives, les problèmes de la dette qui se posent aux pays en voie de développement, les objectifs quant aux courants de ressources financières et les consultations sur les produits de base.

14.3 A sa session ordinaire de 1973, l'Assemblée générale a décidé de prier la CNUCED d'établir une étude d'ensemble sur l'indexation des prix qui est étroitement liée aux travaux de la CNUCED sur les produits de base. La décision qui a été prise à la même session de tenir une conférence mondiale de l'alimentation influe aussi directement sur le programme de travail de la CNUCED, en ce qui concerne aussi bien le commerce général et l'aide que la politique générale quant aux produits de base.

14.4 L'évolution persistante et imprévisible de la situation économique mondiale en 1973-1974 a nécessité une profonde réorientation et une importante modification du programme de travail de la CNUCED. Parmi les faits nouveaux intervenus, on peut citer l'accroissement du rythme de l'inflation dans les pays développés à économie de marché et ses conséquences quant à la politique suivie en matière de commerce et de financement du développement, l'instabilité persistante et la réforme fragmentaire du système monétaire international, les fluctuations des prix des produits de base, qui ont entraîné l'amélioration des termes de l'échange pour quelques pays en voie de développement et leur détérioration pour d'autres, la prise de conscience croissante du rôle de la technique et des entreprises transnationales, enfin, la montée en flèche du prix du pétrole et des engrais chimiques. Tous ces faits ont ajouté de nouveaux aspects à la discussion internationale sur le sort de la plupart des pays en voie de développement.

^{a/} Dont 457 000 dollars représentent la part des dépenses du Centre CNUCED/GATT du commerce international qui est à la charge de l'ONU.

14.5 Ces faits nouveaux ont été partiellement reflétés dans quelques-unes des décisions susmentionnées, mais c'est incontestablement surtout par le Programme d'action concernant l'instauration d'un nouvel ordre économique international, adopté par l'Assemblée générale, que la communauté internationale a réagi. L'adoption du Programme d'action a donné lieu à des activités supplémentaires à court terme et à long terme.

14.6 A court terme, la CNUCED a établi pour la sixième session extraordinaire des documents de base centrés sur l'évolution récente des termes de l'échange des pays en voie de développement et ses effets sur la politique internationale en matière de produits de base. Deuxièmement, l'Opération d'urgence des Nations Unies, qui fait partie intégrante du Programme spécial adopté par l'Assemblée générale, a entrepris, avec la collaboration de la CNUCED et d'autres organes de l'ONU, une étude d'ensemble des besoins financiers d'un grand nombre de pays en voie de développement gravement touchés par l'évolution récente de la situation, ainsi qu'une évaluation des changements qui surviendront probablement l'année prochaine. Troisièmement, et surtout, l'Assemblée générale et le Conseil économique et social ont l'un et l'autre prié la CNUCED et d'autres organismes de réorienter leur programme de travail pour permettre l'exécution du Programme d'action. C'est ainsi que la CNUCED a été amenée à réévaluer à la fois le contenu de son programme de travail et l'ordre des priorités dans tous les secteurs, à savoir le commerce international (surtout des produits de base) les paiements et le financement, la technologie et la coopération entre les pays en voie de développement.

14.7 Malgré les faits nouveaux mentionnés ci-dessus, il a été possible d'atteindre certains objectifs importants qui avaient été envisagés dans le programme initial. Par exemple, la Conférence de plénipotentiaires pour l'adoption d'un code de conduite des conférences maritimes a adopté une convention le 6 avril 1974. Le Groupe de travail chargé d'élaborer la charte des droits et des devoirs économiques des Etats a tenu deux sessions en 1974 et a établi un projet de charte.

14.8 Compte tenu de la situation économique actuelle et des sections pertinentes du Programme d'action et conformément à la résolution 1911 (LVII) du Conseil économique et social, le Conseil du commerce et du développement, à sa 14ème session, a prié le Secrétaire général de la CNUCED de lui faire rapport sur la réorientation et l'adaptation du programme de travail à sa session extraordinaire de mars 1975. L'élément le plus important de cette adaptation consiste en l'élaboration d'une méthode d'approche intégrée en matière de produits de base. Le Conseil du commerce et du développement a également demandé que des travaux supplémentaires soient entrepris notamment sur l'inflation, la coopération entre pays en voie de développement, les problèmes de la dette, la coopération entre pays ayant des systèmes économiques et sociaux différents, et les pays en voie de développement les moins avancés. En outre, il a aussi approuvé les décisions du Groupe intergouvernemental du transfert des techniques concernant l'étude du système international de brevets et l'élaboration d'un code de conduite en matière de transfert des techniques, ainsi que la création d'une commission du transfert des techniques, comme nouvelle grande commission du Conseil.

14.9 La communauté internationale est actuellement saisie des problèmes économiques nouveaux, qui évoluent sans cesse. En même temps, les gouvernements ont une conscience aigüe des possibilités de négocier de nouveaux accords importants dans le domaine économique international, tandis qu'en matière

commerciale, monétaire et financière des négociations sur les réformes sont déjà engagées. Tout cela a une importance fondamentale pour le commerce et le développement des pays en voie de développement et donc pour la CNUCED.

II. Montants révisés

14.10 Le montant net des crédits additionnels nécessaires à la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) pour l'exercice biennal 1974-1975 en cours est estimé à 4 639 000 dollars, ce qui représente une augmentation d'environ 16 p. 100 par rapport au crédit de 28 135 000 dollars que l'Assemblée générale a ouvert à sa vingt-huitième session.

a) Taux de change et inflation

14.11 Sur l'augmentation prévue de 4 639 000 dollars, 2 310 000 dollars sont imputables à l'évolution du taux de change du franc suisse par rapport au dollar des Etats-Unis, et 1 950 000 dollars aux effets de l'inflation. Compte tenu de la décision que la Cinquième Commission a prise à sa 1642ème séance, il n'est pas demandé de crédit additionnel pour les consultants et les groupes spéciaux d'experts, malgré la diminution en valeur réelle des crédits initialement ouverts à ces fins par suite des réalignements monétaires et de l'augmentation des frais de voyage et de l'indemnité de subsistance. Dans le cas de la CNUCED, des crédits additionnels de 144 000 dollars auraient autrement été nécessaires pour compenser les effets de ces phénomènes.

b) Décisions du Conseil du commerce et du développement et de ses organes subsidiaires

14.12 On trouvera ci-après des précisions sur le montant additionnel de 349 000 dollars nécessaire pour appliquer les décisions du Conseil du commerce et du développement et de ses organes subsidiaires :

i) Recherches sur le commerce international

Par sa résolution 119 (XIV), le Conseil du commerce et du développement a décidé de convoquer, dans le cadre de la CNUCED, un groupe intergouvernemental des mesures spéciales en faveur des pays en voie de développement les moins avancés, qui serait ouvert aux gouvernements de tous les Etats membres de la CNUCED, et a prié le Secrétaire général de la CNUCED d'établir la documentation nécessaire à l'intention du Groupe. Dans l'état des incidences financières correspondant 9/, il était indiqué qu'il faudrait un montant de 11 000 dollars pour permettre à du personnel de faire chaque année deux voyages d'un mois chacun en Afrique, un voyage par mois en Asie et un voyage d'un mois en Amérique latine afin d'effectuer des études sur place et qu'il faudrait un montant de 138 000 dollars au titre du personnel temporaire pour assurer les services de conférence nécessaires pour une session de deux semaines du groupe en 1975, soit au total 149 000 dollars.

ii) Commerce des produits de base

Par sa résolution 124 (XIV), le Conseil du commerce et du développement a pris note de la large méthode d'approche concernant un programme global intégré pour les produits de base suggérée par le Secrétaire général de la CNUCED et a prié celui-ci, notamment, de mettre au point ses propositions à cet égard et de prêter attention d'urgence à des études qui examineraient d'une part, les mesures visant à aider les pays en voie de développement à promouvoir la transformation de leurs matières premières en vue de faciliter l'expansion et la diversification de leurs exportations et, d'autre part, les possibilités qui existent, pour les pays exportateurs en voie de développement, d'accroître leur participation à la commercialisation et à la distribution des produits qui présentent de l'intérêt pour eux, en vue d'accroître leurs recettes, afin que ces études soient mises à la disposition des gouvernements en temps voulu pour être examinées en 1975 à la huitième session de la Commission des produits de base. Dans l'état des incidences financières correspondant 10/, il était indiqué que, pour appliquer la résolution susmentionnée du Conseil du commerce et du développement, il faudrait quatre nouveaux postes (un P-5, un P-4, un P-3 et un poste d'agent des services généraux) ainsi qu'un montant de 5 000 dollars pour les frais de voyage du personnel. Le coût des quatre nouveaux postes, compte tenu de l'abattement pour délais de recrutement prévu au paragraphe 42 du rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires 11/, est estimé à 64 000 dollars.

iii) Commerce des articles manufacturés

Par sa décision 126 (XIV) le Conseil du Commerce et du développement a décidé de convoquer en 1974 une nouvelle session du Groupe de travail des règles d'origine, qui n'avait pas été inscrite au calendrier des réunions approuvé par le Conseil du commerce et du développement et pour laquelle il n'avait donc pas été demandé de crédits. Dans l'état des incidences financières correspondant 12/, il était indiqué que le coût des services de conférence pour une session d'une semaine du Groupe de travail était estimé à 60 000 dollars.

iv) Transfert des techniques

Par sa décision 117 (XIV), le Conseil du commerce et du développement a décidé de mettre fin à l'activité du Groupe intergouvernemental du transfert des techniques et de créer une Commission du transfert des techniques qui serait une de ses grandes commissions. Dans l'état des incidences financières correspondant 13/, il était indiqué que les dépenses supplémentaires, par rapport à celles qu'entraînait le Groupe intergouvernemental, seraient de 25 000 dollars, pour fournir les services de conférence nécessaires à cette Commission, s'il n'était pas établi de comptes rendus analytiques.

10/ TD/B/ L.354/Add.1.

11/ Documents officiels de l'Assemblée générale, vingt-huitième session, Supplément No 8 (A/9008 et Corr.1)

12/ TB/B/C.5/18

13/ TD/B (XIV) SC.I/L.2

Par ses résolutions 2 et 3 (III), du 26 juillet 1974, le Groupe intergouvernemental du transfert des techniques a prié le Secrétaire général de la CNUCED de réunir un groupe d'experts gouvernementaux chargé d'étudier tous les aspects pertinents du système international de brevets et un autre groupe intergouvernemental d'experts, chargé d'établir un schéma préliminaire destiné à servir de base à l'élaboration d'un code de conduite universellement applicable en matière de transfert de techniques. Dans l'état des incidences financières correspondant 14/, il était indiqué que pour faire les travaux qu'impliquerait en permanence le programme de travail supplémentaire, il faudrait en 1975 2 postes d'administrateur de plus (un P-5 et un P-3) et un poste d'agent des services généraux de plus, ce qui entraînerait une dépense estimée à 46 000 dollars.

v) Services de conférence

Les dépenses additionnelles de 223 000 dollars indiquées à cette rubrique se décomposent comme suit : 138 000 dollars pour le Groupe intergouvernemental des mesures spéciales en faveur des pays en voie de développement les moins avancés, mentionné à l'alinéa i) du paragraphe 14.12 ci-dessus, 60 000 dollars pour convoquer de nouveau le Groupe de travail des règles d'origine, mentionné à l'alinéa iii) du paragraphe 14.12 ci-dessus, et 25 000 dollars pour la nouvelle Commission du transfert des techniques, mentionnée à l'alinéa iv) du paragraphe 14.12 ci-dessus.

c) Autres changements apportés au programme

14.13 Compte tenu du fait que le nombre des postes vacants à la CNUCED a été réduit au point qu'il ne sera plus possible de réaliser sur les crédits ouverts pour les postes permanents les économies nécessaires pour couvrir les besoins supplémentaires en personnel temporaire pendant les périodes de pointe, un crédit additionnel de 30 000 dollars est demandé au titre du personnel temporaire.

14/ Ibid.

Chapitre 15. Organisation des Nations Unies pour le développement industriel

(Dollars E.-U.)

Crédit ouvert	Montant estimatif des dépenses additionnelles					Montant total révisé
	Taux de change	Inflation	Décisions des organes directeurs	Autres changements apportés aux programmes	Total	
30 798 000	2 660 000	2 740 000	-	-	5 400 000	36 198 000
	49,3 p. 100	50,7 p. 100	-	-	100 p. 100	

Tableau 15.1

Répartition des montants révisés, par catégorie de programme et programme

(Dollars E.-U.)

Catégorie de programme et programme	Crédits ouverts	Montant estimatif des dépenses additionnelles				Montant total révisé
		Taux de change et inflation	Décisions des organes directeurs	Autres changements apportés aux programmes	Augmentation totale	
I. Organes directeurs	1 063 000	300 000	-	-	300 000	1 363 000
II. Direction exécutive et administration	1 614 000	265 000	-	-	265 000	1 879 000
III. Programmes						
Technologie industrielle	3 999 000	711 000	-	-	711 000	4 710 000
Services et institutions intéressant l'industrie	4 046 000	714 000	-	-	714 000	4 760 000
Politiques et programmation industrielles	4 168 000	684 000	-	-	684 000	4 852 000
IV. Appui aux programmes						
Gestion des activités de coopération technique	2 128 000	374 000	-	-	374 000	2 502 000
Services administratifs	8 564 000	1 371 000	-	-	1 371 000	9 935 000
Services de conférence	5 216 000	981 000	-	-	981 000	6 197 000
Total	30 798 000	5 400 000	-	-	5 400 000	36 198 000

Tableau 15.2

**Répartition de l'augmentation totale, par principale
catégorie de dépense**

(Dollars E.-U.)

Traitements	Dépenses communes de personnel	Frais de voyage	Imprimerie	Divers	Augmentation totale
3 412 000	693 000	215 000	79 000	1 001 000	5 400 000
63,2 p. 100	12,8 p. 100	4,0 p. 100	1,5 p. 100	18,5 p. 100	100 p. 100

I. Exécution du programme

15.1 On trouvera dans le rapport du Secrétaire général sur l'activité de l'Organisation 15/ et dans le rapport du Conseil du développement industriel sur les travaux de sa huitième session 16/ des renseignements sur les principaux faits concernant l'exécution du programme.

II. Montants révisés

a) Taux de change et inflation

15.2 Les crédits additionnels nécessaires à l'ONUDI pour l'exercice biennal 1974-1975 sont estimés à 5 400 000 dollars, soit une augmentation de 17,5 p. 100 par rapport au crédit ouvert (30 798 000 dollars). Cette augmentation tient exclusivement à la différence entre le taux de change utilisé pour calculer le montant des crédits ouverts et le taux de change actuellement en vigueur, ainsi qu'aux effets de l'inflation.

15.3 Etant donné la décision prise par la Cinquième Commission à sa 1642ème séance, il n'est pas demandé de crédit additionnel pour les consultants et les groupes spéciaux d'experts, bien que la valeur réelle des crédits ouverts à ce titre ait diminué du fait des réalignements monétaires et de l'augmentation des frais de voyage et de l'indemnité de subsistance. Dans le cas de l'ONUDI, il aurait fallu autrement demander des crédits additionnels d'un montant de 51 000 dollars pour compenser les effets de ces phénomènes.

15/ Documents officiels de l'Assemblée générale, vingt-neuvième session, Supplément No 1 (A/9601).

16/ Ibid., Supplément No 16 (A/9616).

Chapitre 16. Programme des Nations Unies pour l'environnement
(Dollars E.-U.)

Crédit ouvert	Montant estimatif des dépenses additionnelles					Montant total révisé
	Taux de change	Inflation	Décisions des organes directeurs	Autres changements apportés aux programmes	Total	
6 090 000	17 000	338 000	-	622 000	977 000	7 067 000
	1,7 p. 100	34,6 p. 100	-	63,7 p. 100	100 p. 100	

A. Programme des Nations Unies pour l'environnement

Tableau 16-1

Répartition des montants révisés, par catégorie de programme
et programme
(Dollars E.-U.)

Catégorie de programme et programme	Crédits ouverts	Montant estimatif des dépenses additionnelles				Montant total révisé
		Taux de change et inflation	Décisions des organes directeurs	Autres changements apportés aux programmes	Augmentation totale	
I. <u>Organes directeurs</u>						
Sessions du Conseil d'administration	246 500	44 000	-	313 000	357 000	603 500
II. Direction exécutive et administration	381 500	37 000	-	-	37 000	418 500
III. Programme pour l'environnement	1 616 700	42 000	-	-	42 000	1 658 700
IV. Appui au Programme	2 128 300	232 000	-	309 000	541 000	2 669 300
Total	4 373 000	355 000	-	622 000	977 000	5 350 000

Tableau 16-2

**Répartition de l'augmentation totale, par principale
catégorie de dépense**

(Dollars E.-U.)

Traitements	Dépenses communes de personnel	Frais de voyage	Imprimerie	Divers	Augmentation totale
687 000	53 000	98 000	4 000	135 000	977 000
70,3 p. 100	5,5 p. 100	10,0 p. 100	0,4 p. 100	13,8 p. 100	100 p. 100

I. Exécution du programme

16.1 Entre la première et la deuxième session de son Conseil d'administration, le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) s'est occupé de l'installation de son nouveau siège à Nairobi. Il a dû entreprendre toute une série d'activités indispensables à la mise au point du programme pour l'environnement et commencer notamment à faire fonctionner le Fonds pour l'environnement. Il s'agissait non seulement de poser les bases d'un programme mondial entièrement nouveau mais aussi de mettre en place l'infrastructure d'un nouveau siège international.

16.2 Des consultations officieuses ont eu lieu avec les gouvernements pour élaborer des propositions précises concernant le programme, qui ont été présentées au Conseil d'administration à sa deuxième session (UNEP/GC/14/Add.2). Divers projets couvrant toutes sortes d'activités dans les domaines d'action prioritaires approuvés par le Conseil d'administration à sa première session ont été entrepris. Ces projets portent notamment sur un appui au Bureau spécial du Sahel et sur les premières activités concernant l'établissement du Plan Vigie. Le rapport sur la création d'un fonds international ou d'une institution pour les établissements humains, recommandée par l'Assemblée générale, est achevé et un groupe de planification a commencé à préparer la Conférence-Exposition sur les établissements humains qui doit se tenir à Vancouver en 1976. Des activités de formation et d'assistance ont été organisées; elles ont eu pour objectif principal de favoriser l'expansion des capacités et des moyens dont les pays en voie de développement ont besoin pour s'occuper des aspects de leur développement concernant l'environnement.

16.3 Des consultations approfondies ont eu lieu avec des représentants des milieux scientifiques et des échanges de vues importants se poursuivent entre hommes de science éminents des pays en voie de développement sur des questions écologiques primordiales. Des dispositions ont été prises pour organiser des consultations avec l'industrie sur les aspects des activités du PNUE dans lesquels l'industrie joue un rôle particulièrement important et les plans pour une série de consultations intensives avec plusieurs industries particulières sont bien avancés. Des progrès sensibles ont été accomplis dans l'élaboration et l'application de nouvelles méthodes pour aborder l'"écodéveloppement" et plusieurs possibilités encourageantes de coopération avec les gouvernements ont pu être définies. Un certain nombre d'activités de coopération ont pu être entreprises avec d'autres organismes des Nations Unies dont certains font, eux aussi, des efforts importants dans le domaine de l'environnement en faisant appel à leurs propres ressources.

II. Montants révisés

a) Taux de change et inflation (355 000 dollars)

16.4 Sur le total des crédits additionnels nécessaires (977 000 dollars), un montant de 17 000 dollars est imputable aux réalignements monétaires dus à la dévaluation du dollar des Etats-Unis par rapport au shilling kényen et au franc suisse. Un autre montant (338 000 dollars) est dû aux effets nets des tendances inflationnistes à Nairobi, à New York et à Genève, après ajustement au titre des postes vacants du tableau d'effectifs et d'autres économies. Etant donné la décision prise par la Cinquième Commission à sa 1642ème séance, il n'est pas demandé de crédit additionnel pour les consultants et les groupes spéciaux d'experts, bien que la valeur réelle des crédits initialement ouverts à ces fins ait diminué du fait de la réévaluation des monnaies et de l'augmentation du coût des voyages et de l'indemnité de subsistance. Dans le cas du PNUC, des crédits additionnels de 9 000 dollars auraient autrement été demandés pour compenser les effets de ces phénomènes.

b) Autres augmentations des crédits nécessaires (622 000 dollars)

i) Sessions du Conseil d'administration (313 000 dollars)

16.5 Le crédit de 246 500 dollars ouvert pour les sessions de 1974 et de 1975 du Conseil d'administration avait été calculé sur la base du crédit de 100 000 dollars ouvert pour la première session (tenue à Genève au mois de juin 1973), majoré pour tenir compte de l'augmentation prévue des dépenses relatives au personnel temporaire et de l'augmentation du coût des fournitures et des services. Toutefois, pour la session de 1974, les interprètes, les traducteurs, les sténographes et d'autres catégories de personnel de conférence ont dû être recrutés presque exclusivement en Europe, ce qui a entraîné un accroissement considérable des dépenses au titre des traitements, des frais de voyage et de l'indemnité de subsistance. L'augmentation de 11,2 p. 100 des frais de voyage qui apparaît dans le tableau 16-2 tient, pour l'essentiel à ce facteur. Il a également fallu faire reproduire des documents à Genève, ce qui a entraîné à ce jour des dépenses de 30 000 dollars. Les consultations officielles intergouvernementales organisées les 7 et 8 mars ont nécessité une prolongation de fait de quatre jours de la durée de la session. Les dépenses effectives pour la session de 1974 se sont donc élevées à 242 000 dollars. Ce montant a été utilisé comme base pour recalculer le coût estimatif de la session de 1975.

16.6 Il est ressorti d'échanges de vues avec les représentants à la session de 1974 qu'il fallait prévoir un crédit pour des réunions supplémentaires de groupes de travail et des consultations officielles entre groupes régionaux à la session de 1975 du Conseil d'administration. En se fondant sur l'expérience acquise pendant la session de 1974, on estime qu'il faudra en 1975 dix interprètes supplémentaires, soit un total de 38 personnes, pour assurer de manière satisfaisante l'interprétation du nombre accru de réunions. Comme en 1974, la plupart de ces interprètes seront fournis par les Services de conférence de Genève. L'administration du Centre de conférence Kenyatta fera payer au PNUC, pour la session de 1975, les services des techniciens préposés à la sonorisation. Le total des montants révisés pour la session de 1975 s'élève à 361 500 dollars. Si l'on soustrait un montant de 44 000 dollars qui peut être imputé aux fluctuations des taux de change et à l'inflation, le total des crédits additionnels nécessaires du fait des facteurs susmentionnés s'élève à 313 000 dollars pour l'exercice biennal 1974-1975.

ii) Appui au programme (309 000 dollars)

16.7 Lorsque le siège du Programme des Nations Unies pour l'environnement a été transféré à Nairobi, le démarrage des activités s'est heurté à des difficultés administratives d'ordre général. En outre, il s'est révélé difficile de recruter du personnel local qui ait la formation nécessaire et qui connaisse suffisamment les méthodes de travail de l'Organisation des Nations Unies. Pour que les activités puissent commencer sans tarder et que certaines dispositions soient prises pour la formation du personnel local, le PNUE a été autorisé par le Bureau des services du personnel à affecter à la Division de Nairobi pendant l'exercice biennal 1974-1975 jusqu'à vingt agents des services généraux d'autres services de l'ONU. Ces agents sont rémunérés conformément aux barèmes des traitements de New York et de Genève et ils reçoivent également une indemnité de subsistance (mission). Le montant estimatif des dépenses additionnelles imputables à ces facteurs est de 209 000 dollars.

16.8 Lorsque le Gouvernement kényen a invité l'Organisation des Nations Unies à installer le siège du PNUE à Nairobi, il a offert en outre de verser une subvention équivalant à la moitié du loyer de 100 bureaux pendant les cinq premières années et promis de fournir un terrain d'une superficie adéquate sur lequel un siège permanent pourrait être construit. Lorsque le budget-programme pour l'exercice 1974-1975 a été établi, le PNUE ne s'était pas encore installé à Nairobi et on a estimé qu'il était prématuré de prévoir alors des crédits pour une étude architecturale et technique préliminaire. Le Gouvernement kényen a maintenant proposé un emplacement pour la construction d'un siège permanent. Au mois de mars 1974, le Conseil d'administration du PNUE a approuvé l'allocation de fonds, prélevés sur le Fonds pour l'environnement, jusqu'à concurrence de 100 000 dollars, pour faire une étude de préfaisabilité sur les aspects de la construction du siège permanent du PNUE à Nairobi qui concernaient l'environnement. Le PNUE considère que cette étude, qui est en cours de réalisation, est un préliminaire nécessaire aux études architecturales et techniques plus détaillées qui devront être effectuées avant qu'une décision définitive soit prise au sujet de la construction du siège. Etant donné que la subvention pour le loyer des bureaux provisoires cessera d'être versée en 1978, l'Assemblée générale devrait examiner à sa trentième session la question de la construction d'un siège permanent à Nairobi, en se fondant sur un rapport détaillé du Secrétaire général. L'étude de préfaisabilité sera terminée en février 1975; les études architecturales et techniques préliminaires nécessaires et l'élaboration des devis devraient être entreprises immédiatement après cette date pour permettre au Secrétaire général de faire rapport à l'Assemblée générale à sa trentième session. En se fondant sur l'expérience antérieure, on estime qu'un montant de 100 000 dollars sera nécessaire pour les études architecturales et techniques préliminaires et l'établissement des devis. Un crédit additionnel de ce montant est donc demandé à cette fin.

B. Conférence-Exposition sur les établissements humains (HABITAT)

Tableau 16-3
(Dollars E.-U.)

Crédit ouvert	Montant estimatif des dépenses additionnelles					Montant total révisé
	Taux de change	Inflation	Décisions des organes directeurs	Autres changements apportés aux programmes	Total	
1 717 000	-	-	-	-	-	1 717 000

I. Exécution du programme

16.9 L'Assemblée générale est saisie à sa présente session d'un rapport intérimaire 17/ sur les activités préparatoires de planification et sur les consultations entreprises au sujet de la Conférence-Exposition pendant les sept premiers mois de 1974.

II. Montants révisés

16.10 Du fait des délais de recrutement, seuls 7 postes d'administrateur sur les 15 prévus et 11 postes d'agent des services généraux sur 13 étaient pourvus au 31 août 1974. A l'heure actuelle, on espère que tous les postes seront pourvus en novembre 1974. Les économies importantes réalisées du fait de cette situation devraient suffire pour compenser les dépenses additionnelles entraînées, pour l'exercice biennal, par les fluctuations des taux de change et par l'inflation. En conséquence, aucun crédit additionnel n'est demandé pour le moment.

17/ A/9729.

Chapitre 17. Bureau du Coordonnateur des Nations Unies pour les secours
en cas de catastrophe

(Dollars E.-U.)

Crédit ouvert	Montant estimatif des dépenses additionnelles					Montant total révisé
	Taux de change	Inflation	Décisions des organes directeurs	Autres changements apportés aux programmes	Total	
1 018 000	49 000	32 000	-	80 000	161 000	1 179 000
	29,9 p. 100	20,1 p. 100	-	50,0 p. 100	100 p. 100	

Tableau 17-1

Répartition des montants révisés, par catégorie de programme
et programme

(Dollars E.-U.)

Catégorie de programme et programme	Crédits ouverts	Montant estimatif des dépenses additionnelles				Montant total révisé
		Taux de change et inflation	Décisions des organes directeurs	Autres changements apportés aux programmes	Augmentation totale	
I. Direction exécutive et administration	142 000	24 000	-	-	24 000	166 000
II. Coordination des secours en cas de catastrophe	876 000	57 000	-	80 000	137 000	1 013 000
Total	1 018 000	81 000	-	80 000	161 000	1 179 000

Tableau 17-2

**Répartition de l'augmentation totale, par principale
catégorie de dépense**

(Dollars E.-U.)

Traitements	Dépenses communes de personnel	Frais de voyage	Imprimerie	Divers	Augmentation totale
130 000	21 000	10 000	-	-	161 000
80,9 p. 100	13,1 p. 100	6,0 p. 100	-	-	100 p. 100

I. Exécution du programme

17.1 L'Assemblée générale est saisie, à sa présente session, d'un rapport sur les activités du Bureau du Coordonnateur des Nations Unies pour les secours en cas de catastrophe, qui porte sur la période allant d'avril 1973 à avril 1974 18/.

II. Montants révisés

a) Taux de change et inflation

17.2 Des crédits additionnels d'un montant de 81 000 dollars seront nécessaires pour compenser l'effet des variations des taux de change et de l'inflation.

b) Nouvelles propositions relatives au programme

17.3 Un crédit additionnel de 52 000 dollars est nécessaire pour couvrir les dépenses (traitement et dépenses communes de personnel) relatives à un fonctionnaire de la Division des stupéfiants qui, en raison de l'augmentation toujours croissante du volume de travail du Bureau du Coordonnateur des Nations Unies pour les secours en cas de catastrophe, y a été temporairement affecté pour l'exercice biennal 1974-1975. Les dépenses prévues à cette rubrique sont compensées par une diminution correspondante des crédits nécessaires au chapitre 18. Afin de fournir les services de secrétariat nécessaires, il faudra prévoir un autre crédit additionnel de 28 000 dollars.

18/ A/9637.

Chapitre 18. Contrôle international des stupéfiants

(Dollars E.-U.)

Crédit ouvert	Montant estimatif des dépenses additionnelles					Montant total révisé
	Taux de change	Inflation	Décisions des organes directeurs	Autres changements apportés aux programmes	Total	
2 704 000	260 000	79 000	20 000	48 000	407 000	3 111 000
	63,9 p. 100	19,4 p. 100	4,9 p. 100	11,8 p. 100	100 p. 100	

Tableau 18-1

Répartition des montants révisés, par catégorie de programme et programme

(Dollars E.-U.)

Catégorie de programme et programme	Crédits ouverts	Montant estimatif des dépenses additionnelles				Montant total révisé
		Taux de change et inflation	Décisions des organes directeurs	Autres changements apportés aux programmes	Augmentation totale	
I. Commission des stupéfiants	136 000	27 000	-	(2 000)	25 000	161 000
II. Division des stupéfiants	1 441 000	123 000	15 000	50 000	188 000	1 629 000
III. Organe international de contrôle des stupéfiants	1 127 000	189 000	5 000	-	194 000	1 321 000
Total	2 704 000	339 000	20 000	48 000	407 000	3 111 000

Tableau 18-2

Répartition de l'augmentation totale, par principale
catégorie de dépense
(Dollars E.-U.)

Programme	Traitements	Dépenses communes de personnel	Frais de voyage	Imprimerie	Divers	Augmentation totale
Commission des stupéfiants	8 000	-	19 000	-	(2 000)	25 000
Division des stupéfiants	102 900	9 000	20 000	50 000	6 100	188 000
Organe international de contrôle des stupéfiants	98 400	12 000	58 600	25 000	-	194 000
	209 300	21 000	97 600	75 000	4 100	407 000
	51,4 p. 100	5,2 p. 100	24,0 p. 100	18,4 p. 100	1,0 p. 100	100 p. 100

I. Exécution du programme

18.1 La Commission des stupéfiants a tenu sa troisième session extraordinaire du 18 février au 1er mars 1974. Au cours de cette session, le Président de l'Organe international de contrôle des stupéfiants a soumis à la Commission un compte rendu des progrès accomplis par ledit Organe (E/5458) en ce qui concerne les divers Protocoles et Conventions qu'il est chargé d'appliquer. En outre, il a été indiqué que l'Organe de contrôle réexaminerait la situation de l'offre et de la demande de stupéfiants utilisés à des fins médicales et scientifiques.

18.2 Outre l'étude et l'analyse des renseignements reçus des gouvernements en ce qui concerne les traités internationaux sur le contrôle des stupéfiants, la Division des stupéfiants a poursuivi son programme de recherche dans le domaine de la lutte contre l'abus des drogues.

II. Montants révisés

a) Taux de change et inflation

18.3 Des crédits additionnels d'un montant net de 339 000 dollars sont nécessaires pour compenser les fluctuations du taux de change et le taux d'inflation.

b) Décisions des organes directeurs

18.4 Par sa résolution 1845 (LVI), le Conseil économique et social a prié le Secrétaire général de convoquer régulièrement des réunions des chefs des services de répression compétents en matière de stupéfiants des pays d'Extrême-Orient. Les dépenses des participants et les frais d'organisation de ces réunions seront imputés sur le Fonds des Nations Unies pour la lutte contre l'abus des drogues. Toutefois, comme il a été indiqué lors de l'examen de cette question par la Commission des stupéfiants à sa troisième session extraordinaire (E/5458), un représentant du Secrétaire général, un observateur de l'Organe de contrôle et deux fonctionnaires de la Division des stupéfiants assisteront à ces réunions. Dans l'hypothèse où une réunion régionale aurait lieu en 1974 et une autre en 1975, un montant de 20 000 dollars sera nécessaire pour couvrir les frais de voyage et le coût de l'indemnité de subsistance de ces fonctionnaires de l'ONU.

c) Autres propositions relatives au programme

18.5 Le coût du programme de publications de la Division des stupéfiants a été sous-estimé dans le budget pour l'exercice biennal 1974-1975. La poursuite de ce programme entraînera vraisemblablement des dépenses additionnelles d'un montant de 48 000 dollars.

Chapitre 19. Programme ordinaire d'assistance technique

(Dollars E.-U.)

Crédit ouvert	Montant estimatif des dépenses additionnelles					Montant total révisé
	Taux de change	Inflation	Décisions des organes directeurs	Autres changements apportés aux programmes	Total	
17 966 000	-	-	-	-	-	17 966 000

19.1 De 1962 à 1968, le crédit ouvert chaque année pour cette activité a été maintenu au même montant, soit 6 400 000 dollars. En application de la résolution 2298 (XXII) de l'Assemblée générale, le crédit ouvert pour 1969 au titre de l'assistance technique au développement industriel a été augmenté de 508 600 dollars, passant ainsi de 991 400 dollars à 1 500 000 dollars, ce qui a porté le montant total des crédits ouverts à 6 908 600 dollars. Ultérieurement, par sa résolution 2803 (XXVI), l'Assemblée générale a décidé d'ouvrir, à compter de 1972, un crédit distinct de 1 825 000 dollars pour les services consultatifs régionaux et sous-régionaux; cette décision a eu pour effet de porter le montant total du crédit ouvert à 8 733 000 dollars. Ce montant a été maintenu pour 1974, mais il a été porté à 9 233 000 dollars, soit une augmentation de 500 000 dollars, pour 1975, comme suite à une recommandation faite par le Conseil du développement industriel à sa septième session.

19.2 De 1962 à 1973, les prix sont restés relativement stables. Néanmoins, on peut estimer que le taux annuel moyen d'inflation a été, au bas mot, de 4 p. 100, ce qui donne pour cette période de 11 années un taux de hausse cumulatif des prix de 54 p. 100. On pourrait donc faire valoir qu'il aurait fallu ouvrir en 1973 un crédit de 9 856 000 dollars pour obtenir en termes réels la même valeur que celle du crédit de 6 400 000 dollars ouvert en 1962.

19.3 Depuis 1973, la valeur réelle de ce crédit a continué à diminuer à un rythme encore plus rapide, en raison des effets conjugués de l'inflation et des réajustements monétaires. On a calculé qu'il aurait fallu pour l'exercice biennal 1974-1975 un crédit supplémentaire de 4 118 000 dollars pour maintenir le pouvoir d'achat du crédit de 8 733 000 dollars ouvert pour 1974 et du crédit de 9 233 000 dollars ouvert pour 1975 au même niveau que lorsque ces crédits ont été approuvés par l'Assemblée générale. En l'état actuel des choses, le programme qui peut être effectivement exécuté correspondra en valeur réelle à 81,3 p. 100 du programme initialement prévu.

19.4 Etant donné que le montant des crédits ouverts à ce chapitre a toujours dépendu jusqu'à présent de décisions de principe prises par l'Assemblée générale en fonction de considérations intéressant l'ensemble du budget - conception que le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a toujours jugée comme étant la conception appropriée - le Secrétaire général tient à ce que l'Assemblée générale soit au courant de la situation exposée dans les paragraphes précédents, mais il s'est abstenu d'augmenter formellement, de sa propre initiative, le montant prévu.

DROITS DE L'HOMME

Chapitre 20. Droits de l'homme

(Dollars E.-U.)

Crédit ouvert	Montant estimatif des dépenses additionnelles					Montant total révisé
	Taux de change	Inflation	Décisions des organes directeurs	Autres changements apportés aux programmes	Total	
4 102 000	294 000	253 000	151 000	(101 000)	597 000	4 699 000
	49,2 p. 100	42,5 p. 100	25,2 p. 100	(16,9 p. 100)	100 p. 100	

Tableau 20-1

Répartition des montants révisés, par programme

(Dollars E.-U.)

Programme	Crédits ouverts	Montant estimatif des dépenses additionnelles				Montant total révisé
		Taux de change et inflation	Décisions des organes directeurs	Autres changements apportés aux programmes	Augmentation totale	
I. Organes directeurs	724 000	88 000	60 000 ^{a/}	(101 000)	47 000 ^{a/}	771 000 ^{a/}
II. Direction exécutive et administration	318 000	42 000	-	-	42 000	360 000
III. Programmes	2 542 000	385 000	91 000	-	476 000	3 018 000
IV. Appui au Programme	518 000	32 000	-	-	32 000	550 000
Total	4 102 000	547 000	151 000	(101 000)	597 000	4 699 000

^{a/} Un montant additionnel de 6 000 dollars serait nécessaire si les trois rapporteurs spéciaux dont le Conseil économique et social a autorisé la désignation à sa cinquante-sixième session ne sont pas membres de la Sous-Commission de la lutte contre les mesures discriminatoires et de la protection des minorités lorsqu'ils présenteront leurs rapports à la vingt-huitième session (1975) de la Sous-Commission.

Tableau 20.2

**Répartition de l'augmentation totale, par principale
catégorie de dépense**

(Dollars E.-U.)

Traitements	Dépenses communes de personnel	Frais de voyage	Imprimerie	Divers	Augmentation totale
381 000	70 000	104 000	40 000	2 000	597 000
63,8 p. 100	11,8 p. 100	17,4 p. 100	6,7 p. 100	0,3 p. 100	100 p. 100

I. Exécution du programme

20.1 Au cours de la période considérée, la Division des droits de l'homme a été transférée du Siège de l'Organisation des Nations Unies à New York à l'Office des Nations Unies à Genève, à compter du 15 juin 1974. Ce transfert a été effectué en phases successives de façon à ne pas interrompre l'exécution du programme de travail de la Division.

20.2 Au cours de cette période, la Division a concentré ses travaux sur l'élaboration de normes internationales pour le respect des droits de l'homme et sur la mise au point de méthodes de coopération internationale permettant d'assurer l'application desdites normes, conformément aux principes établis par les organes directeurs de l'ONU. Les principaux domaines d'activité sont les suivants :

a) Lutte contre le racisme et la discrimination raciale, qui est appelée à s'intensifier dans le cadre de la Décennie de la lutte contre le racisme et la discrimination raciale;

b) Application des instruments internationaux de l'ONU relatifs aux droits de l'homme.

20.3 En outre, la Division a participé de plus en plus à l'application de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale et, partant, au programme de travail du Comité pour l'élimination de la discrimination raciale. L'entrée en vigueur prévue des instruments internationaux suivants aura également pour effet d'accroître les responsabilités incombant à la Division :

a) Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels;

b) Pacte international relatif aux droits civils et politiques;

c) Protocole facultatif se rapportant au Pacte international relatif aux droits civils et politiques.

20.4 Au cours de la période considérée, la Division a également assumé des responsabilités dans les domaines suivants :

- a) Examen des communications relatives à des violations des droits de l'homme;
- b) Etablissement, à la demande du Conseil économique et de ses organes subsidiaires, de grandes études relatives aux droits de l'homme portant sur de nouveaux domaines d'intérêt mondial;
- c) Organisation, dans le cadre de son programme de services consultatifs, de cours de formation et de programmes de bourses préparés à l'intention des gouvernements, en fonction des demandes qui sont régulièrement présentées à cet effet.

II. Montants révisés

a) Taux de change et inflation

20.5 Sur une augmentation totale de 597 000 dollars, 547 500 dollars sont imputables à la fluctuation du taux de change du franc suisse par rapport au dollar et du taux d'inflation à New York.

b) Décisions des organes directeurs

20.6 Les dépenses additionnelles découlant de décisions prises par des organes intergouvernementaux 19/ ou de décisions d'organes d'experts s'élèvent au total à 150 500 dollars, dont la répartition est indiquée ci-après :

20.7 A sa cinquante-sixième session, le Conseil économique et social a adopté trois résolutions autorisant la Sous-Commission de la lutte contre les mesures discriminatoires et de la protection des minorités à désigner trois rapporteurs spéciaux chargés d'effectuer des études sur les sujets suivants :

a) Les conséquences néfastes pour la jouissance des droits de l'homme de l'assistance politique, militaire, économique et autre accordée aux régimes racistes et colonialistes d'Afrique australe /résolution 1864 (LVI)/;

b) Le développement historique et actuel du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, sur la base de la Charte des Nations Unies et des autres instruments adoptés par les organes de l'Organisation des Nations Unies, eu égard en particulier à la promotion et à la protection des droits de l'homme et des libertés fondamentales /résolution 1865 (LVI)/;

19/ Les incidences financières des décisions et résolutions adoptées par le Conseil économique et social à sa cinquante-sixième session sont indiquées dans le rapport de la Commission des droits de l'homme sur sa trentième session (E/5464).

c) L'application des résolutions de l'Organisation des Nations Unies relatives au droit des peuples assujettis à une domination coloniale et étrangère à disposer d'eux-mêmes /résolution 1866 (LVI)/.

Les incidences financières de ces résolutions ont été présentées dans le rapport de la Commission des droits de l'homme sur sa trentième session. En attendant la désignation des rapporteurs spéciaux par la Sous-Commission, les coûts estimatifs ont été calculés sur la base des coûts standards. Le montant total nécessaire à cet égard pour l'exercice biennal est de 83 500 dollars. Toutefois, les rapporteurs spéciaux devront présenter leurs rapports à la vingt-huitième session (1975) de la Sous-Commission, et s'ils n'étaient pas membres de la Sous-Commission à cette date, il faudrait ajouter à ce montant 6 000 dollars.

20.8 Par sa résolution 1867 (LVI), le Conseil a prié le Secrétaire général de donner une large diffusion au rapport du rapporteur spécial relatif à la question de la jouissance des droits économiques, sociaux et culturels, en le faisant publier. Un crédit de 13 000 dollars a été prévu dans le budget de 1974-1975 pour la reproduction du rapport par photo-offset. Un montant additionnel de 22 000 dollars serait nécessaire pour sa publication.

20.9 Par sa résolution 1868 (LVI), le Conseil a pris note de la résolution 7 (XXX) de la Commission des droits de l'homme concernant les activités du Groupe spécial d'experts créé en application de la résolution 2 (XXIII) de la Commission. Au cours de l'examen de cette question à la trentième session de la Commission, il a été indiqué qu'en plus du programme de travail initialement prévu pour 1974-1975, il serait peut-être nécessaire que le Groupe spécial d'experts se réunisse pendant une période supplémentaire de six jours ouvrables. Le coût de cette réunion est estimé à 16 400 dollars.

20.10 Par sa résolution 1872 (LVI), le Conseil a pris acte du rapport de la Commission des droits de l'homme, faisant sienne de ce fait la résolution 1 (XXVI) de la Sous-Commission aux termes de laquelle le rapporteur spécial chargé d'étudier la question de la discrimination à l'égard des populations autochtones était prié de poursuivre son étude. Le coût de cette activité est estimé à 5 800 dollars.

20.11 Par sa décision 15, le Conseil a autorisé la Commission des droits de l'homme à constituer un groupe de travail chargé d'étudier les situations qui révèlent des violations flagrantes et systématiques des droits de l'homme. Le coût estimatif des services à fournir à ce groupe est de 13 200 dollars. Le Conseil a également approuvé, par sa décision 16, la constitution d'un groupe de travail de la Sous-Commission qui serait chargé d'examiner les faits survenus dans le domaine de l'esclavage et de la traite des esclaves. Le coût de l'indemnité de subsistance à verser aux membres du groupe est estimé à 1 200 dollars.

20.12 Dans une lettre datée du 13 septembre 1974, le Président du Comité spécial chargé d'enquêter sur les pratiques israéliennes affectant les droits de l'homme de la population des territoires occupés a demandé au Secrétaire général de fournir au Comité spécial les services d'un expert pour l'établissement d'un rapport. Conformément aux dispositions de la résolution relative aux dépenses imprévues et extraordinaires de l'exercice 1974-1975, le Secrétaire général a obtenu l'assentiment

préalable du Comité consultatif pour engager des dépenses jusqu'à concurrence de 8 400 dollars à cette fin. Il demande maintenant un crédit additionnel de ce montant.

c) Autres changements apportés aux programmes

20.13 Le total des dépenses additionnelles indiquées plus haut sous les rubriques a) et b) est contrebalancé par une diminution de 101 000 dollars du crédit nécessaire au titre du personnel temporaire pour les réunions, car il s'est avéré possible d'assurer le service d'un certain nombre de réunions avec les ressources en personnel disponibles.

TITRE V

EGALITE DES DROITS ET AUTODETERMINATION DES PEUPLES

Chapitre 21. Organes directeurs

(Dollars E.-U.)

Crédit ouvert	Montant estimatif des dépenses additionnelles					Montant total révisé
	Taux de change	Inflation	Décisions des organes directeurs	Autres changements apportés aux programmes	Total	
466 000	-	-	-	25 000	25 000	491 000

Tableau 21.1

Répartition des montants révisés, par programme

(Dollars E.-U.)

Programme	Crédits ouverts	Montant estimatif des dépenses additionnelles				Montant total révisé
		Taux de change et inflation	Décisions des organes directeurs	Autres changements apportés aux programmes	Augmentation totale	
Conseil de tutelle	66 000	-	-	-	-	66 000
Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux	330 000	-	-	-	-	330 000
Commission d'enquête sur les massacres signalés au Mozambique	70 000	-	-	25 000	25 000	95 000
Total	466 000	-	-	25 000	25 000	491 000

Tableau 21.2

**Répartition de l'augmentation totale, par principale
catégorie de dépense**

(Dollars E.-U.)

Traitements	Dépenses communes de personnel	Frais de voyage	Imprimerie	Divers	Augmentation totale
-	-	5 000	-	20 000	25 000
-	-	20 p. 100	-	80 p. 100	100 p. 100

Conseil de tutelle

21.1 La Mission de visite du Conseil au Papua-Nouvelle-Guinée, qui devait initialement avoir lieu en 1974, est maintenant prévue pour 1975. Les dépenses relatives à cette mission, maintenant estimées à 60 000 dollars, pourront être couvertes dans les limites du crédit ouvert (66 000 dollars). Au cas où le Conseil déciderait en 1975 d'envoyer une autre mission, le Secrétaire général demanderait à l'Assemblée générale de prévoir les crédits nécessaires à sa trentième session.

Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur
l'autorité de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux

21.2 Au cours des neuf premiers mois de 1974, le Comité spécial a tenu 33 séances. Une mission de visite s'est rendue aux îles des Cocos (Keeling) du 1er au 18 août, à Nioué et aux îles Tokélaou du 25 août au 13 septembre et aux îles Gilbert et Ellice du 18 août au 10 septembre.

21.3 Au cours de l'année, 14 membres de neuf mouvements de libération nationale se sont rendus à New York pour se faire entendre par le Comité. Huit autres membres doivent venir prendre la parole devant la Quatrième Commission de l'Assemblée générale à sa vingt-neuvième session.

21.4 Des représentants du Comité ont pris part à des consultations avec le Président du Conseil économique et social, avec plusieurs organisations non gouvernementales à Genève et avec des institutions spécialisées à Genève, Paris, Rome et Washington.

21.5 On ne prévoit actuellement aucun dépassement de crédit pour l'exercice biennal.

Commission d'enquête sur les massacres signalés au Mozambique, création d'une Commission de la
résolution 3114 (XXVIII) de l'Assemblée générale

21.6 La Commission s'est rendue, du 9 mai au 20 juin, à Londres et à Paris pour recueillir des renseignements et entendre des témoignages sur les massacres qui ont été signalés.

21.7 Le crédit prévu couvrirait le coût de l'établissement en anglais des procès-verbaux et des dépositions. Toutefois, la Commission a décidé que ses langues de travail seraient l'anglais, le français et l'espagnol et elle a décidé en outre de demander que tous les témoignages soient traduits dans ces trois langues de travail. Le coût de ces travaux de traduction, qui ont dû être faits dans un délai très court, s'est élevé à 20 000 dollars. Un crédit additionnel de 5 000 dollars sera également demandé pour couvrir les frais de voyage des témoins se rendant du Mozambique à Dar es-Salam.

(Dollars E.-U.)

Crédit ouvert	Montant estimatif des dépenses additionnelles					Montant total révisé
	Taux de change	Inflation	Décisions des organes directeurs	Autres changements apportés aux programmes	Total	
2 922,000	-	198 000	-	18 000	216 000	3 138,000
	-	91 p. 100	-	9 p. 100	100 p. 100	

Tableau 22.1

Répartition des montants révisés, par programme

(Dollars E.-U.)

Programme	Crédits ouverts	Montant estimatif des dépenses additionnelles				Montant total révisé
		Taux de change et inflation	Décisions des organes directeurs	Autres changements apportés aux programmes	Augmentation totale	
Direction exécutive et administration	773 000	78 000	-	18 000	96 000	869 000
Division des services de secrétariat	938 000	47 000	-	-	47 000	985 000
Division de l'Afrique	545 000	58 000	-	-	58 000	603 000
Division des Caraïbes, de l'Asie et du Pacifique	666 000	15 000	-	-	15 000	681 000
Total	2 922 000	198 000	-	18 000	216 000	3 138 000

Direction exécutive et administration

Tableau 22.2

(Dollars E.-U.)

Crédit ouvert	Montant estimatif des dépenses additionnelles				Montant total révisé
	Taux de change et inflation	Décisions des organes directeurs	Autres changements apportés aux programmes	Augmentation totale	
773 000	78 000	-	18 000	96 000	869 000
	81 p. 100	-	19 p. 100	100 p. 100	

Tableau 22.3

Répartition de l'augmentation totale, par principale
catégorie de dépense

(Dollars E.-U.)

Traitements	Dépenses communes de personnel	Frais de voyage	Imprimerie	Divers	Augmentation totale
68 000	4 000	22 000	2 000	-	96 000
71 p. 100	4 p. 100	23 p. 100	2 p. 100	-	100 p. 100

I. Exécution du programme

a) Cabinet du Secrétaire général adjoint

22.1 Le Secrétaire général adjoint, assisté de ses collaborateurs, s'est acquitté de ses responsabilités consistant à conseiller le Secrétaire général sur des questions politiques et autres relevant de sa compétence et à diriger et organiser les travaux du Département. Pendant l'année, il a accompagné le Secrétaire général à la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) et a représenté le Secrétaire général aux cérémonies marquant l'indépendance de la Grenade et lors d'une mission au Mozambique.

22.2 L'adjoint du Secrétaire général adjoint, outre ses autres fonctions, a représenté le Département à des réunions du Comité administratif de coordination (CAC), du Comité du programme et de la coordination (CPC) et du Comité préparatoire du CAC, ainsi qu'à une réunion groupant des représentants d'institutions spécialisées et de l'OUA.

b) Section de la coordination et de l'information

22.3 Cette section, qui comprend trois groupes, a mené à bien les tâches suivantes :

- i) Le Groupe de la coordination avec les institutions spécialisées et autres organismes internationaux a fourni des services techniques au Groupe de travail du Comité spécial des Vingt-Quatre pour ce qui est de l'application de la Déclaration par les institutions spécialisées et les institutions reliées à l'Organisation des Nations Unies, ainsi qu'à la mission spéciale envoyée par ce dernier au siège de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI). Le Groupe a eu de nombreuses consultations avec les institutions spécialisées et des organisations intergouvernementales et non gouvernementales au sujet des mesures qu'elles prennent pour appliquer les résolutions de l'Organisation des Nations Unies relatives à la décolonisation et au sujet de l'assistance aux peuples coloniaux et à leurs mouvements de libération nationale.
- ii) Le Groupe de l'information a publié deux bulletins sur la décolonisation, organisé un séminaire sur les problèmes de la décolonisation ainsi que des expositions photographiques, a organisé des interviews de presse et de télévision pour des représentants de mouvements de libération nationale et a aidé le Service de l'information à choisir le matériel à diffuser. Il a également fourni des services techniques au Sous-Comité des pétitions et de l'information du Comité spécial des Vingt-Quatre en ce qui concerne les renseignements relatifs à la décolonisation.
- iii) Le Groupe de la recherche et des archives a continué à s'acquitter de ses fonctions, consistant à réunir et indexer des rapports et autres documents publiés sur les territoires coloniaux et les territoires sous tutelle, à parcourir régulièrement 83 journaux et périodiques et à répondre aux demandes de renseignements adressées au Département.

22.4 La Section a également assuré la liaison et la coordination avec d'autres départements qui s'occupent de certains aspects du colonialisme et s'est tenue en liaison constante avec l'OUA, avec les mouvements de libération nationale des territoires coloniaux et avec des organisations intergouvernementales et non gouvernementales.

II. Montants révisés

a) Inflation

22.5 Sur l'augmentation totale de 96 000 dollars relative à cette rubrique, une augmentation de 78 000 dollars est due aux effets de l'inflation.

b) Changements apportés au programme

22.6 Le crédit de 8 000 dollars ouvert pour couvrir, pendant l'exercice biennal, les frais de voyage du Secrétaire général adjoint et de ses principaux collaborateurs, accompagnant ou représentant le Secrétaire général, s'est révélé tout à fait insuffisant par rapport aux dépenses effectivement engagées. A ce jour, le Secrétaire général adjoint a déjà été appelé à voyager avec le Secrétaire général ou à le représenter à Grenade, au Mozambique, au Portugal et à Mogadiscio, soit une dépense totale de 10 500 dollars. Les frais de voyage supplémentaires pour le reste de l'exercice biennal sont actuellement estimés à 7 500 dollars. En conséquence, un crédit additionnel de 18 000 dollars est demandé à cette fin.

Division des services de secrétariat

Tableau 22.4

(Dollars E.-U.)

Crédit ouvert	Montant estimatif des dépenses additionnelles				Montant total révisé
	Taux de change et inflation	Décisions des organes directeurs	Autres changements apportés aux programmes	Augmentation totale	
938 000	47 000	-	-	47 000	985 000
	100 p. 100	-	-	100 p. 100	

Tableau 22.5

Répartition de l'augmentation totale, par principale
catégorie de dépense

(Dollars E.-U.)

Traitements	Dépenses communes de personnel	Frais de voyage	Imprimerie	Divers	Augmentation totale
44 000	3 000	-	-	-	47 000
93 p. 100	7 p. 100	-	-	-	100 p. 100

I. Exécution du programme

22.7 Entre le 1er janvier et le 30 septembre, la Division assure le service des réunions suivantes au Siège : 135 réunions officielles et 35 réunions officieuses du Comité spécial des Vingt-Quatre, de son bureau et de ses cinq sous-comités et groupes de travail, 36 réunions du Conseil pour la Namibie et de ses quatre organes subsidiaires et 13 réunions du Conseil de tutelle et de ses comités de rédaction. Pour aider la Division à s'acquitter des responsabilités qui lui incombent à l'égard du Comité des Vingt-Quatre, on a renforcé son effectif en lui affectant à temps partiel du personnel de la Division des Caraïbes, de l'Asie et du Pacifique et de la Section de la coordination et de l'information. D'autres réunions du Comité spécial et des deux conseils ont eu lieu après le 30 septembre.

22.8 La Division a en outre assuré, ou aidé à assurer, le service de 101 réunions diverses, telles que des consultations avec les institutions spécialisées, avec l'OUA et avec des mouvements de libération nationale, des réunions de groupes régionaux, des réunions du CAC et de son Comité préparatoire et des consultations entre le Président du Comité spécial des Vingt-Quatre et le Président du Conseil économique et social.

22.9 Pendant la même période, la Division a assuré le service de l'une des trois missions de visite envoyées par le Comité spécial des Vingt-Quatre dans des territoires coloniaux, de trois missions du Conseil pour la Namibie et de plusieurs délégations envoyées par ces deux organes à diverses conférences et réunions.

22.10 Pendant cette période, la Division a établi 3 642 pages de rapports et d'autres types de documents à publier avant et pendant les sessions des organes susmentionnés; elle a en outre acheminé 148 pétitions et communications.

22.11 Le Groupe de l'édition, qui relève de la Division, a assuré l'édition et la préparation, aux fins de traduction et de reproduction comme documents officiels, de 5 148 pages manuscrites.

II. Montants révisés

22.12 Le montant additionnel nécessaire (47 000 dollars) est entièrement imputable aux effets de l'inflation sur les émoluments du personnel.

Division de l'Afrique

Tableau 22.6

(Dollars E.-U.)

Crédit ouvert	Montant estimatif des dépenses additionnelles				Montant total révisé
	Taux de change et inflation	Décisions des organes directeurs	Autres changements apportés aux programmes	Augmentation totale	
545 000	58 000	-	-	58 000	603 000
	100 p. 100	-	-	100 p. 100	

Tableau 22.7

Répartition de l'augmentation totale, par principale catégorie de dépense

(Dollars E.-U.)

Traitements	Dépenses communes de personnel	Frais de voyage	Imprimerie	Divers	Augmentation totale
47 000	11 000	-	-	-	58 000
84 p. 100	16 p. 100	-	-	-	100 p. 100

I. Exécution du programme

22.13 La Division a continué à appuyer les travaux du Comité spécial des Vingt-Quatre et de ses sous-comités en recueillant et en analysant de façon continue des renseignements sur 13 territoires et en établissant des documents de travail, des études de fond et de la documentation pour leurs réunions. Il lui a fallu pour cela parcourir régulièrement plus de 60 journaux et périodiques ainsi que des rapports et autres documents publiés, établir 9 résumés mensuels de l'évolution de la situation dans ces territoires et 20 documents de travail, soit au total 935 pages manuscrites, auxquelles viennent s'ajouter d'autres études de fond.

22.14 Le personnel de la Division a également aidé à assurer le service de la Commission d'enquête sur les massacres signalés au Mozambique.

II. Montants révisés

22.15 Le montant additionnel nécessaire (68 000 dollars) est exclusivement imputable à l'inflation. Ce chiffre est relativement élevé car il n'y a pas eu de mouvements de personnel et l'effectif est au complet.

Division des Caraïbes, de l'Asie et du Pacifique

Tableau 22.8

(Dollars E.-U.)

Crédit ouvert	Montant estimatif des dépenses additionnelles				Montant total révisé
	Taux de change et inflation	Décisions des organes directeurs	Autres changements apportés aux programmes	Augmentation totale	
666 000	15 000	-	-	15 000	681 000
	100 p. 100	-	-	100 p. 100	

Tableau 22.9

Répartition de l'augmentation totale, par principale
catégorie de dépense

(Dollars E.-U.)

Traitements	Dépenses communes de personnel	Frais de voyage	Imprimerie	Divers	Augmentation totale
12 000	3 000	-	-	-	15 000
80 p. 100	20 p. 100	-	-	-	100 p. 100

I. Exécution du programme

22.16 La Division a continué à appuyer les travaux du Comité spécial des Vingt-Quatre et de ses sous-comités en recueillant et en analysant des renseignements sur 29 territoires et en établissant des documents de travail, des études de fond et de la documentation pour leurs réunions. Il lui a fallu pour cela parcourir régulièrement 85 journaux et périodiques ainsi que des rapports ou d'autres documents publiés, établir 9 résumés mensuels de l'évolution de la situation dans les territoires intéressés et 22 documents de travail, soit au total 571 pages manuscrites, auxquelles s'ajoutent d'autres études de fond.

22.17 Pendant la période considérée, la Division a également fourni du personnel pour assurer le service de 27 réunions du Sous-Comité II du Comité spécial des Vingt-Quatre ainsi que de deux missions de visite du Comité spécial.

22.18 Le Chef de la Division a exercé les fonctions de secrétaire principal de la Commission d'enquête sur les massacres signalés au Mozambique.

22.19 Le Groupe des bourses d'études, qui relève de la Division, a reçu de candidats de territoires non autonomes 1 277 demandes de renseignements, auxquelles il a répondu.

II. Montants révisés

22.20 Le dépassement de crédit, estimé à 15 000 dollars, est exclusivement imputable à l'inflation.

Chapitre 23. Conseil et Commissaire des Nations Unies pour la Namibie

(Dollars E.-U.)

Crédit ouvert	Montant estimatif des dépenses additionnelles					Montant total révisé
	Taux de change	Inflation	Décisions des organes directeurs	Autres changements apportés aux programmes	Total	
997 000	-	1 000	-	51 000	52 000	1 049 000

Tableau 23.1

Répartition des montants révisés, par programme

(Dollars E.-U.)

Programme	Crédits ouverts	Montant estimatif des dépenses additionnelles				Montant total révisé
		Taux de change et inflation	Décisions des organes directeurs	Autres changements apportés aux programmes	Augmentation totale	
Conseil des Nations Unies pour la Namibie	273 000	-	-	-	-	273 000
Commissaire des Nations Unies pour la Namibie	501 000	-	-	40 000	40 000	541 000
Bureau chargé de délivrer les documents de voyage - Lusaka	123 000	1 000	-	11 000	12 000	135 000
Fonds des Nations Unies pour la Namibie	100 000	-	-	-	-	100 000
Total	997 000	1 000	-	51 000	52 000	1 049 000

Conseil des Nations Unies pour la Namibie

Tableau 23.2

(Dollars E.-U.)

Crédit ouvert	Montant estimatif des dépenses additionnelles				Montant total révisé
	Taux de change et inflation	Décisions des organes directeurs	Autres changements apportés aux programmes	Augmentation totale	
273 000	-	-	-	-	273 000

I. Exécution du programme

23.1 Le Conseil a tenu 17 séances. Un sous-comité du Conseil a participé à la réunion du Sous-Comité des organisations non gouvernementales sur le racisme et la décolonisation tenue à Genève les 23 et 24 février et s'est rendu à Bucarest et à Belgrade du 26 mai au 5 juin 1974, et en Guyane, au Mexique et en Colombie du 20 août au 1er septembre 1974. Le Conseil a été représenté à la troisième Conférence des Nations Unies sur le droit de la mer, du 20 au 27 juin 1974, à la Conférence des organisations non gouvernementales sur l'apartheid et le colonialisme tenue à Genève du 1er au 6 septembre 1974 et à la réunion du Comité de libération de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), tenue à Dar es-Salam, également en septembre 1974.

II. Montants révisés

23.2 La plus grosse partie, de loin, du crédit ouvert pour l'exercice biennal devait permettre de couvrir les frais de voyage des membres du Conseil. Bien que ces frais aient été augmentés par l'inflation, le Secrétaire général ne soumet pas pour le moment de montant révisé, car l'Assemblée générale n'a pas encore examiné le programme de travail du Conseil pour 1975.

Commissaire des Nations Unies pour la Namibie

Tableau 23.3

(Dollars E.-U.)

Crédit ouvert	Montant estimatif des dépenses additionnelles				Montant total révisé
	Taux de change et inflation	Décisions des organes directeurs	Autres changements apportés aux programmes	Augmentation totale	
501 000	-	-	40 000	40 000	541 000

Tableau 23.4

**Répartition de l'augmentation totale, par principale
catégorie de dépense**

(Dollars E.-U.)

Traitements	Dépenses communes de personnel	Frais de voyage	Imprimerie	Divers	Augmentation totale
(4 000)	(2 000)	36 000	-	10 000	40 000
(10 p. 100)	(5 p. 100)	90 p. 100	-	25 p. 100	100 p. 100

I. Exécution du programme

23.3 Le Bureau du Commissaire s'est occupé activement d'études sur la possibilité d'établir un Institut namibien pour la formation et la recherche. A cet égard, et aussi en ce qui concerne les activités générales dudit bureau, le Commissaire et ses collaborateurs ont pris contact avec des pays donateurs éventuels en Europe, en Afrique et en Amérique latine, ainsi qu'avec des mouvements de libération.

23.4 On a fait mieux connaître les activités du Bureau du Commissaire en diffusant plus largement et plus souvent le Bulletin de la Namibie (bulletin élargi), en publiant une brochure intitulée "A Trust Betrayed : Namibia" et grâce aussi aux nombreux discours et allocutions du Commissaire.

23.5 Trois consultants ont été engagés pour établir des documents demandés expressément par le Conseil pour la Namibie et concernant les aspects économiques, juridiques et politiques des problèmes namubiens.

II. Montants révisés

23.6 Sur le crédit additionnel net demandé, 36 000 dollars doivent servir à couvrir les frais de voyage supplémentaires du Commissaire et de ses collaborateurs qui devront se rendre en Afrique à l'occasion de la création de l'Institut namibien proposé et pour des émissions de radio, et en Europe pour avoir des consultations avec des représentants de gouvernements et avec des dirigeants namubiens et pour déterminer la possibilité d'un appui financier au Fonds pour la Namibie et à l'Institut namibien. Un montant additionnel de 10 000 dollars sera nécessaire pour la diffusion d'informations, y compris pour augmenter le tirage et la fréquence des livraisons du Bulletin de la Namibie. Ces dépenses seront compensées par une économie (estimée à 6 000 dollars) sur les traitements et les dépenses communes de personnel du fait que certains postes ne sont pas pourvus.

Bureau chargé de délivrer les documents de voyage - Lusaka

Tableau 23.5

(Dollars E.-U.)

Crédits ouverts	Montant estimatif des dépenses additionnelles				Montant total révisé
	Taux de change et inflation	Décisions des organes directeurs	Autres changements apportés aux programmes	Augmentation totale	
123 000	1 000	-	11 000	12 000	135 000

Tableau 23.6

Répartition de l'augmentation totale, par principale catégorie de dépense

(Dollars E.-U.)

Traitements	Dépenses communes de personnel	Frais de voyage	Imprimerie	Divers	Augmentation totale
-	-	1 000	-	11 000	12 000

23.7 Les travaux du Bureau se déroulent comme prévu : 100 passeports ont été récemment délivrés ou renouvelés. Le Bureau de Lusaka a en outre participé activement à la supervision de projets d'enseignement et de formation en Afrique ainsi qu'à des projets dans le domaine de l'information et a contribué à fournir une assistance à des réfugiés namibiens arrivés récemment.

23.8 Le montant additionnel de 12 000 dollars nécessaire pour l'exercice biennal est dû au fait que les factures pour le loyer des locaux en 1972 et 1973 ont été présentées en retard, à l'augmentation des frais de voyage ainsi qu'au reclassement de P-4 à P-5 du poste de Chef du Bureau. Le Secrétaire général estime que la classe P-5 est celle qui convient à ce poste, eu égard aux responsabilités qui s'y attachent, dont la nécessité d'avoir des contacts fréquents avec de hauts fonctionnaires du Gouvernement zambien et des missions diplomatiques accréditées auprès du pays hôte.

Fonds des Nations Unies pour la Namibie

Tableau 23.7

(Dollars E.-U.)

Crédits ouverts	Montant estimatif des dépenses additionnelles				Montant total révisé
	Taux de change et inflation	Décisions des organes directeurs	Autres changements apportés aux programmes	Augmen- tation totale	
100 000	-	-	-	-	100 000

Exécution du programme

23.9 Au total, 76 Namibiens, dont 29 ont été admis cette année à bénéficier du programme, font actuellement des études dans 10 pays différents.

23.10 Le crédit ouvert à cette rubrique découle de la décision de l'Assemblée générale énoncée au paragraphe 2 de la résolution 3112 (XXVIII), d'affecter au Fonds une somme de 100 000 dollars prélevée sur le budget ordinaire pour l'exercice 1974. Le montant qui sera éventuellement affecté au Fonds pour 1975 dépendra de l'issue de l'examen de cette question par l'Assemblée à la présente session.

(Dollars E.-U.)

Crédit ouvert	Montant estimatif des dépenses additionnelles				Montant total révisé
	Taux de change	Inflation	Autres changements apportés aux programmes	Total	
4 172 000	177 000	138 000	169 000	484 000	4 656 000

Tableau 24.1

Répartition des montants révisés, par programme

(Dollars E.-U.)

Programme	Crédits ouverts	Montant estimatif des dépenses additionnelles				Montant total révisé
		Taux de change et inflation	Décisions des organes directeurs	Autres changements apportés aux programmes	Augmentation totale	
Membres de la Cour	2 265 000	(94 000)	-	28 000	(66 000)	2 199 000
Personnel du Greffe	1 530 000	271 000	-	124 000	395 000	1 925 000
Services communs	377 000	138 000	-	17 000	155 000	532 000
Total	4 172 000	315 000	-	169 000	484 000	4 656 000

I. Exécution du programme

24.1 Les crédits ouverts avaient été calculés en partant de l'hypothèse que, chaque année de l'exercice biennal, la Cour serait saisie d'une affaire et aurait besoin de personnel temporaire pour trois mois de séances privées et trois mois d'audiences publiques. En fait, la Cour a siégé en janvier 1974 pour se prononcer sur quatre affaires contentieuses, dont deux faisaient l'objet d'une requête à fin d'intervention. Elle a tenu des audiences publiques sur des affaires de juridiction en matière de pêcheries en mars et avril et a rendu deux arrêts en juillet 1974 (Royaume-Uni contre Islande; République fédérale d'Allemagne contre Islande). Le même mois, elle a tenu des audiences sur des questions de juridiction et de recevabilité concernant des affaires relatives aux essais nucléaires (Australie contre France, et Nouvelle-Zélande contre France) et a commencé ses délibérations, qui en étaient au stade des exposés écrits en août et septembre (de sorte qu'il a fallu engager du personnel temporaire pendant cette période). La Cour s'est réunie à nouveau au début d'octobre pour reprendre ses délibérations et rédiger ses deux arrêts et, comme elle est toujours saisie par Fidji de deux requêtes à fin d'intervention, il est vraisemblable qu'elle continuera à siéger jusqu'à une date avancée en décembre.

II. Montants révisés

Membres de la Cour

Tableau 24.2

(Dollars E.-U.)

Crédit ouvert	Montant estimatif des dépenses additionnelles			Montant total révisé
	Taux de change et inflation	Changements apportés aux programmes	Diminution totale	
2 265 000	(94 000)	28 000	(66 000)	2 199 000

Tableau 24.3

Répartition de l'augmentation totale, par principale catégorie de dépense

(Dollars E.-U.)

Traitements	Dépenses communes de personnel	Frais de voyage	Imprimerie	Divers	Augmentation totale
28 000	(95 000)	-	-	1 000	(66 000)

a) Taux de change

24.2 Les dépenses additionnelles nécessaires à ce titre du fait des variations du taux de change, et qui sont estimées à 6 000 dollars, ont été plus que compensées par une diminution de 100 000 dollars du montant prévu pour les pensions à verser aux membres de la Cour retraités et aux personnes à charge survivantes.

b) Changements apportés au programme

24.3 Il a fallu engager des dépenses additionnelles d'un montant de 28 000 dollars en ce qui concerne les juges ad hoc. Ces dépenses ont été engagées en vertu de l'autorisation donnée au Secrétaire général au paragraphe 1 b) de la résolution 3196 (XXVIII) de l'Assemblée générale, relative aux dépenses imprévues et extraordinaires de l'exercice biennal 1974-1975.

Le Greffe

Tableau 24.4

(Dollars E.-U.)

Crédit ouvert	Montant estimatif des dépenses additionnelles			Montant total révisé
	Taux de change et inflation	Changements apportés aux programmes	Augmentation totale	
1 530 000	271 000	124 000	395 000	1 925 000
	69 p. 100	31 p. 100	100 p. 100	

Tableau 24.5

Répartition de l'augmentation totale, par principale
catégorie de dépense

(Dollars E.-U.)

Traitements	Dépenses communes de personnel	Frais de voyage	Imprimerie	Divers	Augmentation totale
358 000	25 000	12 000	-	-	395 000
91 p. 100	6 p. 100	3 p. 100	-	-	100 p. 100

a) Taux de change et inflation

24.4 Sur le total (395 000 dollars) des dépenses additionnelles, un montant estimatif de 271 000 dollars, soit 69 p. 100, est imputable aux effets des variations du taux de change et de l'inflation sur les traitements, les dépenses communes de personnel et les frais de voyage.

b) Changements apportés au programme

24.5 Sur les 124 000 dollars restants, un montant de 72 000 dollars est nécessaire pour le personnel temporaire supplémentaire qu'il a fallu engager parce que la Cour a siégé plus longtemps que prévu à l'origine, le solde (52 000 dollars) correspondant au coût d'un nouveau poste d'administrateur général (D-1) qu'il est proposé de créer. Comme le nombre des demandes de renseignements reçues des gouvernements, des organisations internationales et d'autres organismes augmente régulièrement, il y a de plus en plus de travail, et le Greffier et son adjoint ne suffisent plus à la tâche. Pour s'occuper de cet aspect de plus en plus important des travaux de la Cour, il faut un fonctionnaire ayant une bonne connaissance des techniques de l'information, une formation juridique solide et un sens politique aigu.

Tableau 24.6

(Dollars E.-U.)

Crédit ouvert	Montant estimatif des dépenses additionnelles			Montant total révisé
	Taux de change et inflation	Changements apportés aux programmes	Augmentation totale	
377 000	138 000	17 000	155 000	532 000
	89 p. 100	11 p. 100	100 p. 100	

Tableau 24.7

Répartition de l'augmentation totale, par principale catégorie de dépense

(Dollars E.-U.)

Traitements	Dépenses communes de personnel	Frais de voyage	Imprimerie	Divers	Augmentation totale
-	-	-	64 000	91 000	155 000
-	-	-	41 p. 100	59 p. 100	100 p. 100

a) Taux de change et inflation

24.6 Les dépenses additionnelles imputables à ces facteurs sont estimées à 138 000 dollars qui se répartissent de la manière suivante :

- i) Augmentation des frais d'impression des débats de la Cour (51 000 dollars);
- ii) Augmentation du montant à verser à la Fondation Carnegie pour prix de l'utilisation du Palais de la Paix par la Cour, en raison des fluctuations monétaires (13 000 dollars) et comme suite à une demande de la Fondation, appuyée par le Secrétaire général, tendant à ce que le montant payable pour 1975 soit porté de 200 000 à 280 000 florins, compte tenu de la forte hausse des frais d'entretien du Palais (30 000 dollars);
- iii) Dépenses additionnelles de papeterie et fournitures de bureau, en raison surtout des tendances inflationnistes (28 000 dollars);
- iv) Dépenses additionnelles au titre de l'entretien du matériel, des communications et de la distribution des documents (16 000 dollars).

b) Changements apportés au programme

24.7 Les autres dépenses additionnelles se répartissent comme suit : 13 000 dollars, correspondant à une augmentation du nombre de volumes à publier dans la série des Mémoires pour quatre affaires qui n'étaient pas prévues quand le projet de budget a été établi, et 4 000 dollars pour l'achat d'une camionnette de livraison pour la distribution des documents aux membres de la Cour.

TITRE VII

ACTIVITES JURIDIQUES

Chapitre 25. Commissions, comités et conférences juridiques

(Dollars E.-U.)

Crédit ouvert	Montant estimatif des dépenses additionnelles					Montant total révisé
	Taux de change	Inflation	Décisions des organes directeurs	Autres changements apportés aux programmes	Total	
1 128 000	52 000	84 000	-	84 000	220 000	1 348 000
	24 p. 100	38 p. 100	-	38 p. 100	100 p. 100	

Tableau 25.1

Répartition des montants révisés, par programme

(Dollars E.-U.)

Programme	Crédits ouverts	Montant estimatif des dépenses additionnelles				Montant total révisé
		Taux de change et inflation	Décisions des organes directeurs	Autres changements apportés aux programmes	Augmentation totale	
Commission du droit international	672 000	122 000	-	80 000	202 000	874 000
Commission des Nations Unies pour le droit commercial international	251 000	4 000	-	-	4 000	255 000
Tribunal administratif des Nations Unies	65 000	10 000	-	4 000	14 000	79 000
Conférence des Nations Unies sur la prescription en matière de vente internationale d'objets mobiliers corporels	140 000	-	-	-	-	140 000
Total	1 128 000	136 000	-	84 000	220 000	1 348 000

Commission du droit international

Tableau 25.2

(Dollars E.-U.)

Crédit ouvert	Montant estimatif des dépenses additionnelles				Montant total révisé
	Taux de change et inflation	Décisions des organes directeurs	Autres changements apportés aux programmes	Augmentation totale	
672 000	122 000	-	80 000	202 000	874 000
	60 p. 100	-	40 p. 100	100 p. 100	

Tableau 25.3

Répartition de l'augmentation totale, par principale catégorie de dépense

(Dollars E.-U.)

Traitements	Dépenses communes de personnel	Frais de voyage	Imprimerie	Divers	Augmentation totale
56 000	-	56 000	90 000	-	202 000
27,5 p. 100	-	27,5 p. 100	45 p. 100	-	100 p. 100

I. Exécution du programme

25.1 La Commission a tenu sa vingt-sixième session du 6 mai au 26 juillet 1974. Le compte rendu de ses travaux a été publié sous la cote A/9610.

II. Montants révisés

25.2 Le dépassement de crédit d'un montant estimatif de 202 000 dollars est dû à raison d'environ 122 000 dollars aux effets des fluctuations monétaires (52 000 dollars) et de l'inflation (70 000 dollars) sur les traitements, les frais de voyage et les dépenses d'imprimerie. Le reste, soit 80 000 dollars, est imputable à l'impression tardive, en 1974, de manuscrits destinés à la Commission du droit international établis en 1973.

Tableau 25.4

(Dollars E.-U.)

Crédit ouvert	Montant estimatif des dépenses additionnelles				Montant total révisé
	Taux de change et inflation	Décisions des organes directeurs	Autres changements apportés aux programmes	Total	
251 000	4 000	-	-	4 000	255 000

Tableau 25.5

Répartition de l'augmentation totale, par principale catégorie de dépense

(Dollars E.-U.)

Traitements	Dépenses communes de personnel	Frais de voyage	Imprimerie	Divers	Augmentation totale
-	-	3 000	1 000	-	4 000
-	-	75 p. 100	25 p. 100	-	100 p. 100

I. Exécution du programme

25.3 La Commission a tenu sa septième session du 13 au 17 mai 1974. Le Groupe de travail des effets de commerce internationaux a tenu sa deuxième session à New York du 7 au 18 janvier 1974. Le Groupe de travail de la vente internationale d'objets mobiliers corporels a tenu sa cinquième session à Genève du 22 janvier au 1er février 1974. Le Groupe de travail de la réglementation internationale des transports maritimes a tenu sa sixième session du 4 au 20 février 1974 et sa septième session du 30 septembre au 11 octobre, à Genève.

II. Montants révisés

25.4 Le dépassement de crédits, d'un montant estimatif de 4 000 dollars, est imputable à l'inflation.

Tableau 25.6

(Dollars E.-U.)

Crédit ouvert	Montant estimatif des dépenses additionnelles				Montant total révisé
	Taux de change et inflation	Décisions des organes directeurs	Autres changements apportés aux programmes	Total	
65 000	10 000	-	4 000	14 000	79 000
	71 p. 100	-	29 p. 100	100 p. 100	

Tableau 25.7

Répartition de l'augmentation totale, par principale catégorie de dépense

(Dollars E.-U.)

Traitements	Dépenses communes de personnel	Frais de voyage	Imprimerie	Divers	Augmentation totale
-	-	10 000	-	4 000	14 000
-	-	71 p. 100	-	29 p. 100	100 p. 100

I. Exécution du programme

25.5 Le Tribunal a tenu sa session de printemps à Genève du 8 au 26 avril 1974 et sa session d'automne du 23 septembre au 16 octobre 1974.

25.6 A sa session de printemps, le Tribunal était saisi de six recours contre des décisions du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies et d'un recours contre une décision du Comité mixte de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies. A sa session d'automne, il était saisi de cinq recours contre des décisions du Secrétaire général, d'un recours contre une décision du Comité mixte de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies, et d'un recours contre une décision de l'Organisation intergouvernementale consultative de la navigation maritime.

II. Montants révisés

25.7 Le dépassement de crédits, d'un montant estimatif de 14 000 dollars, est imputable à raison de 10 000 dollars (soit 71 p. 100), aux effets de l'inflation sur les frais de voyage des membres du Tribunal, de fonctionnaires et de leurs conseils. Le solde de 4 000 dollars soit 29 p. 100 du dépassement total, représente le coût du personnel temporaire dont le Tribunal a eu besoin à sa session de printemps, à Genève.

Conférence des Nations Unies sur la prescription en matière
de vente internationale d'objets mobiliers corporels

Tableau 25.8

(Dollars E.-U.)

Crédit ouvert	Montant estimatif des dépenses additionnelles				Montant total révisé
	Taux de change et inflation	Décisions des organes directeurs	Autres changements apportés aux programmes	Total	
140 000	-	-	-	-	140 000

I. Exécution du programme

25.8 Conformément à la résolution 3104 (XXVIII) de l'Assemblée générale, la Conférence a eu lieu à New York, au Siège de l'Organisation des Nations Unies, du 20 mai au 14 juin 1974. Elle a abouti à l'adoption d'une convention sur la prescription en matière de vente internationale d'objets mobiliers corporels.

II. Crédits

25.9 Les dépenses relatives à ce programme, dont celles qui concernent l'élément "imprimerie" n'ont pas encore toutes été engagées, ne devraient pas dépasser le montant du crédit ouvert.

Chapitre 26. Service juridique

(Dollars E.-U.)

Crédit ouvert	Montant estimatif des dépenses additionnelles					Montant total révisé
	Taux de change	Inflation	Décisions des organes directeurs	Autres changements apportés aux programmes	Total	
5 138 000	-	296 000	-	(14 000)	282 000	5 420 000
	-	105 p. 100	-	(5 p. 100)	100 p. 100	

Tableau 26.1

Répartition des montants révisés, par catégorie de programme
et programme

(Dollars E.-U.)

Programme	Crédits ouverts	Montant estimatif des dépenses additionnelles				Montant total révisé
		Taux de change et inflation	Décisions des organes directeurs	Autres changements apportés aux programmes	Augmentation totale	
Direction exécutive et administration	652 000	62 000	-	-	62 000	714 000
Droit commercial international	760 000	(84 000)	-	-	(84 000)	676 000
Fonctions incombant au Secrétaire général en sa qualité de dépositaire des traités, enregistrement et publication des traités	1 202 000	78 000	-	-	78 000	1 280 000
Assistance aux fins de l'enseignement, de l'étude, de la diffusion et d'une compréhension plus large du droit international	134 000	18 000	-	-	18 000	152 000
Secrétariat du Tribunal administratif	97 000	11 000	-	-	11 000	108 000
Division de la codification	864 000	85 000	-	5 000	90 000	954 000
Division des questions juridiques générales	1 429 000	126 000	-	(19 000)	107 000	1 536 000
Total	5 138 000	296 000	-	(14 000)	282 000	5 420 000

Tableau 26.2

(Dollars E.-U.)

Crédit ouvert	Montant estimatif des dépenses additionnelles				Montant total révisé
	Taux de change et inflation	Décisions des organes directeurs	Autres changements apportés aux programmes	Augmentation totale	
652 000	62 000	-	-	62 000	714 000

Tableau 26.3

Répartition de l'augmentation totale, par principale catégorie de dépense

(Dollars E.-U.)

Traitements	Dépenses communes de personnel	Frais de voyage	Imprimerie	Divers	Augmentation totale
44 000	14 000	4 000	-	-	62 000
71 p. 100	23 p. 100	6 p. 100	-	-	100 p. 100

I. Exécution du programme

26.1 Le Cabinet du Conseiller juridique a continué, dans le cadre de son mandat, de donner des avis au Secrétariat et aux autres organes de l'ONU sur des questions d'ordre juridique et constitutionnel.

II. Montants révisés

26.2 Le déficit, d'un montant estimatif de 62 000 dollars, est dû aux effets de l'inflation sur les traitements, les dépenses communes de personnel et les frais de voyage.

Tableau 26.4

(Dollars E.-U.)

Crédit ouvert	Montant estimatif des dépenses additionnelles				Montant total révisé
	Taux de change et inflation	Décisions des organes directeurs	Autres changements apportés aux programmes	Augmentation totale	
760 000	(84 000)	-	-	(84 000)	676 000

Tableau 26.5

Répartition de l'augmentation totale, par principale catégorie de dépense

(Dollars E.-U.)

Traitements	Dépenses communes de personnel	Frais de voyage	Imprimerie	Divers	Augmentation totale
(72 000)	(14 000)	2 000	-	-	(84 000)
(86 p. 100)	(17 p. 100)	3 p. 100	-	-	(100 p. 100)

I. Exécution du programme

26.3 Le Service du droit commercial international a établi des études techniques sur la vente internationale d'objets mobiliers corporels et sur les connaissements maritimes. Certains de ses fonctionnaires ont assuré le secrétariat de la Conférence des Nations Unies sur la prescription en matière de vente internationale d'objets mobiliers corporels, qui s'est tenue à New York du 20 mai au 14 juin 1974, ainsi que des réunions de la CNUDCI et de ses organes subsidiaires.

II. Montants révisés

26.4 L'excédent estimatif de 84 000 dollars résulte d'une économie de 86 000 dollars que l'on prévoit du fait que le nombre des postes vacants qui a été supérieur à la normale en 1974 le demeurera en 1975, quoique, dans une mesure moindre, cette économie étant contrebalancée par un déficit de 2 000 dollars prévu au titre des frais de voyage et qui est imputable à l'inflation.

Fonctions incombant au Secrétaire général en sa qualité de
dépositaire des traités, enregistrement et publication des
traités

Tableau 26.6

(Dollars E.-U.)

Crédit ouvert	Montant estimatif des dépenses additionnelles				Montant total révisé
	Taux de change et inflation	Décisions des organes directeurs	Autres changements apportés aux programmes	Total	
1 202 000	78 000	-	-	78 000	1 280 000

Tableau 26.7

Répartition de l'augmentation totale, par principale
catégorie de dépense

(Dollars E.-U.)

Traitements	Dépenses communes de personnel	Frais de voyage	Imprimerie	Divers	Augmentation totale
65 000	3 000	-	10 000	-	78 000
83 p. 100	4 p. 100	-	13 p. 100	-	100 p. 100

I. Exécution du programme

26.5 La publication annuelle Traités multilatéraux est parue en septembre 1974.

26.6 En raison de l'accroissement du volume de travail relatif aux fonctions de dépositaire exercées par le Secrétaire général et faute de personnel, les travaux à faire pour l'enregistrement des traités sont en retard d'environ neuf mois; des efforts sont faits toutefois pour ramener ce retard à six ou sept mois d'ici la fin de 1974.

26.7 L'informatisation des données relatives aux traités progresse comme prévu. La plupart des accords enregistrés depuis la création de l'Organisation des Nations Unies ont été mis sur fiches perforées, et la deuxième phase de cette opération, à savoir le traitement des ratifications ultérieures, des dénonciations de traités, accords de modification, etc., a commencé en septembre 1974.

II. Montants révisés

26.8 Le déficit estimatif de 78 000 dollars est dû à l'inflation.

Assistance aux fins de l'enseignement de l'étude, de la diffusion et d'une compréhension plus large du droit international

Tableau 26.8

(Dollars E.-U.)

Crédit ouvert	Montant estimatif des dépenses additionnelles				Montant total révisé
	Taux de change et inflation	Décisions des organes directeurs	Autres changements apportés aux programmes	Augmentation totale	
134 000	18 000	-	-	18 000	152 000

Tableau 26.9

Répartition de l'augmentation totale, par principale catégorie de dépense

(Dollars E.-U.)

Traitements	Dépenses communes de personnel	Frais de voyage	Imprimerie	Divers	Augmentation totale
-	-	-	-	18 000	18 000

I. Exécution du programme

26.9 En 1974, 15 bourses de perfectionnement ont été financées au titre du budget ordinaire. En outre, une indemnité pour frais de voyage sera accordée aux participants aux deux cours de formation et de recyclage en droit international que l'UNITAR a prévu d'organiser en Afrique en janvier 1975 à l'intention d'Africains francophones et d'Africains anglophones, respectivement.

II. Montants révisés

26.10 Pour continuer à accorder un minimum de 15 bourses de perfectionnement en 1974 et 1975, comme l'Assemblée générale l'a demandé dans la résolution 3106 (XXVIII), il faudra un crédit additionnel d'un montant estimatif de 18 000 dollars.

Secrétariat du Tribunal administratif

Tableau 26.10

(Dollars E.-U.)

Crédit ouvert	Montant estimatif des dépenses additionnelles				Montant total révisé
	Taux de change et inflation	Décisions des organes directeurs	Autres changements apportés aux programmes	Augmentation totale	
97 000	11 000	-	-	11 000	108 000

Tableau 26.11

Répartition de l'augmentation totale, par principale catégorie de dépense

(Dollars E.-U.)

Traitements	Dépenses communes de personnel	Frais de voyage	Imprimerie	Divers	Augmentation totale
10 000	1 000	-	-	-	11 000
87 p. 100	13 p. 100	-	-	-	100 p. 100

I. Exécution du programme

26.11 Le Secrétariat a fourni les services nécessaires au Tribunal administratif des Nations Unies à sa session de printemps à Genève et à sa session d'automne à New York et il a fait les travaux préparatoires voulus pour ces réunions.

II. Montants révisés

26.12 Le déficit estimatif de 11 000 dollars est dû à l'inflation.

Tableau 26.12

(Dollars E.-U.)

Crédit ouvert	Montant estimatif des dépenses additionnelles				Montant total révisé
	Taux de change et inflation	Décisions des organes directeurs	Autres changements apportés aux programmes	Augmentation totale	
864 000	85 000	-	5 000	90 000	954 000
	94 p. 100	-	16 p. 100	100 p. 100	

Tableau 26.13

Répartition de l'augmentation totale, par principale catégorie de dépense

(Dollars E.-U.)

Traitements	Dépenses communes de personnel	Frais de voyage	Imprimerie	Divers	Augmentation totale
87 000	17 000	-	(30 000)	-	90 000
96 p. 100	19 p. 100	-	(15 p. 100)	-	100 p. 100

I. Exécution du programme

26.13 La Division a assuré le secrétariat des organes suivants :

a) Comité spécial pour la question de la définition de l'agression (11 mars-12 avril 1974), pour 4 séances plénières, 9 séances du Groupe de travail et de nombreuses réunions des groupes de contact I, II, III et IV;

b) Commission du droit international, à sa vingt-sixième session (6 mai-26 juillet 1974) : 52 séances publiques, une séance privée, 26 séances du Comité de rédaction, 3 séances de sous-comités.

26.14 La Division a représenté l'Organisation des Nations Unies, en qualité d'observateur, à la première session de la Conférence diplomatique sur la réaffirmation et le développement du droit international humanitaire applicable dans les conflits armés (20 février-29 mars 1974) et a fourni les services nécessaires à la deuxième session de la troisième Conférence des Nations Unies sur le droit de la mer (20 juin-29 août 1974).

II. Montants révisés

26.15 Le déficit estimatif de 90 000 dollars est dû, à raison de 85 000 dollars, à l'inflation. Une dépense additionnelle, d'un montant net de 5 000 dollars, a dû être engagée, d'autre part, par suite du transfert d'un poste P-2 (19 000 dollars) de la Division des questions juridiques générales à la Division de la codification, afin de renforcer le personnel qui s'occupe de ce programme, cette dépense étant compensée en partie par des économies, d'un montant estimatif de 14 000 dollars, du fait qu'aucun volume du Recueil des sentences arbitrales ne sera soumis pour publication en 1974 sur les frais d'impression, parce qu'il n'y a pas de sentences à publier.

Division des questions juridiques générales

Tableau 26.14

(Dollars E.-U.)

Crédit ouvert	Montant estimatif des dépenses additionnelles				Montant total révisé
	Taux de change et inflation	Décisions des organes directeurs	Autres changements apportés aux programmes	Augmentation totale	
1 429 000	126 000	-	(19 000)	107 000	1 536 000

Tableau 26.15

Répartition de l'augmentation totale, par principale
catégorie de dépense

(Dollars E.-U.)

Traitements	Dépenses communes de personnel	Frais de voyage	Imprimerie	Divers	Augmentation totale
95 000	16 000	1 000	(5 000)	-	107 000
89 p. 100	15 p. 100	1 p. 100	(5 p. 100)	-	100 p. 100

I. Exécution du programme

26.16 La Division a répondu à la grande majorité des demandes d'avis et de services juridiques qui lui avaient été adressées. En raison de la convocation de la Conférence sur le droit de la mer et de la Conférence mondiale de la population, 6 fonctionnaires de la Division ont dû s'absenter du Siège en même temps.

II. Montants révisés

26.17 Le dépassement de crédit, d'un montant estimatif de 126 000 dollars, qui est imputable à l'inflation, est contrebalancé par l'économie réalisée du fait du transfert d'un poste P-2 (19 000 dollars) de ce programme à la Division de la codification, comme il est expliqué au paragraphe 26.15 ci-dessus.

Chapitre 27. Service de l'information

(Dollars E.-U.)

Crédit ouvert	Montant estimatif des dépenses additionnelles					Montant total révisé
	Taux de change	Inflation	Décisions des organes directeurs	Autres changements apportés aux programmes	Total	
23 529 000	170 000	1 689 000	120 000	12 000	1 991 000	25 520 000

Tableau 27.1

Répartition des montants révisés, par programme

(Dollars E.-U.)

Programme	Crédits ouverts	Montant estimatif des dépenses additionnelles				Montant total révisé
		Taux de change et inflation	Décisions des organes directeurs	Autres changements apportés aux programmes	Augmentation totale	
A. Service de l'information (New York)	15 088 000	1 562 000	120 000	-	1 682 000	16 770 000
B. Centres d'information	7 178 000	222 000	-	-	222 000	7 400 000
C. Service d'information (Genève)	1 263 000	75 000	-	12 000	87 000	1 350 000
Total	23 529 000	1 859 000	120 000	12 000	1 991 000	25 520 000

A Service de l'information (New York)

Tableau 27.2

Répartition des montants révisés, par catégorie de programme
et programme

(Dollars E.-U.)

Catégorie de programme et programme	Crédits ouverts	Montant estimatif des dépenses additionnelles				Montant total révisé
		Taux de change et inflation	Décisions des organes directeurs	Autres changements apportés aux programmes	Augmen- tation totale	
I. Direction exécutive et administration	331 000	69 000	-	-	69 000	400 000
II. <u>Programmes</u>						
Division de la presse et des publications	3 734 000	291 000	25 000	-	316 000	4 050 000
Division de la radio et des moyens visuels	8 162 000	913 000	25 000	-	938 000	9 100 000
Division des relations extérieures	1 551 000	149 000	-	-	149 000	1 700 000
Centre de l'information économique et sociale	460 000	50 000	70 000	-	120 000	580 000
III. <u>Appui aux programmes</u>						
Services administratifs	850 000	90 000	-	-	90 000	940 000
	15 088 000	1 562 000	120 000	-	1 682 000	16 770 000
		93 p. 100	7 p. 100	-	100 p. 100	

Tableau 27.3

Répartition de l'augmentation totale, par principale
catégorie de dépense

(Dollars E.-U.)

Traitements	Dépenses communes de personnel	Frais de voyage	Imprimerie	Divers	Augmentation totale
1 105 000	386 000	23 000	73 000	95 000	1 682 000
66 p. 100	23 p. 100	1 p. 100	4 p. 100	6 p. 100	100 p. 100

Direction exécutive et administration

Montants révisés

Inflation

27.1 Le Service de l'information s'efforcera dans toute la mesure du possible de demeurer dans les limites du montant approuvé des dépenses pour l'année en cours, mais l'érosion du pouvoir d'achat causée par l'inflation a eu pour effet de réduire quelque peu le volume des activités envisagées dans le programme de travail pour 1974. Lorsqu'il a examiné son programme compte tenu de cette hausse des coûts, le Service de l'information s'est abstenu de demander des crédits additionnels, sauf dans la mesure nécessaire pour faire face aux augmentations inévitables des traitements et aux initiatives de caractère imprévu. Les facteurs inflationnistes n'ont pas été appliqués systématiquement, mais seulement lorsqu'il s'est avéré que l'augmentation du coût des biens et des services pendant l'année en cours avait eu des effets manifestes sur le montant des crédits disponibles pour l'exercice biennal, ainsi que sur les objectifs et les attributions du Service de l'information. En conséquence, la majeure partie de l'augmentation des dépenses en 1974 est imputable uniquement aux traitements et aux dépenses communes de personnel.

Division de la presse et des publications

Montants révisés

a) Inflation

27.2 Les dépenses additionnelles imputables aux effets de l'inflation sur les traitements et sur les dépenses communes de personnel ainsi que sur le programme de publications sont estimées à 291 000 dollars, soit 92 p. 100 de l'augmentation totale prévue pour ce programme (316 000 dollars).

b) Décisions des organes directeurs

27.3 Un crédit additionnel de 25 000 dollars est nécessaire pour faire face aux besoins minimums du Service de l'information en ce qui concerne la diffusion d'informations sur les deux principales activités pour lesquelles il n'avait pas été prévu de crédits antérieurement, à savoir la Conférence mondiale de l'alimentation et l'Année internationale de la femme.

Division de la radio et des moyens visuels

Montants révisés

a) Inflation

27.4 L'augmentation des dépenses pour l'exercice biennal est principalement imputable aux effets de l'inflation sur le coût des travaux contractuels des ingénieurs des télécommunications, qui représentent l'élément le plus important du

total des dépenses intéressant la radio et la télévision. En outre, le coût des fournitures, des services et du matériel continue d'augmenter régulièrement. Sur l'augmentation totale de 938 000 dollars, 913 000 dollars, soit 97 p. 100, sont imputables à l'inflation.

b) Décisions des organes directeurs

27.5 Une dépense additionnelle de 25 000 dollars a dû être engagée parce qu'on a dû faire appel aux services d'ingénieurs le samedi et le dimanche et pendant la nuit pour assurer le service des réunions du Conseil de sécurité sur la question de Chypre.

Division des relations extérieures

Montants révisés

Inflation

27.6 Une dépense additionnelle de 149 000 dollars pour cette division est imputable principalement aux effets de l'inflation sur les dépenses de personnel et, dans une certaine mesure, sur les frais de voyage encourus à l'occasion de séminaires et de conférences organisés sous les auspices de l'Organisation des Nations Unies.

Centre de l'information économique et sociale

Montants révisés

a) Inflation

27.7 Sur le montant total du crédit additionnel nécessaire pour ce programme, (120 000 dollars), 50 000 dollars, soit environ 42 p. 100 correspondent à des dépenses de personnel pour le petit groupe de fonctionnaires du Centre dont le coût est imputé sur le budget ordinaire.

b) Décisions des organes directeurs

27.8 On prévoit que des dépenses additionnelles d'un montant de 70 000 dollars devront être engagées pour appliquer la résolution 1899 (LVII) du Conseil économique et social concernant la mobilisation de l'opinion publique en faveur du Plan d'action mondial pour l'application de la science et de la technique au développement et des plans d'action régionaux.

Services administratifs

Montants révisés

Inflation

27.9 L'augmentation des tarifs pour le fret aérien, la valise diplomatique et les télégrammes a eu des incidences importantes sur le budget des services administratifs, puisque le compte "communications" représente presque 45 p. 100 du total des fonds alloués auxdits services. Les dépenses additionnelles (90 000 dollars) sont entièrement imputables à ce facteur.

B. Centres d'information

Tableau 27.4

(Dollars E.-U.)

Crédit ouvert	Montant estimatif des dépenses additionnelles				Montant total révisé
	Taux de change et inflation	Décisions des organes directeurs	Autres changements apportés aux programmes	Augmentation totale	
7 178 000	222 000	-	-	222 000	7 400 000

Montants révisés

Taux de change et inflation

27.10 Etant donné les variations enregistrées pour les 55 centres d'information au titre des pertes et gains au change, les dépenses additionnelles prévues à ce stade représentent une perte moyenne de 2 000 dollars par centre durant l'exercice biennal. A peu près la même augmentation nette est attribuée aux effets de l'inflation. Le crédit additionnel nécessaire du fait de ces deux facteurs est estimé à 220 000 dollars.

Tableau 27.5

Répartition de l'augmentation totale, par principale catégorie de dépense

(Dollars E.-U.)

Traitements	Dépenses communes de personnel	Frais de voyage	Imprimerie	Divers	Augmentation totale
135 000	41 000	2 000	-	44 000	222 000
61 p. 100	18 p. 100	1 p. 100	-	20 p. 100	100 p. 100

C. Service d'information (Genève)

Tableau 27.6

(Dollars E.-U.)

Crédits ouverts	Montant estimatif des dépenses additionnelles				Montant total révisé
	Taux de change et inflation	Décisions des organes directeurs	Autres changements apportés aux programmes	Augmen- tation totale	
1 263 000	75 000	-	12 000	87 000	1 350 000
	86 p. 100	-	14 p. 100	100 p. 100	

Tableau 27.7

Répartition de l'augmentation totale, par principale
catégorie de dépense

(Dollars E.-U.)

Traitements	Dépenses communes de personnel	Frais de voyage	Imprimerie	Divers	Augmentation totale
75 000	9 000	3 000	-	-	87 000
86 p. 100	10 p. 100	4 p. 100	-	-	100 p. 100

Montants révisés

a) Taux de change et inflation

27.11 En se fondant sur la situation au cours des sept premiers mois de 1974, on estime que les variations du taux de change du franc suisse par rapport au dollar des Etats-Unis au cours de la période considérée pourraient se traduire par une augmentation d'environ 60 000 dollars des dépenses en dollars. L'inflation n'aura que peu d'effets sur les frais de voyage, et le montant total des dépenses additionnelles imputables à ce facteur (15 000 dollars) concerne principalement les émoluments du personnel.

b) Changements apportés aux programmes

27.12 Etant donné le transfert de la Division des droits de l'homme de New York à Genève à compter du 30 juin 1974 et l'augmentation du volume d'autres activités au Palais des Nations, un crédit additionnel de 12 000 dollars sera probablement nécessaire au Service d'information pour assurer l'appui opérationnel voulu jusqu'à la fin de l'exercice biennal.

Chapitre 28. Administration, gestion et services généraux

(Dollars E.-U.)

Crédit ouvert	Montant estimatif des dépenses additionnelles					Montant total révisé
	Taux de change	Inflation	Décisions des organes directeurs	Autres changements apportés aux programmes	Total	
85 370 000	2 370 000	7 309 000	112 000	1 403 000	11 194 000	96 564 000
	21 p. 100	65 p. 100	1 p. 100	13 p. 100	100 p. 100	

Tableau 28.1

Répartition des montants révisés, par programme

(Dollars E.-U.)

Programme	Crédits ouverts	Montant estimatif des dépenses additionnelles				Montant total révisé
		Taux de change et inflation	Décisions des organes directeurs	Autres changements apportés aux programmes	Augmen- tation totale	
A. Cabinet du Secrétaire général adjoint à l'admini- stration et à la gestion	365 000	-	-	-	-	365 000
B. Service de gestion administrative	1 265 000	58 000	-	-	58 000	1 323 000
C. Service de vérification intérieure des comptes	1 706 000	74 000	-	-	74 000	1 780 000
D. Service du traitement électronique de l'infor- mation et des systèmes informatiques	3 039 000	-	-	-	-	3 039 000
E. Bureau des services financiers (New York)	5 872 000	400 000	-	-	400 000	6 272 000
F. Bureau des services du personnel (New York) (non compris le Service de recrutement pour l'assistance technique et le Service de formation du personnel)	4 837 000	223 000	-	110 000	333 000	5 170 000
G. Services administratifs et financiers (Genève) (non compris le Service de recrutement pour l'assis- tance technique)	3 629 000	561 000	-	86 000	647 000	4 276 000
H. Service de recrutement pour l'assistance technique	1 370 000	159 000	-	3 000	162 000	1 532 000
I. Activités de formation du personnel (y compris le Service de formation du personnel à New York)	2 871 000	256 000	-	-	256 000	3 127 000
J. Bureau des services généraux (New York)	42 875 000	5 251 000	-	364 000	5 615 000	48 490 000
K. Division des services généraux (Genève)	14 906 000	2 621 000	-	788 000	3 409 000	18 315 000

Tableau 28.1 (suite)

Répartition des montants révisés, par programme

(Dollars E.-U.)

Programme	Crédits ouverts	Montant estimatif des dépenses additionnelles				Montant total révisé
		Taux de change et inflation	Décisions des organes directeurs	Autres changements apportés aux programmes	Augmentation totale	
L. Participation de l'ONU au coût des activités de coordination administrative financées en commun	300 000	15 000	-	10 000	25 000	325 000
M. Participation de l'ONU aux dépenses relatives au Corps commun d'inspection	478 000	36 000	-	42 000	78 000	556 000
N. Participation de l'ONU aux dépenses de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies	358 000	25 000	112 000	-	137 000	495 000
O. Participation de l'ONU aux dépenses relatives au Centre international de calcul électronique à Genève	1 499 000	-	-	-	-	1 499 000
Total	85 370 000	9 679 000	112 000	1 403 000	11 194 000	96 564 000

Tableau 28.2

Répartition de l'augmentation totale, par principale catégorie de dépense

(Dollars E.-U.)

Traitements	Dépenses communes de personnel	Frais de voyage	Imprimerie	Divers	Augmentation totale
4 694 000	1 132 000	93 000	15 000	5 260 000	11 194 000
42 p. 100	10 p. 100	1 p. 100	-	47 p. 100	100 p. 100

A. Département de l'administration et de la gestion :
Cabinet du Secrétaire général adjoint

Tableau 28.3

(Dollars E.-U.)

Crédit ouvert	Montant estimatif des dépenses additionnelles					Montant total révisé
	Taux de change /	Inflation	Décisions des organes directeurs	Autres changements apportés aux programmes	Total	
365 000	-	-	-	-	-	365 000

Montants révisés

28.1 Comme l'un des trois postes d'administrateur approuvés pour le Cabinet du Secrétaire général adjoint ne sera vraisemblablement pas utilisé durant la majeure partie de l'exercice biennal, il sera sans doute possible de maintenir les dépenses dans les limites des crédits ouverts malgré l'augmentation des coûts due à l'inflation.

B. Service de gestion administrative

Tableau 28.4

(Dollars E.-U.)

Crédit ouvert	Montant estimatif des dépenses additionnelles					Montant total révisé
	Taux de change	Inflation	Décisions des organes directeurs	Autres changements apportés aux programmes	Total	
1 265 000	-	58 000	-	-	58 000	1 323 000

Tableau 28.5

Répartition de l'augmentation totale, par principale
catégorie de dépense

(Dollars E.-U.)

Traitements	Dépenses communes de personnel	Frais de voyage	Imprimerie	Divers	Augmentation totale
38 000	20 000	-	-	-	58 000
66 p. 100	34 p. 100	-	-	-	100 p. 100

I. Exécution du programme

28.2 Durant les sept premiers mois de 1974, le Service de gestion administrative a fait dix études de contrôle sur place pour suivre l'application des recommandations formulées dans les rapports sur ses études précédentes de gestion et de l'utilisation des effectifs et a continué à suivre l'application desdites recommandations dans les services où il avait déjà fait des études de contrôle sur place. En outre, il a effectué ou contrôlé des études sur la productivité de deux des principaux services du Siège. Le Service de gestion administrative a également participé ou commencé à contribuer aux travaux de huit équipes spéciales ou groupes de travail différents et a entrepris huit études spéciales. La révision du manuel intitulé Organisation du secrétariat a progressé et 93 autres textes administratifs ont été approuvés durant la période considérée; les travaux concernant la conception et le contrôle des formules administratives se sont également poursuivis.

II. Montants révisésa) Inflation

28.3 Le crédit additionnel de 58 000 dollars qui est demandé est exclusivement imputable aux effets de l'inflation sur les traitements et les dépenses communes de personnel, tous les postes approuvés ayant été pourvus.

Tableau 28.6

(Dollars E.-U.)

Crédit ouvert	Montant estimatif des dépenses additionnelles					Montant total révisé
	Taux de change	Inflation	Décisions des organes directeurs	Autres changements apportés aux programmes	Total	
1 706 000	60 000	14 000	-	-	74 000	1 780 000
	81 p. 100	19 p. 100	-	-	100 p. 100	

I. Exécution du programme

28.4 Comme 4 des 22 postes d'administrateur approuvés n'avaient pas encore été pourvus au 31 août 1974, il a fallu réduire dans une certaine mesure les opérations de vérification tant des comptes du Siège que des comptes des bureaux extérieurs qui sont vérifiés à New York. Le programme de travail de la section de Genève où il n'y a pas eu de vacances de poste semblables se déroule comme prévu.

II. Montants révisés

28.5 Le crédit additionnel demandé pour l'ensemble du Service de vérification intérieure des comptes est exclusivement imputable aux effets des variations des taux de change et de l'inflation sur les crédits nécessaires à Genève, et au fait que, dans ce lieu d'affectation, tous les postes approuvés sont actuellement pourvus. L'augmentation de dépenses due à l'inflation à New York sera vraisemblablement compensée par la diminution des dépenses résultant des vacances de poste mentionnés au paragraphe 28.4 ci-dessus.

D. Service du traitement électronique de l'information et des systèmes informatiques

Tableau 28.7

(Dollars E.-U.)

Crédit ouvert	Montant estimatif des dépenses additionnelles					Montant total révisé
	Taux de change	Inflation	Décisions des organes directeurs	Autres changements apportés aux programmes	Total	
3 039 000	-	-	-	-	-	3 039 000

I. Exécution du programme

28.6 Pendant la période considérée, le programme de ce service, y compris une étude approfondie des travaux de traitement électronique de l'information des commissions économiques régionales, le maintien de rapports étroits avec le Bureau interorganisations pour les systèmes informatiques et l'amélioration des systèmes informatiques à l'Organisation des Nations Unies en général, s'est déroulé en grande partie comme prévu.

II. Montants révisés

28.7 L'augmentation des dépenses de personnel imputable à l'inflation et les montants additionnels nécessaires pour la location et l'entretien de matériel électronique (estimés à 19 000 dollars) seront compensés par une diminution des dépenses à ce jour du fait qu'à la fin d'août 1974, sept des 23 postes permanents d'administrateur approuvés étaient encore vacants.

E. Bureau des services financiers (New York)

Tableau 28.8

(Dollars E.-U.)

Crédit ouvert	Montant estimatif des dépenses additionnelles					Montant total révisé
	Taux de change	Inflation	Décisions des organes directeurs	Autres changements apportés aux programmes	Total	
5 872 000	-	400 000	-	-	400 000	6 272 000

Tableau 28.9

Répartition de l'augmentation totale, par principale catégorie de dépense

(Dollars E.-U.)

Traitements	Dépenses communes de personnel	Frais de voyage	Imprimerie	Divers	Augmentation totale
323 000	65 000	11 000	1 000	-	400 000
80,7 p. 100	16,2 p. 100	2,8 p. 100	0,3 p. 100	-	100 p. 100

Montants révisés

Inflation

28.8 Les effets de l'inflation sur les crédits nécessaires pour les traitements, les dépenses communes de personnel, les voyages autorisés et les travaux d'imprimerie sont estimés à 400 000 dollars. Au 31 août 1974, 4 seulement des 66 postes d'administrateur approuvés se trouvaient vacants.

F. Bureau des services du personnel (New York)

**(A l'exclusion du Service de recrutement pour l'assistance technique
et du Service de la formation)**

Tableau 28.10

(Dollars E.-U.)

Crédit ouvert	Montant estimatif des dépenses additionnelles					Montant total révisé
	Taux de change	Inflation	Décisions des organes directeurs	Autres changements apportés aux programmes	Total	
4 837 000	-	223 000	-	110 000	333 000	5 170 000
	-	67 p. 100	-	33 p. 100	100 p. 100	

Tableau 28.11

**Répartition de l'augmentation totale, par principale
catégorie de dépense**

(Dollars E.-U.)

Traitements	Dépenses communes de personnel	Frais de voyage	Imprimerie	Divers	Augmentation totale
221 000	49 000	49 000	12 000	2 000	333 000
66,4 p. 100	14,7 p. 100	14,7 p. 100	3,6 p. 100	0,6 p. 100	100 p. 100

Montants révisés

a) Taux de change et inflation

28.9 Les dépenses additionnelles d'un montant de 223 000 dollars imputables à l'inflation se répartissent comme suit : 162 000 dollars pour les traitements, 49 000 dollars pour les dépenses communes de personnel, 6 000 dollars pour les voyages autorisés, 3 000 dollars pour les dépenses d'imprimerie et 3 000 dollars pour les annonces passées dans la presse. Au 31 août 1974, 6 seulement des 46 postes d'administrateur approuvés se trouvaient vacants.

b) Changements apportés aux programmes

Concours de recrutement (51 000 dollars)

28.10 Un crédit additionnel de 51 000 dollars est demandé au titre des concours de recrutement pour lesquels il n'avait pas été prévu de crédit dans le budget pour l'exercice biennal 1974-1975. Ce crédit additionnel se répartit comme suit : 43 000 dollars pour les frais de voyage, 6 000 dollars pour les annonces dans la presse, 2 000 dollars pour la location de salles d'examen.

28.11 Le programme prévoyant l'organisation de concours de recrutement a été conçu comme suite à la recommandation du Corps commun d'inspection touchant le recrutement d'administrateurs adjoints dûment qualifiés. Cette formule est considérée comme le meilleur moyen d'améliorer l'équilibre géographique et d'accroître la sélectivité du recrutement. Des concours sont également organisés en Amérique du Nord et du Sud, en Europe et en Asie pour le recrutement de traducteurs appelés à travailler dans les langues officielles.

28.12 En 1974, des concours de recrutement d'administrateurs adjoints ont eu lieu en Italie et en République fédérale d'Allemagne. Un concours semblable est prévu au Japon en 1975. Chaque concours requiert l'envoi sur place de fonctionnaires supérieurs pour l'ouverture des épreuves et d'une équipe de surveillants et d'examineurs chargés de surveiller le déroulement des épreuves et de s'entretenir avec les candidats retenus à l'issue des épreuves écrites.

Personnel temporaire (57 000 dollars)

28.13 Un crédit additionnel de 57 000 dollars est demandé pour couvrir le coût de 68 mois de travail d'agent des services généraux afin de faciliter l'exécution de certaines tâches urgentes ou imprévues, telles que l'établissement de la liste du personnel du Secrétariat, l'instruction des affaires soumises à la Commission paritaire de recours et la constitution des dossiers destinés au Comité des nominations et des promotions. Ces besoins supplémentaires sont suivis de près et, si certains d'entre eux se révèlent être de caractère permanent, des crédits appropriés seront demandés dans le projet de budget-programme pour l'exercice biennal 1976-1977 pour créer les postes permanents nécessaires.

Heures supplémentaires et sursalaires de nuit (2 000 dollars)

28.14 Un crédit additionnel de 2 000 dollars est demandé pour le Service médical afin de l'aider à faire face au volume de travail important qu'il a durant les sessions de l'Assemblée générale.

G. Services administratifs et financiers, Genève

(A l'exclusion du Service de recrutement pour l'assistance technique)

Tableau 28.12

(Dollars E.-U.)

Crédit ouvert	Montant estimatif des dépenses additionnelles					Montant total révisé
	Taux de change	Inflation	Décisions des organes directeurs	Autres changements apportés aux programmes	Total	
3 629 000	385 000	176 000	-	86 000	647 000	4 276 000
	60 p. 100	27 p. 100	-	13 p. 100	100 p. 100	

Tableau 28.13

Répartition de l'augmentation totale, par principale
catégorie de dépense

(Dollars E.-U.)

Traitements	Dépenses communes de personnel	Frais de voyage	Imprimerie	Divers	Augmentation totale
481 000	100 000	2 000	-	64 000	647 000
74 p. 100	16 p. 100	0,3 p. 100	-	9,7 p. 100	100 p. 100

Montants révisésa) Taux de change

28.15 Le crédit additionnel total de 647 000 dollars demandé pour les services administratifs et financiers comprend 561 000 dollars pour compenser les effets des fluctuations des taux de change et de l'inflation. Sur ce montant, 22 000 dollars sont demandés au titre de la participation de l'ONU au plan d'assurance-soins médicaux, dont le coût est déterminé par l'Organisation mondiale de la santé et dépend d'une manière générale du nombre de fonctionnaires assurés que compte chacune des organisations participantes. Le crédit demandé doit également permettre de faire face, en ce qui concerne le Groupe du traitement électronique de l'information, à l'augmentation des frais de location et d'entretien du matériel et à la hausse du prix des fournitures.

b) Changements apportés aux programmes

28.16 La décision de transférer 72 postes de la Division des droits de l'homme de New York à Genève à compter de juin 1974 a entraîné un surcroît de travail pour les divisions des finances et du personnel. En outre, la Conférence maritime de la CNUCED a décidé de créer un bureau d'enregistrement à Genève. Parmi les autres services financés au titre du budget ordinaire qui sont desservis par les services administratifs et financiers de Genève figurent le Bureau du Coordonnateur des Nations Unies pour les secours en cas de catastrophes, le Bureau de liaison du PNUE, le secrétariat du Bureau interorganisations pour les systèmes informatiques et certains éléments du Bureau de statistiques du Siège; parmi les activités financées au moyen de fonds extra-budgétaires figurent celles des Volontaires des Nations Unies, de l'UNITAR, du Centre de l'information économique et sociale, du Centre du commerce international et du Fonds des Nations Unies pour la lutte contre l'abus des drogues.

28.17 Du fait que tout ce personnel est venu s'ajouter à l'effectif de l'Office de Genève, les Services administratifs et financiers ont un surcroît de travail que ce soit sur le plan des finances, du budget ou du personnel.

28.18 En conséquence, un crédit additionnel de 25 000 dollars est demandé pour fournir aux divisions des finances et du personnel le minimum de personnel temporaire dont elles ont besoin (un poste d'agent des Services généraux pour chacune).

28.19 Si les dépenses au titre du personnel temporaire ont été plus élevées que prévu, c'est aussi parce qu'il a fallu recruter pour une période de six mois 3 agents des Services généraux supplémentaires qui ont été affectés à un groupe de contrôle des données et chargés de trier les données et de les introduire dans l'ordinateur. Il est demandé à ce titre un crédit additionnel de 25 000 dollars. En outre, des retards imprévus sont intervenus dans l'automatisation des opérations comptables liées à l'établissement des états de paie et du budget. La plupart des rapports ayant dû de ce fait être préparés à la main, les dépenses au titre des heures supplémentaires ont été plus élevées que prévu. Il faudra pour y faire face un crédit additionnel de 17 000 dollars.

28.20 Enfin, il faudra un crédit additionnel de 19 000 dollars pour louer le matériel d'informatique supplémentaire nécessaire pour traiter les données soumises par la Division du personnel et la Division des finances et établir les rapports spéciaux demandés par elles, tâche qui représente le gros du travail du Groupe du traitement électronique de l'information, ainsi que pour faire face aux besoins de la Division des conférences, de la Division des services généraux, de la Bibliothèque et d'autres services plus petits.

H. Service de recrutement pour l'assistance technique

Tableau 28.14

(Dollars E.-U.)

Crédit ouvert	Montant estimatif des dépenses additionnelles					Montant total révisé
	Taux de change	Inflation	Décisions des organes directeurs	Autres changements apportés aux programmes	Total	
1 370 000	62 000	97 000	-	3 000	162 000	1 532 000
	38,3 p. 100	59,9 p. 100	-	1,8 p. 100	100 p. 100	

Tableau 28.15

Répartition de l'augmentation totale, par principale catégorie de dépense

(Dollars E.-U.)

Traitements	Dépenses communes de personnel	Frais de voyage	Imprimerie	Divers	Augmentation totale
123 000	14 000	25 000	-	-	162 000
75,9 p. 100	8,7 p. 100	14,4 p. 100	-	-	100 p. 100

1) Service de recrutement pour l'assistance technique (New York)

Tableau 28.16

(Dollars E.-U.)

Crédit ouvert	Montant estimatif des dépenses additionnelles				Montant total révisé
	Taux de change et inflation	Décisions des organes directeurs	Autres changements apportés aux programmes	Total	
819 000	70 000	-	3 000	73 000	892 000
	95,9 p. 100	-	4,1 p. 100	100 p. 100	

Tableau 28.17

Répartition de l'augmentation totale, par principale catégorie de dépense

(Dollars E.-U.)

Traitements	Dépenses communes de personnel	Frais de voyage	Imprimerie	Divers	Augmentation totale
58 000	9 000	6 000	-	-	73 000
79,5 p. 100	12,3 p. 100	8,2 p. 100	-	-	100 p. 100

Montants révisés

28.21 Les dépenses additionnelles de 73 000 dollars concernant ce service sont imputables, à raison de 70 000 dollars, aux effets de l'inflation sur les traitements, les dépenses communes de personnel et les frais de voyage et, à raison de 3 000 dollars, au fait qu'il a fallu des voyages plus nombreux que prévu pour les entrevues avec les candidats et la participation à diverses réunions (ainsi le montant total des crédits disponibles pour les frais de voyage pour l'exercice biennal a été porté à 14 000 dollars).

2) Service de recrutement pour l'assistance technique (Genève)

Tableau 28.18

(Dollars E.-U.)

Crédit ouvert	Montant estimatif des dépenses additionnelles					Montant total révisé
	Taux de change	Inflation	Décisions des organes directeurs	Autres changements apportés aux programmes	Total	
551 000	62 000	27 000	-	-	89 000	640 000
	69,6 p. 100	30,4 p. 100	-	-	100 p. 100	

Tableau 28.19

Répartition de l'augmentation totale, par principale catégorie de dépense

(Dollars E.-U.)

Traitements	Dépenses communes de personnel	Frais de voyage	Imprimerie	Divers	Augmentation totale
65 000	5 000	19 000	-	-	89 000
73,0 p. 100	5,6 p. 100	21,4 p. 100	-	-	100 p. 100

I. Formation du personnel

Tableau 28.20

(Dollars E.-U.)

Crédit ouvert	Montant estimatif des dépenses additionnelles					Montant total révisé
	Taux de change	Inflation	Décisions des organes directeurs	Autres changements apportés aux programmes	Total	
2 871 000	48 000	208 000	-	-	256 000	3 127 000
	18,8 p. 100	81,2 p. 100	-	-	100 p. 100	

Tableau 28.21

Répartition de l'augmentation totale, par principale catégorie de dépense

(Dollars E.-U.)

Traitements	Dépenses communes de personnel	Frais de voyage	Imprimerie	Divers	Augmentation totale
203 000	24 000	-	-	29 000	256 000
79,3 p. 100	9,4 p. 100	-	-	11,3 p. 100	100 p. 100

Montants révisés

28.22 Les dépenses additionnelles de 256 000 dollars concernant la formation du personnel sont imputables, à raison de 48 000 dollars, aux effets des fluctuations des taux de change sur les dépenses engagées pour les cours de langues dispensés à Genève et les programmes de formation organisés à Moscou, à raison de 27 000 dollars, à l'augmentation du coût des services contractuels fournis à Moscou pour le programme de formation de traducteurs et d'interprètes, à raison de 2 000 dollars à l'achat de mobilier et de matériel supplémentaires à Genève, et à raison de 179 000 dollars à l'augmentation des dépenses de personnel du fait de l'inflation.

J. Bureau des services généraux, New York

Tableau 28.22

(Dollars E.-U.)

Crédit ouvert	Montant estimatif des dépenses additionnelles				Montant total révisé
	Taux de change et inflation	Décisions des organes directeurs	Autres changements apportés aux programmes	Total	
42 875 000	5 251 000	-	364 000	5 615 000	48 490 000
	93 p. 100	-	7 p. 100	100 p. 100	

Tableau 28.23

Répartition de l'augmentation totale, par principale catégorie de dépense

(Dollars E.-U.)

Traitements	Dépenses communes de personnel	Frais de voyage	Imprimerie	Divers	Augmentation totale
1 615 000	256 000	-	2 000	3 742 000	5 615 000
28,5 p. 100	4,5 p. 100	-	-	67 p. 100	100 p. 100

Montants révisés

28.23 Sur le total des dépenses additionnelles (5 615 000 dollars) prévues pour le Bureau des services généraux à New York, 364 000 dollars seulement sont imputables à des activités pour lesquelles il n'avait pas été ouvert de crédit. Sur ce dernier montant, 302 000 dollars correspondent à la rubrique "Services communs dont le coût n'est pas imputé sur les programmes", comme il est indiqué de façon plus détaillée dans le tableau 28.24 et dans la suite du texte. Le reste, soit 62 000 dollars, est imputable au coût de trois postes supplémentaires (inscrits au projet de budget pour le Service des missions) d'agents des services administratifs et techniques chargés d'exploiter les nouvelles stations de radio de Santiago et de Lusaka (80 000 dollars), moins 18 000 dollars correspondant à une diminution des dépenses de téléphone en 1975, du fait de l'installation des nouveaux centraux décrits plus loin au paragraphe 28.31, diminution qui apparaît dans les montants révisés intéressant le Service des communications, des archives et des dossiers.

28.24 Le reste des crédits additionnels nécessaires (5 251 000 dollars) est dû exclusivement aux effets de l'inflation, soit 1 809 000 dollars pour les traitements et salaires et les dépenses communes de personnel et 3 442 000 dollars pour les services communs dont le coût n'est pas imputé sur les programmes. Cet élément services communs, qui correspond à des catégories de dépenses très importantes (location et entretien des locaux, éclairage, chauffage, énergie et eau, fournitures et accessoires, achat de mobilier et de matériel pour l'ensemble du Siège) a été directement touché par les hausses de prix considérables déjà intervenues. Comme la majeure partie de l'augmentation totale pour tout le Bureau, ainsi que la plupart des activités nouvelles mentionnées ci-dessus, concernent ces services communs, ceux-ci font l'objet ci-après d'explications détaillées.

Tableau 28.24

Services communs dont le coût n'est pas imputé sur les programmes
(Dollars E.-U.)

Objet de dépense	Crédits ouverts	Montant estimatif des dépenses additionnelles			Montant total révisé
		Inflation et perte de change	Autres besoins nouveaux	Total	
Imprimerie	40 000	2 000	-	2 000	42 000
Location et entretien des locaux (y compris les fournitures pour l'entretien)	9 345 000	56 000	12 000	68 000	9 413 000
Location et entretien du matériel (y compris le matériel des services de conférence)	1 568 000	43 000	85 000	128 000	1 696 000
Eclairage, chauffage, énergie et eau	3 818 000	2 953 000	-	2 953 000	6 771 000
Communications	2 404 000	91 000	123 000	214 000	2 618 000
Divers	572 000	38 000	82 000	120 000	692 000
Fournitures et accessoires (à l'exclusion des fournitures pour l'entretien)	962 000	206 000	-	206 000	1 168 000
Achat de mobilier et de matériel	686 000	53 000	-	53 000	739 000
	19 395 000	3 442 000	302 000	3 744 000	23 139 000

28.25 Alors que le montant total des crédits ouverts pour les services communs que le Bureau des services généraux doit gérer pendant l'exercice biennal est de 19 395 000 dollars, on estime actuellement que les besoins effectifs sont de 23 139 000 dollars, soit une augmentation de 3 740 000 dollars, ou de 19 p. 100. Les crédits additionnels nécessaires, dont la plus grande partie, de loin - près de 80 p. 100 - est imputable à la hausse du coût de l'éclairage, du chauffage, de l'énergie et de l'eau, sont examinés plus en détail ci-dessous, par objet de dépenses.

Imprimerie

28.26 Si l'on part de l'hypothèse d'une hausse des coûts d'au moins 8 p. 100 en 1975, il faudra augmenter de 2 000 dollars le crédit de 40 000 dollars actuellement ouvert pour l'impression des laissez-passer et des diverses formules utilisées dans tout le Secrétariat.

Location et entretien des locaux (y compris les fournitures pour l'entretien)

28.27 Les crédits nécessaires à ce titre sont estimés à 9 413 000 dollars, soit une augmentation de 68 000 dollars par rapport au crédit actuellement ouvert (9 345 000 dollars); cette augmentation se répartit comme suit :

a) Services contractuels : L'entretien des installations électriques, le fonctionnement et l'entretien des ascenseurs et les services de nettoyage sont assurés sous contrat. En attendant l'issue des négociations sur les salaires qui doivent avoir lieu à l'expiration des conventions passées avec les syndicats, le 31 décembre 1974, il n'est pas demandé de crédits additionnels.

b) Location des locaux : On prévoit un dépassement de crédit de 33 000 dollars par suite de l'augmentation, en 1975, du coût de la main-d'oeuvre et de divers services assurés sous contrat.

c) Petits travaux d'aménagement des locaux : Un montant additionnel de 12 000 dollars sera nécessaire pour les nouveaux locaux qui seront loués en 1975.

d) Fournitures pour l'entretien des locaux, et divers : Le déficit escompté de 23 000 dollars est presque entièrement imputable à la hausse générale des prix.

Location et entretien du matériel (y compris le matériel des services de conférence)

28.28 L'augmentation des dépenses pour la location et l'entretien du matériel est estimée à 128 000 dollars. Sur ce montant, la principale dépense, non renouvelable, correspond à l'installation projetée de terminaux d'ordinateur, qui permettra d'automatiser certaines activités au Service des achats et des transports et à la Division de la comptabilité (Bureau des services financiers), par exemple la banque de données concernant les entreprises, la comptabilité matières et le paiement des factures. La mise en service complète du système demandera deux ans et exigera au total un investissement de 173 000 dollars. Le coût estimatif, pendant la première année (1975), sera de 85 000 dollars. Ce projet, qui résulte d'une analyse récente des opérations du Service des achats et des transports,

offrira la possibilité, en temps utile, de réaliser des économies substantielles en années de travail - dix au moins par an - et d'augmenter la rapidité et l'efficacité des travaux. Le reste du crédit additionnel nécessaire à cette rubrique, soit 43 000 dollars, représente une provision pour faire face en 1975 à une hausse inflationniste d'au moins 8 p. 100 par rapport aux dépenses de 1974 au titre de la location et de l'entretien du matériel en général (33 000 dollars) et du matériel des services de conférence (10 000 dollars).

Eclairage, chauffage, énergie et eau

28.29 Alors que le crédit ouvert à cette fin est de 3 818 000 dollars, les dépenses effectives sont estimées à 6 771 000 dollars, de sorte qu'il faut un crédit additionnel de 2 953 000 dollars, soit une augmentation de 77 p. 100, qui se répartit comme suit :

a) Electricité : Les dépenses additionnelles sont estimées à 1 397 000 dollars. Sur le dépassement de 666 000 dollars prévu pour 1974, 500 000 dollars sont imputables au relèvement du coefficient d'ajustement pour le combustible, 66 000 dollars environ représentent essentiellement la différence entre le montant prévu dans le budget approuvé pour tenir compte d'une augmentation de 8 p. 100 des tarifs en 1974 et l'augmentation effective de 12 p. 100, et 100 000 dollars correspondent à une augmentation prévue de 20 p. 100 des tarifs qui prendra effet à la fin de 1974. De plus, un crédit de 731 000 dollars est demandé pour compenser les effets des hausses inflationnistes en 1975 qui, estime-t-on, se traduiront par une augmentation de 8 p. 100 par rapport aux dépenses de 1974.

b) Vapeur : Le dépassement de crédit de 1 477 000 dollars est surtout dû à la hausse des tarifs. Sur les 675 000 dollars de plus nécessaires pour 1974, 600 000 dollars environ résultent du relèvement escompté du coefficient d'ajustement pour le combustible. Quant au reste, il permettra, pour l'essentiel, de faire face à l'augmentation de 10 p. 100 du tarif de la vapeur, intervenue en janvier, ainsi qu'à la hausse de 17,5 p. 100 devenue effective le 25 juillet 1974, alors qu'une hausse de 8 p. 100 seulement avait été prévue dans le budget approuvé. De plus, un crédit de 802 000 dollars est demandé pour parer aux effets des hausses inflationnistes en 1975, lesquelles se traduiront, estime-t-on, par une augmentation de 6 p. 100 par rapport aux dépenses de 1974.

c) Eau et réseau d'égout : Sur le total des dépenses additionnelles (51 000 dollars), un montant de 23 000 dollars pour 1974 est imputable à une sous-estimation dans le budget approuvé. Un nouveau compteur a été installé en 1972 pour remplacer le compteur combiné défectueux, mais l'effet des quantités enregistrées par ce compteur n'a été entièrement connu qu'à la fin de 1973, après l'établissement du budget-programme pour 1974-1975. Le crédit additionnel demandé au titre des hausses inflationnistes en 1975 est de 28 000 dollars.

d) Mazout : Un crédit additionnel de 28 000 dollars est demandé pour faire face à une augmentation de 130 p. 100 du prix du mazout en 1974.

Communications

28.30 Alors que le crédit ouvert pour les communications est de 2 404 000 dollars, les dépenses s'élèveront vraisemblablement à 2 618 000 dollars, soit une augmentation de 214 000 dollars.

28.31 Sur ce montant, 138 000 dollars représentent la part du coût de l'installation et de la location d'un nouveau central téléphonique (Centrex) 20/ qui est à la charge de l'ONU.

28.32 En outre, un montant additionnel net de 76 000 dollars correspond à une hausse inflationniste de 8 p. 100 en 1975 par rapport aux dépenses de 1974 (91 000 dollars); par contre, on compte économiser 15 000 dollars sur les télégrammes du fait de l'installation d'une station de radio de l'ONU à Santiago.

28.33 Il n'est pas demandé de crédit à ce stade pour l'augmentation de la capacité de la ligne louée New York-Genève, dont il est question au paragraphe 47 du rapport du Secrétaire général sur l'ensemble du système de télécommunications de l'Organisation des Nations Unies (A/C.5/1540/Rev.1). Un crédit de 35 000 dollars, calculé d'après l'ancienne capacité, a été ouvert pour couvrir la part du coût de la location de cette ligne qui est à la charge de l'ONU, mais l'Organisation devra verser 80 000 dollars en 1975 pour la ligne à capacité accrue, un montant égal étant payé par le Programme des Nations Unies pour le développement. Tout sera mis en oeuvre pour compenser la dépense supplémentaire de 45 000 dollars en réduisant le nombre de communications téléphoniques entre New York et Genève ainsi que le volume des éléments de programmes radiophoniques transmis via Genève à destination de l'Europe.

Divers

28.34 On prévoit que les dépenses effectives à cette rubrique dépasseront de 120 000 dollars le crédit ouvert (572 000 dollars), pour les raisons indiquées ci-après.

28.35 Des dispositions ont été prises pour que la presse et les autres moyens d'information utilisent pleinement la banque de données du New York Times, moyennant un coût additionnel de 43 000 dollars.

28.36 Le déménagement, en septembre 1975, de mobilier et de matériel de bureau dans les nouveaux locaux en construction au 1, United Nations Plaza entraînera vraisemblablement une dépense supplémentaire de 28 000 dollars.

28.37 Un montant additionnel estimé à 29 000 dollars est nécessaire pour les assurances générales, au vu des engagements existant en 1974, et un montant de 4 000 dollars doit permettre de couvrir les primes d'assurance pour mobilier et effets personnels. Le crédit additionnel nécessaire pour le transport des marchandises est estimé à 16 000 dollars, dont 11 000 dollars pour le transport à Santiago de matériel de télécommunications.

Fournitures et accessoires (à l'exclusion des fournitures pour l'entretien des locaux)

28.38 On prévoit que les dépenses effectives à ce titre dépasseront de 206 000 dollars le crédit ouvert (962 000 dollars). Ce dépassement est surtout

20/ Voir A/C.5/1540/Rev.1, par. 54.

dû à la hausse des prix du papier et produits en papier, ainsi qu'à l'augmentation des articles de papeterie et autres fournitures.

Achat de mobilier et de matériel

28.39 En raison de la hausse moyenne des prix de 20 p. 100 causée par l'inflation au cours de tout l'exercice biennal, on estime que les dépenses effectives dépasseront de 53 000 dollars le crédit ouvert à ce titre (686 000 dollars).

Tableau 28.25

(Dollars E.-U.)

Crédit ouvert	Montant estimatif des dépenses additionnelles					Montant total révisé
	Taux de change	Inflation	Décisions des organes directeurs	Autres changements apportés aux programmes	Total	
14 906 000	1 781 000	840 000	-	788 000	3 409 000	18 315 000
	52 p. 100	25 p. 100	-	23 p. 100	100 p. 100	

Tableau 28.26

Répartition de l'augmentation totale, par principale catégorie de dépense

(Dollars E.-U.)

Traitements	Dépenses communes de personnel	Frais de voyage	Imprimerie	Divers	Augmentation totale
1 455 000	536 000	1 000	-	1 417 000	3 409 000
42,5 p. 100	16 p. 100	-	-	41,5 p. 100	100 p. 100

Montants révisésa) Taux de change et inflation

28.40 Le crédit additionnel nécessaire à cette rubrique et estimé à 2 621 000 dollars se décompose comme suit : 1 234 000 dollars pour les traitements, 196 000 dollars pour les dépenses communes de personnel et 1 191 000 dollars pour les services communs dont le coût n'est pas imputé sur les programmes. Le crédit total demandé est imputable, à raison de 1 781 000 dollars, aux effets des fluctuations des taux de change, à raison de 840 000 dollars à l'inflation et, à raison de 788 000 dollars, à d'autres facteurs qui n'avaient pas été prévus lorsque les crédits ont été ouverts.

b) Changements apportés aux programmes

28.41 Le crédit additionnel demandé du fait des changements apportés aux programmes s'élève à 788 000 dollars. Sur ce total, 562 000 dollars concernent les traitements, les dépenses communes de personnel et les frais de voyage; ce montant se décompose comme suit :

a) Un crédit additionnel de 131 000 dollars est nécessaire pour recruter du personnel temporaire, représentant 96 mois de travail de fonctionnaire, pour la Section de l'enregistrement, le Service du courrier, le Groupe de classement des dossiers et le Groupe de la valise diplomatique, en raison de l'accroissement du volume de travail résultant de l'augmentation du nombre des fonctionnaires au Palais des Nations, en général, et pour recruter du personnel temporaire, représentant 32 mois de travail de fonctionnaire, en raison du volume de travail résultant du transfert de la Division des droits de l'homme à Genève.

b) Pour l'utilisation et l'entretien du nouveau bâtiment du Palais des Nations, un crédit global avait été ouvert au titre du personnel temporaire. Le crédit demandé pour l'exercice biennal devait permettre de recruter du personnel temporaire et non pas de créer de nouveaux postes permanents. Toutefois, par suite d'une erreur de calcul, les dépenses communes de personnel ont été sous-estimées et un crédit additionnel de 340 000 dollars est demandé à cette fin.

c) Un crédit additionnel de 90 000 dollars est nécessaire au titre des heures supplémentaires et du sursalaire de nuit : soit un montant de 60 000 dollars calculé sur la base des dépenses inévitables comptabilisées pendant le premier semestre de 1974 et de leur projection pour 1975, et un montant de 30 000 dollars correspondent à des dépenses supplémentaires concernant le Petit Saconnex.

d) Un crédit de 1 000 dollars est demandé au titre des frais de voyage pour les achats de matériel et de fournitures.

28.42 Le reste du crédit additionnel demandé à cette rubrique, soit 226 000 dollars, concerne les services communs dont le coût n'est pas imputé sur les programmes et se décompose comme suit :

a) Communications : Un crédit additionnel de 112 000 dollars est nécessaire à ce titre du fait principalement que les crédits ouverts avaient été un peu sous-estimés par rapport aux dépenses comptabilisées de 1973. Sur ce montant, 87 000 dollars concernent le télégraphe, le téléphone (abonnements et communications interurbaines) et la valise diplomatique, le reste (21 000 dollars) doit permettre essentiellement de couvrir des dépenses additionnelles pour l'installation et le fonctionnement du matériel téléphonique dans les bureaux du Petit Saconnex.

b) Fournitures et accessoires : La dépense additionnelle de 13 000 dollars à cette rubrique concerne les fournitures pour la photocopie, dont le coût avait été sous-estimé par rapport aux dépenses comptabilisées de 1973.

c) Achat de mobilier et de matériel : Sur la dépense additionnelle de 101 000 dollars, 65 000 dollars sont imputables à l'achat de mobilier et de matériel de bureau pour les 310 nouveaux bureaux que l'Organisation des Nations Unies doit occuper au Petit Saconnex, achat dont le coût avait été estimé à l'origine à 100 000 dollars. Le reste (36 000 dollars) doit permettre d'acheter en 1975 le nouveau matériel de télécommunications nécessaire à la station de Genève pour terminer le programme de modernisation entrepris en 1974 21/.

21/ Ibid., par. 37.

L. Participation de l'Organisation des Nations Unies aux dépenses qu'entraînent les activités de coordination administrative financées en commun

Tableau 28.27

(Dollars E.-U.)

Crédit ouvert	Montant estimatif des dépenses additionnelles					Montant total révisé
	Taux de change	Inflation	Décisions des organes directeurs	Autres changements apportés aux programmes	Total	
300 000	10 000	5 000	-	10 000	25 000	325 000
	40 p. 100	20 p. 100	-	40 p. 100	100 p. 100	

Tableau 28.28

Répartition de l'augmentation totale, par principale catégorie de dépense

(Dollars E.-U.)

Traitements	Dépenses communes de personnel	Frais de voyage	Imprimerie	Divers	Augmentation totale
20 000	5 000	-	-	-	25 000
80 p. 100	20 p. 100	-	-	-	100 p. 100

Montants révisés

28.43 Les dépenses additionnelles à ce titre (estimées à 25 000 dollars) ne portent que sur 1974 et correspondent, d'une part, aux tendances inflationnistes et à l'évolution de la situation monétaire (15 000 dollars) et, d'autre part, à la proposition du Comité administratif de coordination visant à renforcer le programme d'enquêtes sur le coût de la vie en créant un poste d'administrateur (P-2) et un poste d'agent des services généraux (10 000 dollars).

28.44 Les incidences financières, pour 1975, de la création d'une commission de la fonction publique internationale font l'objet d'un rapport distinct soumis à l'Assemblée générale à sa présente session (A/9738/Add.1). En attendant qu'une décision soit prise à ce sujet, aucun crédit additionnel n'est demandé à cette fin dans le présent rapport.

M. Participation de l'Organisation des Nations Unies aux dépenses relatives au Corps commun d'inspection

Tableau 28.29

(Dollars E.-U.)

Crédit ouvert	Montant estimatif des dépenses additionnelles					Montant total révisé
	Taux de change	Inflation	Décisions des organes directeurs	Autres changements apportés aux programmes	Total	
478 000	24 000	12 000	-	42 000	78 000	556 000
	31 p. 100	15 p. 100	-	54 p. 100	100 p. 100	

Tableau 28.30

Répartition de l'augmentation totale, par principale catégorie de dépense

(Dollars E.-U.)

Traitements	Dépenses communes de personnel	Frais de voyage	Imprimerie	Divers	Augmentation totale
57 000	13 000	5 000	-	3 000	78 000
73 p. 100	17 p. 100	6 p. 100	-	4 p. 100	100 p. 100

28.45 Le montant estimatif des dépenses additionnelles à cette rubrique correspond d'une part (36 000 dollars) à l'inflation et aux fluctuations des taux de change et d'autre part (42 000 dollars) à une légère augmentation de la part des dépenses du Corps commun d'inspection qui est à la charge de l'ONU (41 p. 100, contre une estimation antérieure de 38 p. 100).

N. Participation de l'Organisation des Nations Unies aux dépenses de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies

Tableau 28.31

(Dollars E.-U.)

Crédit ouvert	Montant estimatif des dépenses additionnelles					Montant total révisé
	Taux de change	Inflation	Décisions des organes directeurs	Autres changements apportés aux programmes	Total	
358 000	-	25 000	112 000	-	137 000	495 000
	-	18 p. 100	82 p. 100	-	100 p. 100	

Tableau 28.32

Répartition de l'augmentation totale, par principale
catégorie de dépense

(Dollars E.-U.)

Traitements	Dépenses communes de personnel	Frais de voyage	Imprimerie	Divers	Augmentation totale
109 000	25 000	-	-	3 000	137 000

28.46 Dans le rapport qu'il a présenté à l'Assemblée générale à sa vingt-neuvième session (A/9609), le Comité mixte de la Caisse commune des pensions a soumis des montants additionnels pour 1974 qui représentent une augmentation de 96 000 dollars par rapport aux montants approuvés à cette fin par l'Assemblée générale à sa vingt-huitième session. Sur ces montants additionnels, un montant estimatif de 27 100 dollars serait à la charge de l'ONU.

28.47 Le Comité mixte a également présenté des prévisions révisées pour ses dépenses d'administration pour 1975; ces prévisions s'élèvent à 2 147 600 dollars, dont 295 000 dollars seraient à la charge de l'ONU. Un montant de 186 000 dollars ayant déjà été prévu dans les crédits ouverts à cette fin, le crédit additionnel nécessaire pour 1975 s'élèverait au total à 109 500 dollars.

28.48 En conséquence, si l'Assemblée générale approuve les prévisions présentées par le Comité mixte dans son rapport (A/9609), un crédit additionnel de 136 600 dollars serait nécessaire pour l'exercice biennal 1974-1975. Sur cette somme, un montant de 25 000 dollars est imputable à l'inflation. Le reste (112 000 dollars) est surtout imputable à la nécessité de renforcer les effectifs, question sur laquelle le Comité mixte donne des explications détaillées aux paragraphes 65 à 68 de son rapport.

0. Participation de l'Organisation des Nations Unies au
Centre international de calcul de Genève

Tableau 28.33

(Dollars E.-U.)

Crédit ouvert	Montant estimatif des dépenses additionnelles					Montant total révisé
	Taux de change	Inflation	Décisions des organes directeurs	Autres changements apportés aux programmes	Total	
1 499 000	-	-	-	-	-	1 499 000

28.49 Les augmentations dues aux fluctuations des taux de change et à l'inflation devraient être contrebalancées par les économies réalisées du fait qu'un certain nombre de postes permanents sont demeurés vacants et que les frais généraux ont légèrement diminué.

Chapitre 29. Services de conférence

(Dollars E.-U.)

Crédit ouvert	Montant estimatif des dépenses additionnelles					Montant total révisé
	Taux de change	Inflation	Décisions des organes directeurs	Autres changements apportés aux programmes	Total	
63 474 000	1 037 000	5 269 000	-	354 000	6 660 000	70 134 000

Tableau 29.1

Répartition des montants révisés, par programme

(Dollars E.-U.)

Programme	Crédits ouverts	Montant estimatif des dépenses additionnelles				Montant total révisé
		Taux de change et inflation	Décisions des organes directeurs	Autres changements apportés aux programmes	Augmentation totale	
A. Département des conférences, New York	46 386 000	3 120 000	-	354 000	3 474 000	49 860 000
B. Service des conférences, Genève	17 088 000	3 186 000	-	-	3 186 000	20 274 000
Total	63 474 000	6 306 000	-	354 000	6 660 000	70 134 000

A. Département des conférences, New York

Tableau 29.2
(Dollars E.-U.)

Crédit ouvert	Montant estimatif des dépenses additionnelles				Montant total révisé
	Taux de change et inflation	Décisions des organes directeurs	Autres changements apportés aux programmes	Augmentation totale	
46 386 000	3 120 000	-	354 000	3 474 000	49 860 000
	89,8 p. 100	-	10,2 p. 100	100 p. 100	

Tableau 29.3

Répartition de l'augmentation totale, par principale catégorie de dépense

(Dollars E.-U.)

Traitements	Dépenses communes de personnel	Frais de voyage	Imprimerie	Divers	Augmentation totale
1 457 000	550 000	4 000	-	1 463 000	3 474 000
41,9 p. 100	15,9 p. 100	0,1 p. 100	-	42,1 p. 100	100 p. 100

Montants révisés

a) Inflation

29.1 Les raisons principales de l'augmentation considérable des ressources nécessaires à ce chapitre sont les relèvements des traitements et salaires et la très forte hausse (entre 80 et 150 p. 100, suivant les cas) du prix du papier et des dépenses connexes en 1974, par rapport à 1973.

29.2 Sur le total des crédits additionnels nécessaires pour l'exercice biennal (3 474 000 dollars), 3 120 000 dollars, soit presque 90 p. 100, sont imputables à l'inflation. Sur ce dernier montant, 1 883 000 dollars sont dus au relèvement des traitements et des dépenses communes de personnel au titre des postes permanents et à la majorité des traitements, des heures supplémentaires et du sursalaire de nuit du personnel temporaire qui est affecté

aux sessions de l'Assemblée générale et à d'autres conférences et réunions de l'ONU. Un montant additionnel de 1 175 000 dollars est destiné à couvrir des dépenses supplémentaires de papier et autres fournitures connexes. Les chiffres indiqués ci-après montrent quelle a été l'augmentation progressive du coût du papier depuis 1973 :

	Prix de la tonne de papier
	<u>Dollars</u>
1975 (estimation)	650
1974	530
1973	285

b) Changements apportés aux programmes

29.3 Le Département des conférences a eu de plus en plus de difficulté à faire face, avec les ressources mises à sa disposition, à ses obligations accrues à l'égard des divers organes et organes subsidiaires. L'expansion des activités de l'Organisation, conjuguée avec l'introduction de deux nouvelles langues de travail et l'augmentation du volume de la documentation qui est actuellement présentée au Siège, a imposé de nouvelles tâches au Département. La situation est aggravée par l'augmentation du nombre des réunions, tant à New York qu'ailleurs, et par le fait que l'on prévoit un calendrier encore plus chargé au cours des prochaines années. Il est donc devenu impératif de doter immédiatement le Département d'un minimum de ressources additionnelles.

29.4 A cette fin, le Secrétaire général demande un crédit additionnel de 354 000 dollars, qui se répartirait comme suit :

	<u>Dollars</u>
Personnel temporaire affecté à des tâches générales	12 000
Heures supplémentaires et sursalaire de nuit	112 000
Fournitures et accessoires	205 000
Achat de mobilier et de matériel	25 000

29.5 Le montant additionnel de 124 000 dollars demandé au titre du personnel temporaire affecté à des tâches générales, des heures supplémentaires et du sursalaire de nuit est justifié par la nécessité, déjà démontrée, d'employer des interprètes indépendants et d'autres catégories de personnel d'appui pour des périodes plus longues qu'il n'avait été initialement prévu. Le montant additionnel de 205 000 dollars demandé au titre des fournitures et accessoires est destiné à couvrir une consommation accrue de papier et de fournitures pour la reproduction des documents résultant de l'augmentation du volume de la documentation. Enfin, un crédit de 25 000 dollars est nécessaire pour remplacer l'appareil monotype de la Section des impressions par une caméra automatique qui permettra d'accroître la productivité. L'achat de ce matériel a été recommandé par le Service de gestion administrative.

29.6 En outre, il sera essentiel de renforcer en 1975 les effectifs du Département de la manière suivante :

a) Service de traduction

Actuellement, les concours, surtout ceux qui sont organisés pour le recrutement de traducteurs de langue française, ne fournissent habituellement pas suffisamment de candidats pour pourvoir tous les postes, dont beaucoup restent ainsi vacants en permanence. Le Secrétaire général demande donc que soient créés cinq nouveaux postes de traducteur-stagiaire de la classe P-1/P-2 pour qu'il puisse nommer et former des candidats paraissant avoir les qualités requises, qui se présenteraient au concours ultérieurement.

b) Service d'interprétation et des séances

En raison de l'augmentation constante du nombre des réunions et des difficultés croissantes que l'on a à recruter des interprètes indépendants qualifiés, le Secrétaire général demande pour le Service d'interprétation huit nouveaux postes, dont trois de la classe P-4 et cinq de la classe P-3, soit une équipe complète d'interprètes en quatre langues, deux pour chacun des cabines anglaise, espagnole, française et russe. Une étude récente a montré que cette équipe supplémentaire est indispensable si l'on veut pouvoir assurer comme il convient le service du nombre normal moyen de réunions prévu pour 1975.

c) Services administratifs

Etant donné l'accroissement des effectifs administrés par le Département et l'augmentation du nombre des conférences et réunions à organiser (y compris l'établissement des coûts), ainsi que la nécessité d'instaurer une coordination générale plus étroite des activités des services de conférence du Siège et d'autres bureaux de l'ONU, cinq postes supplémentaires sont nécessaires pour 1975 (1 poste P-4, 1 poste G-5 et 3 postes G-1/4).

29.7 Les besoins supplémentaires en personnel pour 1975 sont récapitulés ci-après :

	<u>P-4</u>	<u>P-3</u>	<u>P-1/2</u>	<u>G-5</u>	<u>G-1/4</u>
Service de traduction	-	-	5	-	-
Service d'interprétation	3	5	-	-	-
Services administratifs	1	-	-	1	3
	4	5	5	1	3

29.8 En outre, le Secrétaire général tient à demander de nouveau l'autorisation de reclasser d'administrateur général (D-1) à directeur (D-2) le poste de chef du Service des publications, et d'administrateur hors classe (P-5) à administrateur général (D-1) le poste de directeur adjoint. Il estime en effet que les responsabilités qui s'attachent à ces postes justifient ces reclassements.

29.9 La création de ces nouveaux postes et les deux reclassements demandés entraîneraient en 1975 des dépenses additionnelles estimées à 414 000 dollars. Toutefois, prévoyant que cette augmentation sera compensée par des économies résultant du nombre élevé des postes vacants au Département, le Secrétaire général ne demande pas de crédits additionnels à ce titre.

B. Service des conférences, Genève

Tableau 29.4
(Dollars E.-U.)

Crédit ouvert	Montant estimatif des dépenses additionnelles				Montant total révisé
	Taux de change et inflation	Décisions des organes directeurs	Autres changements apportés aux programmes	Augmentation totale	
17 088 000	3 186 000	-	-	3 186 000	20 274 000
	100 p. 100	-	-	100 p. 100	

Tableau 29.5

Répartition de l'augmentation totale, par principale catégorie de dépense

(Dollars E.-U.)

Traitements	Dépenses communes de personnel	Frais de voyage	Imprimerie	Divers	Augmentation totale
2 141 000	462 000	34 000	121 000	428 000	3 186 000
67,2 p. 100	14,5 p. 100	1,1 p. 100	3,8 p. 100	13,4 p. 100	100 p. 100

29.10 Le total des crédits additionnels demandés pour l'exercice biennal, qui se monte à 3 186 000 dollars, est imputable pour 1 037 000 dollars à l'inflation et pour 2 149 000 dollars aux pertes au change.

29.11 Le crédit additionnel de 428 000 dollars figurant sous la rubrique "Divers" au tableau 29.5 ci-dessus se décompose comme suit :

	<u>Dollars</u>
Travaux contractuels de traduction	19 000
Fournitures et accessoires	369 000
Achat de mobilier et de matériel	<u>40 000</u>
	<u>428 000</u>

29.12 Cette augmentation est due à la forte hausse du prix du papier (égale à plus de 100 p. 100 en 1974 et estimée à 20 p. 100 pour 1975), à une majoration notable des prix du mobilier et du matériel (environ 25 p. 100) et au relèvement du coût des travaux contractuels de traduction (13 p. 100).

Chapitre 30. Bibliothèques (New York et Genève)

(Dollars E.-U.)

Crédit ouvert	Montant estimatif des dépenses additionnelles					Montant total révisé
	Taux de change	Inflation	Décisions des organes directeurs	Autres changements apportés aux programmes	Total	
7 121 000	168 000	373 000	-	19 000	560 000	7 681 000

Tableau 30.1

Répartition des montants révisés, par programme

(Dollars E.-U.)

Programme	Crédits ouverts	Montant estimatif des dépenses additionnelles				Montant total révisé
		Taux de change et inflation	Décisions des organes directeurs	Autres changements apportés aux programmes	Augmentation totale	
A. Bibliothèque-New York	5 482 000	343 000	-	3 000	346 000	5 828 000
B. Bibliothèque-Genève	1 639 000	198 000	-	16 000	214 000	1 853 000
Total	7 121 000	541 000	-	19 000	560 000	7 681 000

A. Bibliothèque - New York

Tableau 30.2

(Dollars E.-U.)

Crédit ouvert	Montant estimatif des dépenses additionnelles				Montant total révisé
	Taux de change et inflation	Décisions des organes directeurs	Autres changements apportés aux programmes	Augmentation totale	
5 482 000	343 000	-	3 000	346 000	5 828 000

Tableau 30.3

Répartition de l'augmentation totale, par principale catégorie de dépense

(Dollars E.-U.)

Traitements	Dépenses communes de personnel	Frais de voyage	Imprimerie	Divers	Augmentation totale
215 000	76 000	2 000	18 000	35 000	346 000
62 p. 100	22 p. 100	1 p. 100	5 p. 100	10 p. 100	100 p. 100

Inflation

30.1 Le crédit additionnel de 346 000 dollars qui est demandé est destiné exclusivement à couvrir les effets des variations des taux de change et de l'inflation. L'augmentation de 35 000 dollars indiquée sous la rubrique "Divers" est imputable pour 25 000 dollars à la hausse des prix des livres, des périodiques et des journaux et pour 10 000 dollars à l'accroissement du coût des services contractuels fournis par d'autres bibliothèques (service des emprunts).

30.2 Le Secrétaire général demande que le poste de chef de la Division de la documentation soit reclassé d'administrateur hors classe (P-5) à administrateur général (D-1). Les activités de la Division de la documentation ont été sensiblement étendues par suite du renforcement du système automatisé d'information documentaire, qui exige de vastes consultations interorganisations et une connaissance des systèmes complexes de traitement de l'information.

B. Bibliothèque - Genève

Tableau 30.4

(Dollars E.-U.)

Crédit ouvert	Montant estimatif des dépenses additionnelles				Montant total révisé
	Taux de change et inflation	Décisions des organes directeurs	Autres changements apportés aux programmes	Augmentation totale	
1 639 000	198 000	-	16 000	214 000	1 853 000
	92,5 p. 100	-	7,5 p. 100	100 p. 100	

Tableau 30.5

Répartition de l'augmentation totale, par principale catégorie de dépense

(Dollars E.-U.)

Traitements	Dépenses communes de personnel	Frais de voyage	Imprimerie	Divers	Augmentation totale
155 000	36 000	1 000	12 000	10 000	214 000
72,4 p. 100	16,8 p. 100	0,5 p. 100	5,6 p. 100	4,7 p. 100	100 p. 100

30.3 Le crédit additionnel de 214 000 dollars demandé pour la Bibliothèque de Genève doit permettre de couvrir les pertes dues aux fluctuations des taux de change (168 300 dollars) et de compenser les effets de l'inflation (29 700 dollars).

30.4 Etant donné le transfert de la Division des droits de l'homme de New York à Genève et le surcroît de travail qui en résulte, le Secrétaire général demande pour la période commençant le 1er septembre 1974 un crédit additionnel de 16 000 dollars destiné à fournir du personnel temporaire à la Bibliothèque (une poste d'agent des services généraux).

TITRE IX

DEPENSES SPECIALES

Chapitre 31. Obligations émises par l'Organisation des Nations Unies

(Dollars E.-U.)

Crédit ouvert	Montant estimatif des dépenses additionnelles					Montant total révisé
	Taux de change	Inflation	Décisions des organes directeurs	Autres changements apportés aux programmes	Total	
17 313 000	-	-	-	-	-	17 313 000

Chapitre 32. Dépenses diverses

(Dollars E.-U.)

Crédit ouvert	Montant estimatif des dépenses additionnelles					Montant total révisé
	Taux de change	Inflation	Décisions des organes directeurs	Autres changements apportés aux programmes	Total	
592 000	-	-	-	-	-	592 000

Le présent chapitre comprend quatre rubriques, à savoir : la subvention à l'Ecole internationale des Nations Unies (500 000 dollars), la pension de retraite des anciens Secrétaires généraux (62 000 dollars), le remboursement des dépenses de représentation des fonctionnaires du Secrétariat, au Siège (10 000 dollars) et les frais bancaires (20 000 dollars). Il faudra peut-être faire des dépenses supplémentaires au cours de l'exercice biennal par suite de l'augmentation des tarifs postaux et télégraphiques en ce qui concerne la correspondance concernant les frais bancaires. Dans ce cas, des montants révisés devront éventuellement être soumis l'année prochaine dans le rapport final sur l'exécution du budget.

TITRE X

LOCAUX

Chapitre 33. Travaux de construction, transformation et amélioration
des locaux et gros travaux d'entretien

(Dollars E.-U.)

Crédit ouvert	Montant estimatif des dépenses additionnelles					Montant total révisé
	Taux de change	Inflation	Décisions des organes directeurs	Autres changements apportés aux programmes	Total	
20 606 000	994 000	-	-	144 000	1 138 000	21 744 000
	87 p. 100	-	-	13 p. 100	100 p. 100	

Tableau 33.1

Répartition des montants révisés, par programme

(Dollars E.-U.)

Programme	Crédits ouverts	Montant estimatif des dépenses additionnelles			Montant total révisé
		Inflation et pertes au change	Autres changements apportés aux programmes	Augmentation totale	
<u>Travaux de construction</u>					
Siège de l'ONU, New York	5 000 000	-	-	-	5 000 000
Office des Nations Unies à Genève	8 613 000	565 000	144 000	709 000	9 322 000
Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique	2 400 000	215 000	-	215 000	2 615 000
Commission économique pour l'Afrique	2 070 000	-	-	-	2 070 000
<u>Transformation et amélioration des locaux</u>					
Siège de l'ONU, New York	476 000	-	-	-	476 000
<u>Gros travaux d'entretien</u>					
Siège de l'ONU, New York	590 000	-	-	-	590 000
Office des Nations Unies à Genève	1 438 000	214 000	-	214 000	1 652 000
Commission économique pour l'Afrique	19 000	-	-	-	19 000
Total	20 606 000	994 000	144 000	1 138 000	21 744 000

Travaux de construction

a) Office des Nations Unies à Genève

33.1 Comme il est indiqué dans un rapport intérimaire distinct (A/C.5/1619 et Corr.1), il faudra un crédit additionnel net de 365 000 dollars pour couvrir le coût des travaux de construction et de l'achat de bâtiments en 1974 et 1975 par suite des variations du taux de change entre le franc suisse et le dollar des Etats-Unis depuis la date à laquelle les crédits ouverts ont été approuvés. Les économies que l'on prévoit de réaliser sur les dépenses totales de construction n'ont pas été déduites de ce montant. En outre, comme il est indiqué au paragraphe 9 du document A/C.5/1619, un crédit de 144 000 dollars est demandé pour la construction d'une salle de réunion supplémentaire destinée aux commissions et comités. Enfin, un crédit de 200 000 dollars est nécessaire, par suite des variations des taux de change, en ce qui concerne le premier versement à effectuer pour l'achat des bâtiments Petit Saconnex, pour lequel un crédit de 1 412 000 dollars a été ouvert, ce qui correspond à un montant de 4 800 000 francs suisses au taux de change de 3,40 francs suisses pour un dollar.

b) Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP)

33.2 Comme il est indiqué dans un rapport intérimaire distinct (A/C.5/1596, par. 10), un crédit de 215 000 dollars sera nécessaire par suite des variations des taux de change.

Gros travaux d'entretien

Office des Nations Unies à Genève

33.3 Comme il est indiqué de façon plus détaillée dans un rapport intérimaire distinct (A/C.5/1606), un crédit additionnel de 214 000 dollars sera nécessaire pour compenser les pertes de change.

TITRE XI

CONTRIBUTIONS DU PERSONNEL

Chapitre 34. Contributions du personnel

(Dollars E.-U.)

Crédit ouvert	Montant estimatif des dépenses additionnelles					Montant total révisé
	Taux de change	Inflation	Décisions des organes directeurs	Autres changements apportés aux programmes	Total	
76 949 000	1 245 000	1 432 000	40 000	144 000	2 861 000	79 810 000
	43,5 p. 100	50,1 p. 100	1,4 p. 100	5,0 p. 100	100 p. 100	

34.1 L'augmentation totale à ce chapitre est estimée à 2 861 000 dollars. Sur ce montant, 2 677 000 dollars, soit 93,6 p. 100, sont imputables aux augmentations des émoluments bruts et nets des agents des services généraux et agents locaux, qui ont été accordées pour compenser les effets des variations des taux de change (1 245 000 dollars) et de l'inflation (1 432 000 dollars), tandis qu'un montant total de 184 000 dollars, soit 6,4 p. 100, est imputable à des décisions d'organes directeurs ou à des changements apportés aux programmes à un certain nombre de chapitres et qui impliquent soit la création de postes supplémentaires soit une augmentation du personnel temporaire.

Imprimerie : Economies réalisées grâce à la reproduction de certaines publications par les soins du Secrétariat

(Dollars E.-U.)

Crédit ouvert	Montant estimatif des économies supplémentaires					Montant total révisé
	Taux de change	Inflation	Décisions des organes directeurs	Autres changements apportés aux programmes	Total	
(3 854 000)	-	(486 000)	-	-	(486 000)	(4 340 000)

On prévoit, selon des estimations prudentes, que le coût des travaux d'impression faits par des imprimeries commerciales pour le Siège et l'Office de Genève augmentera encore de 8 p. 100 en 1975. L'augmentation des crédits nécessaires pour les dépenses d'imprimerie aux divers chapitres du budget a été calculée sur la base de cette hypothèse. Le total des dépenses supplémentaires, actuellement estimé à 486 000 dollars, a été inscrit à la présente rubrique comme une économie supplémentaire qui sera réalisée grâce à la reproduction de publications par les soins du Secrétariat.

Chapitre premier des recettes. Recettes provenant des contributions du personnel

(Dollars E.-U.)

Prévisions approuvées	Montant estimatif de l'augmentation					Total des prévisions révisées
	Taux de change	Inflation	Décisions des organes directeurs	Autres changements apportés aux programmes	Augmen- tation totale	
78 210 000	1 245 000	1 490 000	40 000	144 000	2 919 000	81 129 000
	42,7 p. 100	51,0 p. 100	1,3 p. 100	4,0 p. 100	100 p. 100	

1.1 L'augmentation de 2 861 000 dollars qui apparaît au chapitre 34 des dépenses est portée en recettes au présent chapitre des recettes, ainsi que des recettes supplémentaires, estimées à 58 000 dollars, provenant de ce que les émoluments des fonctionnaires dont la rémunération est imputée sur le produit des activités productrices de recettes, au chapitre 3 des recettes, ont été augmentés, à cause de l'inflation.

Chapitre 2 des recettes. Recettes générales

(Dollars E.-U.)

Prévisions approuvées	Montant estimatif de l'augmentation			Total des prévisions révisées
	Inflation	Autres changements apportés aux programmes	Augmentation totale	
7 893 000	113 000	360 000	473 000	8 366 000

Tableau 2-1

(Dollars E.-U.)

Programme	Prévisions approuvées	Montant estimatif de l'augmentation			Total des prévisions révisées
		Inflation	Autres changements apportés aux programmes	Augmentation totale	
i) Recettes provenant de loyers	506 000	-	47 000	47 000	553 000
ii) Remboursement au titre du personnel et des services fournis aux institutions spécialisées et à d'autres organismes	1 283 000	-	-	-	1 283 000
iii) Intérêts bancaires	100 000	-	110 000	110 000	210 000
iv) Vente de matériel usagé	120 000	-	15 000	15 000	135 000
v) Remboursement de dépenses d'exercices antérieurs	470 000	-	-	-	470 000
vi) Contributions d'Etats non membres	3 186 000	113 000	163 000	276 000	3 462 000
vii) Services de télévision et services analogues	650 000	-	25 000	25 000	675 000
viii) Remboursement d'une partie des frais de construction de l'immeuble des Nations Unies à Santiago du Chili	273 000	-	-	-	273 000
ix) Remboursement, à l'occasion du retrait de participants, de la cotisation versée par l'Organisation à la Caisse commune des pensions du personnel	1 105 000	-	-	-	1 105 000
x) Recettes accessoires	200 000	-	-	-	200 000
Total	7 893 000	113 000	360 000	473 000	8 366 000

Recettes générales

L'augmentation nette de 473 000 dollars actuellement prévue à ce chapitre a été calculée sur la base des recettes effectives fin septembre 1974, projetées jusqu'à la fin de l'exercice biennal. Sur ce montant, 276 000 dollars représentent des contributions d'Etats non membres (163 000 dollars versés par la République fédérale d'Allemagne au titre des dépenses de la Cour internationale de Justice pour l'affaire des Pêcheries et 113 000 dollars de divers Etats non membres au titre de diverses activités de l'Organisation des Nations Unies auxquelles ils ont participé en 1973 et en 1974) et 197 000 dollars représentent des recettes supplémentaires prévues au titre des intérêts bancaires, de la vente de matériel usagé et des services de télévision. Aucune modification des prévisions approuvées pour les cinq autres programmes ne semble justifiée à l'heure actuelle.

Chapitre 3 des recettes. Activités productrices de recettes

(Dollars E.-U.)

Prévisions approuvées	Montant estimatif net de la diminution			Total des prévisions révisées
	Inflation	Autres changements apportés aux programmes	Total net de la diminution	
6 543 000	(1 281 000)	1 243 000	(38 000)	6 505 000

Tableau 3.1

(Dollars E.-U.)

Programme	Montant estimatif net de la diminution				Total des prévisions révisées
	Prévisions approuvées	Inflation	Autres changements apportés aux programmes	Total net de la diminution	
A. Activités placées sous la direction du Service de gestion commerciale :					
i) Vente de timbres-poste	4 999 000	(1 140 000)	1 122 000	(18 000)	4 981 000
ii) Magasin de souvenirs	700 000	-	-	-	700 000
iii) Comptoirs d'articles pour cadeaux	420 000	-	-	-	420 000
iv) Restaurants et services annexes	-	(90 000)	-	(90 000)	(90 000)
v) Bénéfices - Médailles commémoratives	700 000	-	-	-	700 000
vi) Exploitation du garage	264 000	(5 000)	5 000	-	264 000
<u>A déduire</u> : dépenses au titre du personnel d'administration	(477 000)	(46 000)	-	(46 000)	(523 000)
Total partiel, A	6 606 000	(1 281 000)	1 127 000	(154 000)	6 452 000
B. Vente de publications	150 000	-	50 000	50 000	200 000
C. Services destinés aux visiteurs	(213 000)	-	66 000	66 000	(147 000)
Total	6 543 000	(1 281 000)	1 243 000	(38 000)	6 505 000

A. Activités placées sous la direction du Service de gestion commerciale

i) Vente de timbres-poste

Une augmentation de 1 122 000 dollars des recettes brutes provenant de la vente de timbres-poste est prévue du fait que la valeur des timbres sera vraisemblablement augmentée en 1975, année qui sera celle du trentième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies. Toutefois, ces recettes supplémentaires seront annulées par une augmentation de 1 140 000 dollars des dépenses de fonctionnement et des autres dépenses imputées sur les recettes, dont en particulier l'augmentation des dépenses d'impression des timbres-poste (230 000 dollars environ), ce qui entraînera une diminution nette de 18 000 dollars des prévisions de recettes approuvées.

ii) Magasin de souvenirs, Comptoir d'articles pour cadeaux, Restaurants et services annexes

On prévoit, si les tendances actuelles se maintiennent, que les recettes nettes du magasin de souvenirs et du Comptoir d'articles pour cadeaux seront conformes aux prévisions. Cependant, un déficit de 90 000 dollars est prévu dans le cas des restaurants et services annexes par suite de l'augmentation du coût de la main-d'oeuvre et de la hausse rapide des prix des produits alimentaires.

iii) Bénéfices - Médailles commémoratives

Les bénéfices prévus au titre des médailles commémoratives devraient être conformes aux prévisions.

iv) Exploitation du garage

Les recettes nettes prévues au titre de l'exploitation du garage devraient être conformes aux prévisions approuvées.

v) Personnel de supervision et d'administration dont le coût est imputé sur les recettes

On prévoit que les dépenses d'administration augmenteront de 46 000 dollars par suite de l'augmentation des traitements.

B. Vente de publications

En 1974, les ventes et les opérations de recouvrement ont continué à s'améliorer. En conséquence, on estime actuellement à 200 000 dollars, soit 50 000 dollars de plus que les prévisions initiales, les recettes nettes provenant de la vente de publications pour l'exercice biennal.

C. Services destinés aux visiteurs

On prévoit une diminution de 66 000 dollars du déficit initialement prévu (213 000 dollars), par suite d'une réduction du nombre des guides employées au Siège, correspondant à une diminution du nombre des visiteurs.

كيفية الحصول على منشورات الأمم المتحدة

يمكن الحصول على منشورات الأمم المتحدة من المكتبات ودور التوزيع في جميع أنحاء العالم . استعلم عنها من المكتبة التي تتعامل معها أو اكتب إلى : الأمم المتحدة ، قسم البيع في نيويورك أو في جنيف .

如何购取联合国出版物

联合国出版物在全世界各地的书店和经营处均有发售。请向书店询问或写信到纽约或日内瓦的联合国销售组。

HOW TO OBTAIN UNITED NATIONS PUBLICATIONS

United Nations publications may be obtained from bookstores and distributors throughout the world. Consult your bookstore or write to: United Nations, Sales Section, New York or Geneva.

COMMENT SE PROCURER LES PUBLICATIONS DES NATIONS UNIES

Les publications des Nations Unies sont en vente dans les librairies et les agences dépositaires du monde entier. Informez-vous auprès de votre libraire ou adressez-vous à : Nations Unies, Section des ventes, New York ou Genève.

КАК ПОЛУЧИТЬ ИЗДАНИЯ ОРГАНИЗАЦИИ ОБЪЕДИНЕННЫХ НАЦИЙ

Издания Организации Объединенных Наций можно купить в книжных магазинах и агентствах во всех районах мира. Наводите справки об изданиях в вашем книжном магазине или пишите по адресу: Организация Объединенных Наций, Секция по продаже изданий, Нью-Йорк или Женева.

COMO CONSEGUIR PUBLICACIONES DE LAS NACIONES UNIDAS

Las publicaciones de las Naciones Unidas están en venta en librerías y casas distribuidoras en todas partes del mundo. Consulte a su librero o diríjase a: Naciones Unidas, Sección de Ventas, Nueva York o Ginebra.
